



République du Congo



*Au service
des peuples
et des nations*

**RAPPORT FINAL DE L’EVALUATION A MI- PARCOURS
DU PROGRAMME PAYS DU PNUD BRAZZAVILLE (CPD/CPAP 2014 – 2018)**

Equipe d’évaluation :

Arona FALL, consultant international ; François MOUSSESSI, consultant national.

Octobre 2017

TABLE DES MATIERES	2ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	3
RÉSUMÉ EXECUTIF	4
INTRODUCTION : Objectif et méthodologie de l'évaluation	8
PARTIE 1. RAPPEL DU CPAP, CONTEXTE DE LA MISE EN ŒUVRE	9
1.1 Rappel du CPAP	
1.2 Contexte de la mise en œuvre du CPAP	
PARTIE 2. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DU PROGRAMME	13
2.1. Pertinence	13
2.1.1 Alignement du CPAP par rapport aux priorités nationales et par rapport à l'UNDAF	13
2.1.2 Alignement du CPAP par rapport aux Résultats stratégiques du PNUD	13
2.1.3 Avantages comparatifs du PNUD justifiant l'intégration des effets UNDAF	14
2.2. Cohérence	15
2.2.1. Chaîne des résultats du CPAP	15
2.2.2. Cadres de résultats des projets	16
2.3. Efficacité	16
2.3.1. Etat des cibles des produits	16
2.3.2. Niveau de la contribution du PNUD dans les progrès vers les effets	19
Erreur ! Signet non défini.	
2.3.3. Niveau de la contribution du PNUD dans la prise en compte de l'équité et de l'égalité de genre	21
2.3.4. Stratégie de partenariat de mise en œuvre	21
2.4. Efficience	22
2.5. Impacts	23
2.6. Durabilité	23
PARTIE 3. ANALYSE DES ARRANGEMENTS RELATIFS A LA GESTION	25
3.1. Modalités de mise en œuvre	25
3.2. Mobilisation des ressources/Exécution financière	25
3.2.1. Mobilisation des ressources	25
3.2.2. Exécution financière	26
3.3. Suivi/Evaluation du Programme	27
PARTIE 4. DIFFICULTES MAJEURES RENCONTREES	27
PARTIE 5. CONCLUSIONS, ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS	28
5.1. Conclusions	28
5.2. Enseignements tirés	29
5.3. Recommandations	29
ANNEXES :	31
Annexe 1 : Termes de référence pour l'évaluation	32
Annexe 2 : Calendrier de la mission	46
Annexe 3 : Liste des principaux documents exploités	48
Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées	49
Annexe 5 : Matrice d'évaluation	51
Annexe 6 : Situation financière des projets par programme et par produit CPAP	59
Annexe 7 : Synoptique des résultats des travaux	67
Annexe 8 : Matrice des conclusions et recommandations	90
LISTE DES TABLEAUX :	
<i>Tableau 1 : Déclinaison des produits CPD dans le CPAP</i>	10
<i>Tableau 2 : Alignement des produits du CPAP sur les effets UNDAF et sur les priorités nationales</i>	13
<i>Tableau 3 : Alignement des produits du CPAP sur les résultats du Plan Stratégique du PNUD</i>	14

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

AGR	Activités Génératrices de Revenus
ANER	Agence Nationale d'Electrification Rurale
CACO-REDD	Cadre de Concertation du programme REDD
CNLP	Comité National de Lutte contre la Pauvreté
CNLS	Conseil National de Lutte contre le Sida
CEEAC	Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale
CGDC	Comité de Gestion et de Développement Communautaire
CPAP	Plan d'Action de Programme du Pays
CPD	Document de Programme de Pays
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
CONADEC	Coordination Nationale des ONG de Développement et de l'Environnement du Congo
CONEL	Commission Nationale d'Organisation des Elections
CSLC	Conseil Supérieur de la Liberté de Communication
DIM	Modalité d'Exécution Directe
DGAMT	Direction Générale à l'Aménagement du Territoire
DGCL	Direction Générale des Collectivités Locales
DGDD	Direction Générale du Développement Durable
DGEF	Direction Générale de l'Economie Forestière
DGPD	Direction Générale du Plan et du Développement
DSCERP	Document de Stratégie pour la Croissance, l'Emploi et la Réduction de la Pauvreté
ECOM	Enquête Congolaise auprès des Ménages
EDS	Etude Démographique et Statistique
EMF	Etablissements de Microfinance
FACE	Formulaire Autorisation de Fonds et de Certification des Dépenses
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GMS	Prestation de Services de Soutien Général de Gestion
HACT	Approche Harmonisée de Transfert des Fonds
IDH	Indice de Développement Humain
IPM	Indice de Pauvreté Multidimensionnelle
IPPTE	Initiative Pays Pauvres Très Endettés
NIM	Modalité d'Exécution Nationale
OSC	Organisation de la Société Civile
OMT	Organisation Mondiale du Tourisme
OPDAS	Organisation des Premières Dames d'Afrique contre le Sida
PDL	Plan de Développement Local
PME / PMI	Petites et Moyennes Entreprises / Industries
PND	Plan National de Développement
PAFN	Plan d'Action Forestier National
PNAE	Plan National d'Action Environnementale
PRODOC	Document de Projet
PRONAR	Programme National d'Afforestation et de Reboisement
PTA	Plan de Travail Annuel
REDD	Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts
RNDH	Rapport National sur le Développement Humain
SBAA	Accord de base en matière d'assistance
TPE / TPI	Très Petites Entreprises / Industries
TRIDOM	Tri-national Dja – Odzala - Minkébé

UNDAF	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
WCS	Wildlife Conservation Society

RÉSUMÉ EXECUTIF

Objectif et méthodologie de l'évaluation

L'évaluation à mi-parcours du Programme Pays (CPD/CPAP 2014-2018) dont le cycle a été étendu à 2019, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'évaluation du Programme Pays. La présente mission a pour objectif d'évaluer les progrès réalisés dans l'atteinte des effets identifiés dans le CPD/ CPAP, de tirer les leçons apprises et de formuler des recommandations dans le but de pérenniser les acquis, de faciliter la planification du Bureau de pays pour les 2 années à venir, et pour la formulation du prochain Programme Pays. L'évaluation couvre essentiellement : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact ainsi que la durabilité des acquis.

Une équipe de deux consultants (Arona FALL, consultant international ; François MOUSSIESSI, consultant national.), a effectué l'évaluation du 11 au 30 septembre 2017, suivant les principales étapes ci-après : (1) Echanges/ brainstorming au niveau de l'équipe de la mission sur l'approche méthodologique, la matrice d'évaluation, et réunion avec le PNUD ; (2) Revue documentaire ; (3) Etablissement du Rapport initial ; (4) Collecte des données et informations/ Interviews et entretiens au niveau du PNUD, du Gouvernement, des bénéficiaires, des agences du système des Nations Unies, des organisations de la Société civile, des partenaires de réalisation... ; (5) Rédaction du draft du rapport de l'évaluation et réunion avec le groupe de suivi ; (6) Rédaction du rapport final de l'évaluation.

Rappel du CPAP, contexte de la mise en œuvre

Rappel du CPAP : Adopté par le Conseil d'Administration du PNUD à sa session de juin 2013, le Programme Pays 2014– 2018 du PNUD en République du Congo, étendu à l'année 2019 est aligné sur : (a) trois priorités nationales du PND 2012-2016 : « Renforcement de la gouvernance (pilier 1) » ; « Développement social et inclusion » (pilier 4) ; « Promotion d'un développement équilibré et durable » (pilier 5) ; (b) trois effets de l'UNDAF 2014-2018: Effet UNDAF1; Effet UNDAF3 ; Effet UNDAF5 ; et (c) trois résultats du Plan Stratégique du PNUD 2014-2017. Le Programme Pays a été décliné en un plan d'action (CPAP) articulé autour de trois axes programmatiques : « Promotion de la gouvernance démocratique » ; « Accélération de l'atteinte des OMD et réduction des inégalités » ; « Protection de l'environnement et promotion d'un développement durable, inclusif et résilient ».

Contexte de la mise en œuvre du CPAP

La mise en œuvre du CPAP a démarré dans un climat sécuritaire et de paix consolidée et un climat politique apaisé. La situation sociale est caractérisée par un faible IDH (0,537, classant le pays au 137^{ème} rang sur 187 pays en 2011), avec une population qui a connu un taux de croissance annuel de 3,0% en moyenne annuelle entre 2005 et 2011. Sur le plan économique, le Congo a réalisé une croissance soutenue (6,2 % l'an entre 2009 et 2012) avec une faible inflation (3,7 % l'an sur la période). Mais cette croissance a été peu inclusive et peu pourvoyeuse d'emplois, à cause de la faible diversification de la base de l'économie dominée par le secteur pétrolier. Dans le domaine de l'environnement, le potentiel forestier couvre 65 % du territoire, mais le braconnage est en expansion. L'accès à l'énergie reste un défi quotidien pour de très nombreux foyers et fait également peser de lourdes menaces sur l'environnement et les ressources forestières. L'amélioration du cadre de vie, la gestion des déchets et des catastrophes naturelles comme les inondations récurrentes sont timides.

En matière de pilotage du développement, le Gouvernement a mis en place le Plan National de Développement (PND 2012-2016). Durant la mise en œuvre du CPAP le contexte national a été marqué par d'importants changements au titre desquels : (i) la mise en place de la nouvelle constitution instituée fin 2015 et l'élection présidentielle du 20 mars 2016, qui ont été suivies de

violences armées à Brazzaville et dans le Département du Pool. Ceci s'est traduit par une dégradation de la situation sécuritaire/humanitaire avec 15000 déplacés recensés. Au niveau de la gouvernance, le pays stagne au 43e rang de l'indice Mo Ibrahim ; (ii) le ralentissement de la croissance (2,3% en 2015) dû à la chute des cours du pétrole. (iii) le lancement d'importantes initiatives liées au développement durable (Fonds Bleu, Fonds Vert Climat (FVC), Stratégie REDD+...), (iv) le lancement national des ODD en 2016, année coïncidant avec la fin du Plan national de Développement 2010-2016.

Dans le contexte actuel de la mise en œuvre du CPAP, le défi majeur réside dans l'élaboration du nouveau PND intégrant les ODD, et à même de promouvoir une croissance hors pétrole, tout en mettant la priorité sur : (i) la diversification de l'économie basée sur les secteurs économiques productifs (agriculture, pêche, et écotourisme, mines, etc.) dans la voie d'un développement humain inclusif et durable ; (ii) l'emploi jeunes ; (iii) l'autonomisation des femmes ; (iv) la bonne gouvernance.

Principales conclusions de l'évaluation

L'analyse de la mise œuvre du CPAP conduit aux conclusions suivantes :

- 1) L'examen des cadres de résultats du CPD et du CPAP permet d'indiquer que la totalité des produits du CPD sont intégrés dans le CPAP moyennant un certain recentrage. Globalement, l'on note une bonne déclinaison du CPD en un CPAP qui contribue à quatre effets UNDAF au lieu de trois. Ainsi, l'évaluation du CPAP vaut pour celle du CPD ;
- 2) La conception du cadre des résultats du CPAP a souffert d'une certaine insuffisance dans l'alignement rigoureux et détaillé des produits aux priorités nationales. Les réajustements opérés démontrent l'alignement complet des 12 produits du CPAP par rapport aux priorités nationales indiquées dans le PND 2012-2016, et par rapport à l'UNDAF. **Ceci traduit la pertinence du CPAP** dont les produits sont également en ligne avec les secteurs d'activités du Plan stratégique du PNUD : (a) Renforcement de la résilience, et (b) Instauration et/ou le renforcement de systèmes de gouvernance démocratique inclusifs et efficaces ;
- 3) **La cohérence globale de la chaîne des résultats (produit, indicateurs, situation de référence, cibles) du CPAP est établie à 60 %** (chaîne des résultats complète pour 7 produits sur les 12). Une révision du CPAP devra être opérée pour prendre également en compte le cadrage par rapport aux ODD, et le potentiel de mobilisation des ressources des programmes ;
- 4) Globalement et à mi-parcours (avec l'extension du cycle en 2019), **l'efficacité de la mise en œuvre du CPAP est acceptable (45 % des cibles)** compte tenu des difficultés de mobilisation des budgets de contrepartie de l'Etat. Les efforts de mobilisation des ressources ont été payants pour rehausser le niveau d'efficacité qui est jugé bon en ce qui concerne la contribution du PNUD aux Effets UNDAF 3 et 5, avec respectivement des cibles réalisées à 50 et 55 % ;
- 5) L'examen détaillé de l'état des cibles des produits et de la situation de l'exécution financière révèle que les retards enregistrés entre l'élaboration des cadres de référence (politiques/stratégies...) ont entraîné une faible efficacité de la contribution du PNUD particulièrement pour les effets UNDAF 1 et 2. La rapidité de la mise en œuvre des partenariats PNUD/ Japon (emploi jeunes) et PNUD/Fonds environnementaux (FEM, REDD+...) ont permis de rehausser **l'efficacité de la mise en œuvre du Programme, jugée globalement moyenne sur la période sous revue**;
- 6) L'examen de la mise en œuvre du portefeuille des projets du CPAP a permis de noter des changements positifs en ce qui concerne : (i) l'existence à date, des principaux référentiels de

développement durable ; ce qui permet au gouvernement de développer son plaidoyer et sa capacité de dialogue/négociation dans les agendas nationaux, régionaux et mondiaux sur les questions de développement durable ; (ii) l'avènement de nouveaux types de comportement au niveau des communautés dans la gestion des ressources pour contribuer au développement durable; et (iii) Une certaine rapidité dans la promotion de l'emploi notamment pour les jeunes par le biais du partenariat PNUD/Japon. L'approche utilisée constitue un cas de succès avec la mise place et le fonctionnement simultané de trois Guichets : Guichet Formation ; Guichet Appui/Conseil ; Guichet Financement.

- 7) Les principaux facteurs qui ont influencé les progrès vers les effets concernent: (i) le non versement des budgets de contrepartie qui constituent environ 70 % des ressources complémentaires aux ressources régulières du PNUD ; (ii) la faible capacité de mobilisation de ressources pour les Programmes « Promotion de la gouvernance démocratique », et « Accélération de l'atteinte des OMD et réduction des inégalités » ; (iii) le non fonctionnement du mécanisme de suivi-évaluation Effets UNDAF/Produits CPAP.

Principaux enseignements tirés

La conduite de l'évaluation permet de tirer les enseignements ci-après :

- 1) Un travail remarquable d'alignement du CPAP sur l'UNDAF a été effectué, en rattachant les produits CPAP directement aux effets UNDAF. Cette démarche devra être renforcée avec, au demeurant, la définition d'une stratégie de partenariat pour chaque effet UNDAF, la généralisation de PTA consolidés par effet, et un contrôle qualité continu et rigoureux permettant de garantir la plénitude de la gestion axée sur les résultats dans l'optique du DaO;
- 2) La promotion rapide de l'emploi pour les jeunes, nécessite le fonctionnement simultané et continu de trois Guichets : Guichet Formation ; Guichet Appui/Conseil ; Guichet Financement ;
- 3) Les changements de comportement au niveau des communautés dans la gestion des ressources naturelles pour contribuer au développement durable suppose l'existence et le fonctionnement continu d'un mécanisme de financement de proximité pour les moyens d'existence durable.

Recommandations

Au regard des priorités nationales actuelles, l'évaluation conduite permet de formuler des recommandations dans la voie d'une concentration plus stratégique de la coopération PNUD/ Gouvernement autour d'objectifs de développement humain inclusif et durable. Ainsi, il est recommandé :

Au Gouvernement et au SNU :

Réajuster le cadre des résultats UNDAF avec, au demeurant, la définition d'une stratégie de partenariat pour chaque effet UNDAF, et Généraliser les PTA consolidés par effet ;

Au Gouvernement et au PNUD :

- 1) Réviser le cadre des résultats CPAP pour prendre en compte le cadrage par rapport aux ODD, et la concentration de l'assistance autour de deux programmes cadres :
 - ✦ Programme cadre 1 « Développement Durable » comprenant deux axes : Axe 1 : Pilotage stratégique du développement durable (Appui à la formulation/révision et au suivi des stratégies/politiques/plans au niveau national et local dans des sites pilotes ; Renforcement de capacités de négociation/suivi des accords internationaux notamment sur la biodiversité, et les changements climatiques) ; Axe 2 : Dynamiques locales de croissance durable et de résilience aux changements climatiques (développement socio-économique et préservation de l'environnement, tout en assurant une synergie avec les efforts de décentralisation, d'urbanisation résiliente, de consolidation de la paix, et de sécurité humaine ; et avec les efforts humanitaires). Cet axe est porteur d'initiatives conjointes pour le SNU ;

✈ Programme cadre 2 « Appui à la gouvernance » comprenant deux axes : Axe 1 : Gouvernance administrative (réforme de l'Administration Publique, la valorisation des ressources humaines, dont les questions afférant à l'équité homme / femme) ; Axe 2 : Gouvernance locale (décentralisation ; participation citoyenne) ;

- 2) Formuler un descriptif pour chacun des Programmes cadres proposés. La promotion de l'emploi pour les jeunes (avec la mise en place d'un fonds d'insertion) sera sous l'axe 2 : Dynamiques locales de croissance durable et de résilience aux changements climatiques. Appuyer la mobilisation des ressources auprès du Japon et des autres PTF ;

Au Gouvernement :

De veiller à l'inscription et à la mobilisation des budgets de contrepartie ;

Au PNUD :

- 1) Assurer un contrôle qualité rigoureux permettant de garantir la plénitude de la gestion axée sur les résultats ;
- 2) Impulser le développement d'initiatives conjointes SNU au titre de l'axe 2 : Dynamiques locales de croissance durable et de résilience aux changements climatiques ;
- 3) Appuyer l'établissement de partenariats PNUD/secteur privé/ONG/communautés à la base/institutions de micro finance pour le développement de moyens d'existence durable ;
- 4) Renforcer l'Unité en charge du PMSU dans le domaine du suivi-évaluation.

INTRODUCTION : Objectif et méthodologie de l'évaluation

L'évaluation à mi-parcours du Programme Pays (CPD/CPAP 2014-2018) dont le cycle a été étendu à 2019, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'évaluation du Programme Pays. La présente mission a pour objectif d'évaluer les progrès réalisés dans l'atteinte des effets identifiés dans le CPD/ CPAP, de tirer les leçons apprises et de formuler des recommandations dans le but de pérenniser les acquis, de faciliter la planification du Bureau de pays pour les 2 années à venir, et pour la formulation du prochain Programme Pays.

L'évaluation couvre essentiellement : la pertinence, l'efficacité, l'impact ainsi que la durabilité des acquis.

Pour ce faire, la mission aura à examiner et à analyser : (a) le contexte national (priorités nationales et changements majeurs observés durant la mise en œuvre) ; le bien-fondé de la concentration de l'assistance du PNUD sur les composantes du CPD/CPAP; (b) le degré d'application des principes programmatiques du PNUD (prise en compte de la dimension genre et des personnes vulnérables, durabilité environnementale, gestion axée sur les résultats, renforcement des capacités) ; (c) la performance du Programme (état des produits et des effets ; principaux facteurs ayant favorisé ou entravé la mise en œuvre ; stratégie de partenariat ; développement de la communication/plaidoyer ; ; (d) les arrangements relatifs à la gestion du CPD/CPAP (degré du respect des engagements politiques, stratégiques, et financiers ; modalités d'exécution ; mobilisation des ressources/exécution financière ; pilotage, coordination et suivi/évaluation du CPD/CPAP) ; (e) les défis et perspectives pour la période 2018- 2019, et pour le prochain cycle.

Une équipe de deux consultants (Arona FALL, consultant international ; François MOUSSI, consultant national.), a effectué l'évaluation du 11 au 30 septembre 2017, suivant les principales étapes ci-après :

- (1) Echanges/brainstorming au niveau de l'équipe de la mission sur l'approche méthodologique, la matrice d'évaluation, et réunion avec le PNUD ;
- (2) Revue documentaire ;
- (3) Etablissement du Rapport initial ;
- (4) Collecte des données et informations/ Interviews et entretiens au niveau du PNUD, du Gouvernement, des bénéficiaires, des agences du système des Nations Unies, des organisations de la Société civile, des partenaires de réalisation... ;
- (5) Rédaction du draft du rapport de l'évaluation et réunion avec le groupe de suivi ;
- (6) Rédaction du rapport final de l'évaluation.

PARTIE 1. RAPPEL DU CPAP, CONTEXTE DE LA MISE EN ŒUVRE

1.1 Rappel du CPAP

Adopté par le Conseil d'Administration du PNUD à sa session de juin 2013, le Programme Pays 2014– 2018 du PNUD en République du Congo, étendu à l'année 2019 est aligné sur trois priorités nationales retenues dans le livre 1 du Plan National de Développement (Document de Stratégie pour la Croissance, l'Emploi et la Réduction de la Pauvreté/ DSCERP) à savoir : « Renforcement de la gouvernance (pilier 1) ; « Développement social et inclusion »(pilier 4) ; « Promotion d'un développement équilibré et durable » (pilier 5). Aligné sur ces priorités nationales, l'assistance du PNUD doit contribuer à l'atteinte de : (i) trois effets de l'UNDAF 2014-2018: Effet UNDAF 1 : « D'ici 2018, les institutions nationales et les médias conduisent des processus électoraux crédibles, libres, équitables, transparents » ; Effet UNDAF 3 : « D'ici 2018, les personnes les plus vulnérables de la population utiliseront les services sociaux de base de qualité (éducation, santé, sécurité alimentaire, eau et assainissement) y compris des services financiers adaptés » ; Effet UNDAF 5 : « D'ici 2018, les institutions et les populations, notamment les femmes, appliquent les politiques de gestion d'un environnement durable intégrant les mesures d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques » ; et (ii) trois résultats du Plan Stratégique du PNUD 2014-2017 : La croissance et le développement sont inclusifs et durables, générant les capacités de production nécessaires pour créer des emplois et des moyens d'existence pour les pauvres et les exclus ; Les attentes des citoyens sont satisfaites notamment en matière de liberté d'expression, de développement, de primauté du droit et de redevabilité, grâce à des systèmes plus solides de gouvernance démocratique ; Les pays se dotent d'institutions renforcées pour assurer progressivement l'accès universel aux services de base.

Le Programme Pays a été décliné en un plan d'action (CPAP) articulé autour de trois axes programmatiques : Programme 1 « Promotion de la gouvernance démocratique ». Pour ce programme, l'assistance doit aboutir à trois produits : (1) Les organes de gestion des élections, les acteurs politiques, les médias et la société civile sont mieux outillés pour faciliter le dialogue et conduire les processus électoraux ; (2) Les administrations publiques et des institutions de la République ont la capacité de délivrer les services et de jouer leur rôle de promoteur et de régulateur de la démocratie ; (3) La mise en œuvre du processus de décentralisation est effective ; Programme 2 « Accélération de l'atteinte des OMD et réduction des inégalités ». Quatre produits sont visés à travers ce second programme : (1) Les outils de planification, de programmation, de suivi-évaluation des politiques et programmes nationaux de développement et des OMD sont élaborés, actualisés et vulgarisés ; (2) Les populations des villages cibles ont accès aux services de la microfinance, aux services sociaux de base de qualité et les utilisent; (3) Les Opportunités d'emploi en faveur des femmes et des jeunes sont promues dans les zones cibles notamment par le développement des micro entreprises et des capacités techniques et organisationnelles; (4) Les lois et règlements protégeant les personnes vivant avec le VIH/SIDA et les activités de prévention sont actualisées et mis en œuvre dans les zones cibles ; Programme 3 « Protection de l'environnement et promotion d'un développement durable, inclusif et résilient ». Cinq produits sont attendus : (1) Des études et des initiatives pilotes pour la satisfaction des besoins des ménages grâce aux énergies renouvelables (solaire et hydroélectricité notamment) sont élaborées et mises en œuvre ; (2) Le sous-secteur de l'artisanat minier est réglementé, les artisans sont structurés en filières et prennent en compte la durabilité environnementale ; (3) Les principes du développement durable et de la résilience aux changements climatiques sont pris en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes ; (4) Les écosystèmes forestiers des zones cibles sont gérés conformément aux principes du développement

durable afin de garantir leur soutenabilité et leur fonction de puits de carbone ; (5) Les institutions nationales en matière de prévention et de gestion des catastrophes et des risques sont fonctionnelles.

L'examen des cadres de résultats du CPD et du CPAP (annexe 7) permet d'indiquer que la totalité des produits du CPD sont intégrés dans le CPAP moyennant un certain recentrage, tel que reflété dans le tableau 1 ci-dessous. Globalement, l'on note une bonne déclinaison du CPD en un CPAP qui contribue à quatre effets UNDAF au lieu de trois. Ainsi, l'évaluation du CPAP vaut pour celle du CPD.

Tableau 1 : Déclinaison des produits CPD dans le CPAP

Programmes	Produits CPD	Déclinaison dans le CPAP
Programme 1 : Promotion de la gouvernance démocratique	Produit 1	Produit 1
	Produit 2	Un recentrage a été opéré dans le CPAP dont le produit 2 intègre les produits 2 et 3 du CPD
	Produit 3	
	Produit 4	Les produits 4 et 5 du CPD sont pris en compte dans le produit 3 du CPAP
	Produit 5	
Programme 2 : Accélération de l'atteinte des OMD et réduction des inégalités	Produit 1	Produit 1
	Produit 2	Les produits 2 et 3 du CPAP intègrent le produit 2 du CPD.
	Produit 3	Cohérence Produit 3 CPD, et Produit 4 du CPAP
Programme 3 : Protection de l'environnement et promotion d'un développement durable, inclusif et résilient	Produit 1	Produit 3
	Produit 2	Produit 4
	Produit 3	Produit 1
	Produit 4	Produit 2
	Produit 5	Produit 5

Produits Programme 1 : (1) Les organes de gestion des élections, les acteurs politiques, les médias et la société civile sont mieux outillés pour faciliter le dialogue et conduire les processus électoraux ; (2) Les administrations publiques et des institutions de la République ont la capacité de délivrer les services et de jouer leur rôle de promoteur et de régulateur de la démocratie ; (3) La mise en œuvre du processus de décentralisation est effective ;

Produits Programme 2 : (1) Les outils de planification, de programmation, de suivi-évaluation des politiques et programmes nationaux de développement et des OMD sont élaborés, actualisés et vulgarisés ; (2) Les populations des villages cibles ont accès aux services de la microfinance, aux services sociaux de base de qualité et les utilisent; (3) Les Opportunités d'emploi en faveur des femmes et des jeunes sont promues dans les zones cibles notamment par le développement des micro entreprises et des capacités techniques et organisationnelles; (4) Les lois et règlements protégeant les personnes vivant avec le VIH/SIDA et les activités de prévention sont actualisées et mis en œuvre dans les zones cibles ;

Produits Programme 3 : (1) Des études et des initiatives pilotes pour la satisfaction des besoins des ménages grâce aux énergies renouvelables (solaire et hydroélectricité notamment) sont élaborées et

mises en œuvre ; (2) Le sous-secteur de l'artisanat minier est réglementé, les artisans sont structurés en filières et prennent en compte la durabilité environnementale ; (3) Les principes du développement durable et de la résilience aux changements climatiques sont pris en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes ; (4) Les écosystèmes forestiers des zones cibles sont gérés conformément aux principes du développement durable afin de garantir leur soutenabilité et leur fonction de puits de carbone ; (5) Les institutions nationales en matière de prévention et de gestion des catastrophes et des risques sont fonctionnelles.

1.2 Contexte de la mise en œuvre du CPAP

La mise en œuvre du CPAP a démarré dans un climat sécuritaire et de paix consolidée et un climat politique apaisé. La situation sociale est caractérisée par un faible IDH (0,537, classant le pays au 137^{ème} rang sur 187 pays en 2011), avec une population qui a connu un taux de croissance annuel de 3,0% en moyenne annuelle entre 2005 et 2011 (3,551 millions d'habitants en 2005 à 4,085 millions d'habitants en 2011, selon les enquêtes ECOM). Sur le plan économique, le Congo a réalisé une croissance soutenue (6,2 % l'an entre 2009 et 2012) avec une faible inflation (3,7 % l'an sur la période). Mais cette croissance a été peu inclusive et peu pourvoyeuse d'emplois, à cause de la faible diversification de la base de l'économie dominée par le secteur pétrolier. Dans le domaine de l'environnement, le potentiel forestier couvre 65 % du territoire, mais le braconnage est en expansion. L'accès à l'énergie reste un défi quotidien pour de très nombreux foyers et fait également peser de lourdes menaces sur l'environnement et les ressources forestières. L'amélioration du cadre de vie, la gestion des déchets et des catastrophes naturelles comme les inondations récurrentes sont timides.

En matière de pilotage du développement, le Gouvernement a mis en place le Plan National de Développement (PND 2012-2016) dont le DSCERP constitue un des 4 livres. La stratégie vise à renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions, diversifier l'économie pour une croissance inclusive en amorçant sa transition vers la mise en œuvre des ODD. Le Congo pourra ainsi faire face aux défis majeurs suivants : i) la faiblesse de la démocratie participative ; ii) la faiblesse des institutions pour conduire efficacement un processus de planification du développement au niveau national et local, centré sur la diversification de l'économie, l'accélération de l'atteinte des OMD et la réduction des inégalités en particulier entre hommes et femmes ; iii) la résilience aux chocs d'origine conjoncturelle, accidentelle et/ou naturelle, la protection de l'environnement, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

Durant la mise en œuvre du CPAP le contexte national a été marqué par d'importants changements au titre desquels : (i) la mise en place de la nouvelle constitution instituée fin 2015 et l'élection présidentielle du 20 mars 2016, qui ont été suivies de violences armées à Brazzaville et dans le Département du Pool. Ceci s'est traduit par une dégradation de la situation sécuritaire/humanitaire avec 15000 déplacés recensés. Au niveau de la gouvernance, le pays stagne au 43^e rang de l'indice Mo Ibrahim ; (ii) le ralentissement de la croissance (2,3% en 2015) dû à la chute des cours du pétrole. Depuis 2014, le PIB qui était dominé à plus de 70% par le secteur pétrole a commencé à décroître avec la baisse continue des cours de l'or noir. Depuis lors, le pays s'est retrouvé dans la logique des collectifs budgétaires. Les interventions ont ainsi pâti des contreperformances des recettes du gouvernement d'origine pétrolière qui ont entraîné des niveaux de versements des fonds de contrepartie en faveur du PNUD très réduits et la suspension de certains projets en cofinancement avec l'Etat et l'impact est considérable sur les ressources du Programme Pays avec près de 10 milliards de FCFA non décaissés (cost-sharing du gouvernement mobilisé à hauteur de 36,58% en 2016 contre 54,23% en 2015) ;

(iii) le lancement d'importantes initiatives liées au développement durable (Fonds Bleu, Fonds Vert Climat (FVC), Stratégie REDD+...), (iv) le lancement national des ODD en 2016, année coïncidant avec la fin du Plan national de Développement 2010-2016.

Ainsi, et dans le contexte actuel de la mise en œuvre du CPAP, le défi majeur réside dans l'élaboration du nouveau PND intégrant les ODD, et à même de promouvoir une croissance hors pétrole, tout en mettant la priorité sur : (i) la diversification de l'économie basée sur les secteurs économiques productifs (agriculture, pêche, et écotourisme, mines, etc.) dans la voie d'un développement humain inclusif et durable ; (ii) l'emploi jeunes ; (iii) l'autonomisation des femmes ; (iv) la bonne gouvernance.

PARTIE 2. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DU PROGRAMME

2.1. Pertinence

2.1.1 Alignement du CPAP par rapport aux priorités nationales et par rapport à l'UNDAF

Un travail remarquable d'alignement du CPAP sur l'UNDAF a été effectué, en rattachant les produits CPAP directement aux effets UNDAF. Dès lors, un bénéfice est tiré de l'alignement des effets UNDAF aux priorités nationales telles que formulées dans le livre 1 du PND (DSCERP). Pour le SNU, et dans le sens « Unis dans l'Action (DaO) », cette démarche devra être renforcée. Cependant, il y a lieu de noter que l'alignement de l'UNDAF sur le PND (DSCERP) est établi de façon globale (niveau des programmes). De façon rigoureuse, cet alignement aurait dû être fait suivant la chaîne Piler/Composante/Programme/ Sous-programme PND (DSCERP). Le tableau 2 ci-après reflète l'alignement des produits du CPAP sur les effets UNDAF et sur les priorités nationales. Le cadre des résultats CPAP devra être réajusté à cet effet.

Tableau 2 : Alignement des produits du CPAP sur les effets UNDAF et sur les priorités nationales

Programme 1 : Promotion de la gouvernance démocratique		
Produits CPAP	Effets UNDAF	Priorités nationales
Produit 1	Effet UNDAF 1	Pilier 1/Gouvernance politique : Promouvoir une démocratie inclusive/Développer la participation citoyenne/Sous-programmes 1 et 2
Produit 2	Effet UNDAF 1	Pilier 1/Gouvernance politique : Promouvoir une démocratie inclusive/Renforcement de la gestion administrative et des ressources humaines /Sous-programmes 1 ; 2 ; et 4
Produit 3	Effet UNDAF 2	Pilier 1/Gouvernance politique : Promouvoir une démocratie inclusive/Promouvoir le développement participatif local/ Sous-programme 1
Programme 2 : Accélération de l'atteinte des OMD et réduction des inégalités		
Produits CPAP	Effets UNDAF	Priorités nationales
Produit 1	Effet UNDAF 3	Pilier 1/Gouvernance politique : Promouvoir une démocratie inclusive/Développer la participation citoyenne/Sous-programmes 3
Produit 2	Effet UNDAF 3	Pilier 4/Protection sociale /Transferts sociaux /Sous-programmes 3
Produit 3	Effet UNDAF 3	Pilier 5/Revitalisation du tissu villageois
Produit 4	Effet UNDAF 3	Pilier 4/Lutte contre le VIH/Sida/Programme 3
Programme 3 : Protection de l'environnement et promotion d'un développement durable, inclusif et résilient		
Produits CPAP	Effets UNDAF	Priorités nationales
Produit 1	Effet UNDAF 5	Pilier 5/Protection de l'environnement et lutte contre le changement climatique/Lutte contre le changement climatique
Produit 2	Effet UNDAF 5	Pilier 5/Protection de l'environnement et lutte contre le changement climatique/Protection de l'environnement
Produit 3	Effet UNDAF 5	Pilier 5/Protection de l'environnement et lutte contre le changement climatique/Protection de l'environnement/Sous- programme 4
Produit 4	Effet UNDAF 5	Pilier 5/Protection de l'environnement et lutte contre le changement climatique/Protection de l'environnement
Produit 5	Effet UNDAF 5	Pilier 5/Protection de l'environnement et lutte contre le changement climatique/Protection de l'environnement/ Sous- programme 1

Le réajustement opéré reflète un alignement complet des 12 produits du CPAP par rapport aux priorités nationales indiquées dans le PND, et par rapport à l'UNDAF.

2.1.2 Alignement du CPAP par rapport aux Résultats stratégiques du PNUD

Dans sa conception, le CPAP doit contribuer à trois résultats du Plan Stratégique du PNUD 2014-2017 :

-Résultat n° 1 : La croissance et le développement sont inclusifs et durables, générant les capacités de production nécessaires pour créer des emplois et des moyens d'existence pour les pauvres et les exclus ;

-Résultat n° 2 : Les attentes des citoyens sont satisfaites notamment en matière de liberté d'expression, de développement, de primauté du droit et de redevabilité, grâce à des systèmes plus solides de gouvernance démocratique ;

-Résultat n° 3 : Les pays se dotent d'institutions renforcées pour assurer progressivement l'accès universel aux services de base. A l'analyse, il ressort que la contribution du CPAP porte sur quatre résultats du Plan Stratégique du PNUD 2014-2017 au lieu de trois.

Le tableau 2 ci-après reflète l'alignement des produits du CPAP sur les résultats du Plan Stratégique du PNUD 2014-2017.

Tableau 3 : Alignement des produits du CPAP sur les résultats du Plan Stratégique du PNUD 2014-2017

Programme 1 : Promotion de la gouvernance démocratique		
Produits CPAP	Effets UNDAF	Résultats du Plan Stratégique du PNUD 2014-2017
Produit 1	Effet UNDAF 1	Tous les deux produits sont alignés sur le Résultat n° 2 : Les attentes des citoyens sont satisfaites notamment en matière de liberté d'expression, de développement, de primauté du droit et de redevabilité, grâce à des systèmes plus solides de gouvernance démocratique
Produit 2	Effet UNDAF 1	
Produit 3	Effet UNDAF 2	
Programme 2 : Accélération de l'atteinte des OMD et réduction des inégalités		
Produits CPAP	Effets UNDAF	Résultats du Plan Stratégique du PNUD 2014-2017
Produit 1	Effet UNDAF 3	Tous les quatre produits sont alignés sur le Résultat n° 1 : La croissance et le développement sont inclusifs et durables, générant les capacités de production nécessaires pour créer des emplois et des moyens d'existence pour les pauvres et les exclus
Produit 2	Effet UNDAF 3	
Produit 3	Effet UNDAF 3	
Produit 4	Effet UNDAF 3	
Programme 3 : Protection de l'environnement et promotion d'un développement durable, inclusif et résilient		
Produits CPAP	Effets UNDAF	Résultats du Plan Stratégique du PNUD 2014-2017
Produit 1	Effet UNDAF 5	Les produits 1 ; 2 ; 3 ; 4 sont alignés sur le Résultat n° 1 : La croissance et le développement sont inclusifs et durables, générant les capacités de production nécessaires pour créer des emplois et des moyens d'existence pour les pauvres et les exclus
Produit 2	Effet UNDAF 5	
Produit 3	Effet UNDAF 5	
Produit 4	Effet UNDAF 5	
Produit 5	Effet UNDAF 5	Résultat n°6 : Dans les périodes qui suivent un conflit ou une catastrophe naturelle, le redressement est rapide et le retour sur le chemin du développement durable se fait sans tarder

Avec le réajustement opéré pour le produit 5, le tableau 3 reflète un alignement complet des 12 produits du CPAP par rapport à quatre Résultats du Plan Stratégique du PNUD 2014-2017, en ligne avec deux secteurs d'activités : (a) Renforcement de la résilience, et (b) Instauration et/ou le renforcement de systèmes de gouvernance démocratique inclusifs et efficaces.

2.1.3 Avantages comparatifs du PNUD justifiant l'intégration des effets UNDAF

L'intégration des effets UNDAF dans le CPAP s'inscrit dans le sens de la continuité de l'assistance du PNUD en exploitant les enseignements tirés du cycle 2009-2013, notamment ceux relatifs (i) au développement des capacités devant être une priorité qui doit bénéficier d'un appui accru et adapté au contexte local ; (ii) l'appropriation et l'alignement aux priorités nationales qui doivent être au cœur de toutes les stratégies d'intervention et, de manière toute particulière, pour la consolidation de la paix et le développement ; (iii) les interventions à la base qui doivent se focaliser sur les communautés. La poursuite des effets retenus se justifie également par le rôle d'agence leader que joue le PNUD au Congo dans le renforcement des capacités nationales de pilotage stratégique du développement, de dialogue politique, et de mobilisation des ressources.

Le PNUD peut se prévaloir de plusieurs avantages comparatifs uniques qui lui confèrent une certaine autorité en matière de développement durable, de gouvernance et de promotion du dialogue. En effet, le capital de confiance dont jouit le PNUD dans le pays en fait un partenaire privilégié et efficace avec les acteurs nationaux et internationaux dans la prise en charge des questions de développement, avec notamment, une capacité à mobiliser et à faciliter les interactions entre les acteurs nationaux de développement et les partenaires internationaux. A cet égard, il convient de noter que pour l'Environnement et la Gouvernance, le PNUD assure la présidence des Groupes thématiques et des Groupes de résultats UNDAF respectivement au niveau des PTF et du SNU. Tout ceci, confère au PNUD un rôle catalytique avéré dans le développement de partenariats innovants favorisant la diversification de l'économie du Congo dans une optique de durabilité.

Au total, la conception du cadre des résultats du CPAP a souffert d'une certaine insuffisance dans l'alignement rigoureux et détaillé des produits aux priorités nationales. Les réajustements opérés ci-dessus démontrent l'alignement complet des 12 produits du CPAP par rapport aux priorités nationales indiquées dans le PND, et par rapport à l'UNDAF. Ceci traduit la pertinence du CPAP dont les produits sont également en ligne avec les secteurs d'activités du Plan stratégique du PNUD : (a) Renforcement de la résilience, et (b) Instauration et/ou le renforcement de systèmes de gouvernance démocratique inclusifs et efficaces.

2.2. Cohérence

2.2.1. Chaîne des résultats du CPAP

L'analyse détaillée du cadre des résultats du CPAP (chapitres I et II de l'annexe 7 : Synoptique des résultats des travaux de revue documentaire et de collecte d'informations) aboutit aux conclusions suivantes : (i) il y'a une bonne déclinaison du CPD en un CPAP qui contribue à quatre effets UNDAF au lieu de trois, comme mentionné dans le CPAP. Ainsi, l'évaluation du CPAP vaut pour celle du CPD ; (ii) la description des axes programmatiques n'explique pas assez l'avantage de l'appui du PNUD en ce qui concerne notamment le pilotage stratégique, et l'opérationnalisation des OMD ; soit deux volets intégrant les produits visés pour chacun des trois programmes ; (iii) les résultats du Programme PMF/FM ne sont pas intégrés dans le CPAP ; (iv) dans la conception du CPAP des stratégies sont définies pour chaque produit. Cette approche ne présente pas une plus-value dans la qualité conceptuelle du CPAP. Pour garder la cohérence globale de l'alignement direct des produits aux effets UNDAF, il serait plus opportun de définir : une stratégie de partenariat pour chaque effet

UNDAF, et les indicateurs des produits ; (v) le cadre des résultats du CPAP est convenablement structuré. Toutefois, il y'avait lieu d'indiquer avant les priorités nationales les OMD servis par les produits. Un format de cadre des résultats CPAP, prenant ces aspects est proposé dans le chapitre II (section 2.1.1) de l'annexe 7.

2.2.2. Cadres de résultats des projets/PTA

L'examen des descriptifs de projets disponibles et des PTA reflète que la conception des cadres des résultats est dictée par l'application de la gestion axée sur les résultats, sous le pilotage du bureau pays. Toutefois, la démultiplication des PTA, même si cela a permis au PNUD de répondre aux attentes des ministères sectoriels, rend souvent difficile l'établissement d'une cohérence sans faille avec les produits CPAP et partant, l'instauration d'une culture de convergence vers les effets UNDAF. Il est souhaitable, que le PNUD impulse la préparation de PTA par effet sous le lead rôle de la DGPD, avec la constitution de Groupes de convergence par domaine de concentration.

Au total, la cohérence globale de la chaîne des résultats (produit, indicateurs, ligne de base, cibles) du CPAP est établie à 60 % (chaîne des résultats complète pour 7 produits sur les 12). Une révision du CPAP devra être opérée pour prendre également en compte le cadrage par rapport aux ODD.

2.3. Efficacité

L'examen détaillé de la mise en œuvre qui fait l'objet du Chapitre III de l'annexe 7, permet de tirer les conclusions suivantes en ce qui concerne les résultats obtenus.

2.3.1. Etat des cibles des produits

L'état des produits se présente comme suit :

2.3.1.1 Programme 1 : « Promotion de la gouvernance démocratique »

Effet UNDAF 1 : « D'ici 2018, les institutions nationales et les médias conduisent des processus électoraux crédibles, libres, équitables, transparents »

Etat actuel du Produit 1 « Les organes de gestion des élections, les acteurs politiques, les médias et la société civile sont mieux outillés pour faciliter le dialogue politique et conduire les processus électoraux » : Produit partiellement réalisé (60% des cibles). Le renforcement des capacités des acteurs étatiques et non étatiques a abouti à la mise en place de la Plateforme associative des réseaux des ONG œuvrant en faveur des élections apaisées et crédibles (PROSCEAC), et de l'Unité de monitoring des médias au niveau du Conseil Supérieur de la Liberté de Communication. Les initiatives de sensibilisation des populations organisées conjointement avec l'UNESCO, l'UNOCA et le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme ont touché plus de 300 personnes sur les questions des droits de l'homme, la formation des journalistes, des analystes électoraux, et des femmes candidates aux élections législatives, sénatoriales, locales et municipales. Ainsi, l'assistance a permis d'améliorer : la connaissance des congolais sur leurs droits électoraux ; la qualité de la couverture médiatique des élections ; les capacités techniques des observateurs membres de la société civile en ce qui concerne le traitement des données électorales, et l'élaboration des rapports d'observation des élections. Tous ces efforts ont contribué à l'augmentation du taux de participation des populations aux différentes élections (Référendum du 20 Octobre 2015, Présidentielles du 16 Avril 2016, Législatives et Locales du 16 Juillet 2017). Le défi réside dans le fonctionnement durable de la Plateforme et de l'Unité de monitoring des médias.

Etat actuel du Produit 2 « Les administrations publiques et des institutions de la République ont la capacité de jouer leur rôle de promoteur et de régulateur de la démocratie » : Produit partiellement réalisé (30% des cibles). Un retard important a été enregistré dans la dynamique enclenchée pour outiller l'administration publique. Le plan stratégique de la réforme de l'Etat est élaboré, le processus de validation est en cours. L'élan pris en 2017 devra conduire à la validation et à la mise en œuvre du plan stratégique de la réforme de l'Etat.

Produit 3 « La mise en œuvre du processus de décentralisation est effective ». Ce produit contribue plutôt à l'atteinte de l'*Effet UNDAF 2 « D'ici 2018, les conseils départementaux et les communautés assument la responsabilité du développement local »*.

Etat actuel du Produit 3 : Produit partiellement réalisé (30% des cibles). L'assistance a abouti actuellement à : l'élaboration de la Politique nationale de développement local dont le processus de validation est en cours ; la réalisation des études conduites définissant le schéma informatique pour les villes de Pointe-Noire et Brazzaville. Il reste la mise en place des équipements ; l'élaboration de 4 Plan départemental de développement (Kouilou, Niari, Bouenza, Plateaux) ont été élaborés ; -11 programmes de développement villageois élaborés (Tongo, Ngoa 2, Kinkouala, Loémé, Foota, Mbouabe-Lefini, Yambambeti, Ikpebele, Ndoki 1, Bokombo, Litombi, Bamassa, Bokoma, Mongolo, Inkouélé).

Dans le domaine de l'autonomisation des communautés, 3 forages d'eau ont été construits à Tongo, à Tandou Mboma et à Tandou bizenzé.

2.3.1.2 Programme 2 : « Accélération de l'atteinte des OMD et réduction des inégalités »

Effet UNDAF 3 : « D'ici 2018, les personnes les plus vulnérables de la population utiliseront les services sociaux de base de qualité (éducation, santé, sécurité alimentaire, eau et assainissement) y compris des services financiers adaptés »

Etat actuel du Produit 1 « Les outils de planification, de programmation, de suivi-évaluation des politiques et programmes nationaux de développement et des OMD sont élaborés, et/ou actualisés et vulgarisés » : Produit partiellement réalisé (50% des cibles). Le suivi-évaluation est le maillon faible de l'appui (rapport final sur la réalisation des OMD non réalisé) qui a permis d'aboutir à : l'appui à l'élaboration des guides méthodologiques et de Suivi-Evaluation des politiques Publique (intégrant le triptyque genre-Emploi-Changement climatique) en juin 2017 ; la revue à mi-parcours du PND ; la feuille de route sur l'appropriation des ODD permettant à chaque secteur de les intégrer dans les différentes politiques et programmes sectoriels ainsi que quatre (4) instruments majeurs en faveur de la diversification économique (document de politique nationale de développement du commerce intérieur, document de politique nationale foncière, stratégie nationale du tourisme, politique nationale de l'emploi). Par manque de ressources, le PNUD n'a pu appuyer le pays dans la conduite de trois enquêtes comme prévu (Enquête Congolaise auprès des Ménages-ECOM III ; Enquête Démographique et de Santé du Congo -EDSC-III ; Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples -MICS). Cette situation favorise un retard dans la collecte des données fiables pour mesurer les changements au niveau de l'effet.

Etat actuel du Produit 2 « Les populations des villages cibles ont accès aux services de la microfinance, aux services sociaux de base de qualité et les utilisent » : Produit partiellement réalisé (50% des cibles). Les activités ont permis (i) de doter 15 grands villages de plans de revitalisation dont 11 l'ont été pendant la période sous revue et de promouvoir des activités économiques, notamment dans le sous-secteur de l'artisanat minier (mise en place d'un cadre réglementaire et structuration de 7 groupements pilotes) ; (ii) la formation et l'appui aux coopératives des 253 femmes de la localité de Madingou pour la production maraichère, et aux producteurs (pêcheurs, maraichers, vanniers, agriculteurs) du district de Nzambi; (iii) l'amélioration des conditions de vie (forages d'eau et appui aux activités génératrices de revenus dans les départements du Pool et de Nzamba Nzassi). Le défi réside dans la mise en place et le fonctionnement continu d'un mécanisme de financement de proximité.

Etat actuel du Produit 3 « Les Opportunités d'emploi en faveur des femmes et des jeunes sont promues dans les zones cibles » : Produit partiellement réalisé (70% des cibles). Les activités ont permis, avec la coopération japonaise, d'obtenir rapidement des résultats considérables (900 jeunes formés aux

métiers porteurs, en entrepreneuriat et à la création d'entreprise dans 4 régions du Congo ; 400 micro entreprises créées et opérationnelles ; lancement au Congo de l'initiative Youth Connekt Congo qui vise à créer de multiples opportunités pour les jeunes). Ceci constitue un cas de succès en matière de promotion de l'emploi notamment pour les jeunes au regard de l'approche basée sur la mise place et le fonctionnement simultané de trois Guichets : Guichet Formation ; Guichet Appui/Conseil ; Guichet Financement.

Le défi se trouve dans la pérennisation de ces guichets. Les subventions déjà en place doivent conduire à la création d'un Fonds d'insertion dont la localisation dans une institution de financement doit faire l'objet d'un protocole contraignant pour l'institution financière en ce qui concerne l'utilisation des fonds que pour l'insertion.

Etat actuel du Produit 4 « Les textes législatifs (loi et texte d'application) et réglementaires protégeant les personnes vivant avec le VIH/SIDA et les activités de prévention sont mis en œuvre dans les zones cibles » : Produit partiellement réalisé (30% des cibles). Les activités de prévention n'ont pas été développées en 2016 et 2017. Les résultats sont plus probants pour l'appui concernant le volet Genre-Leadership féminin et VIH/SIDA (Nouvelle Politique Nationale Genre ; Programme National de Promotion du Leadership Féminin en Politique et dans la Vie Publique ; Plan d'action 2017-2021 de la politique genre décliné en programmes dont celui de l'autonomisation des femmes).

2.3.1.3 Programme 3 : « Protection de l'environnement et promotion d'un développement durable, inclusif et résilient »

Effet UNDAF 5 : « D'ici 2018, les institutions et les populations, notamment les femmes, appliquent les politiques de gestion d'un environnement durable intégrant les mesures d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques »

Etat actuel du Produit 1 « Trois études et des initiatives pilotes pour la satisfaction des besoins des ménages grâce aux énergies renouvelables sont élaborées et mises en œuvre » : Produit partiellement réalisé (55% des cibles). Les résultats déjà obtenus permettent au Congo de se doter d'un dispositif de pilotage stratégique du développement durable et de s'aligner aux exigences internationales en matière d'adaptation aux changements climatiques et de protection de l'environnement. Les cadres de référence établis (politiques sectorielles/stratégies et programmes) et leurs plans constituent une base de négociation pour la mobilisation des ressources.

Etat actuel du Produit 2 « Le sous-secteur de l'artisanat minier est réglementé, cinq coopératives d'artisans sont structurées en filières et prennent en compte la durabilité environnementale » : Produit partiellement réalisé (40% des cibles). Les activités en cours vont aboutir à l'organisation des filières de l'artisanat minier (orpaillage et diaminage).

Etat actuel du Produit 3 « Trois (3) politiques sectorielles/stratégies et programmes ont pris en compte les principes du développement durable au cours de leur élaboration et mise en œuvre » : Produit partiellement réalisé (55% des cibles). Les résultats déjà obtenus permettent au Congo de se doter d'un dispositif de pilotage stratégique du développement durable et de s'aligner aux exigences internationales en matière d'adaptation aux changements climatiques et de protection de l'environnement (Stratégie Nationale de Développement Durable ; Plan National d'Action pour l'Environnement révisé (PNAE) ; Stratégie Nationale et Plan Directeur du Tourisme ; Stratégie Nationale de Distribution du Bois Transformé élaborée et validée ; Cadre réglementaire et institutionnel national pour la mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitables des Avantages). Les cadres de référence établis et leurs plans constituent une base de négociation pour la mobilisation des ressources. Au niveau opérationnel, les initiatives lancées sont porteuses d'espoir pour la prise en compte la durabilité environnementale

par les acteurs (250 ménages, par le biais de l'association Femme & Energie, utilisent les foyers améliorés couplés aux produits de recyclage des déchets de l'industrie de bois ; 7 groupements d'artisans miniers mis en place et en cours d'équipement ; Corps des Jeunes Volontaires du Congo mis en place sans un cadre institutionnel/juridique défini).

Etat actuel du Produit 4 « Les capacités des organismes publics et des OSC sont renforcées pour gérer les écosystèmes forestiers conformément aux principes du développement durable afin de garantir leur soutenabilité et leur fonction de puits de carbone » : Produit partiellement réalisé (65% des cibles). Les actions menées favorisent le développement de l'économie verte et permettent d'impulser les échanges entre les partenaires techniques et financiers et les porteurs de projets verts (Stratégie de gestion du paysage élaborée ; Mécanisme d'appui à la mise en œuvre des AGR au profit des communautés riveraines (lacs Télé et Lac Tumba) ; Association de reconversion d'ex-braconniers créée (40 ex-braconniers sont reconvertis par un système de micro-crédits) ; Centre de contrôle anti-braconnage inter-pays construit ; Maison d'arrêt de Ouesso réhabilitée ; Stratégie nationale REDD+; 10ha de forêt plantés avec la participation des communautés).

Etat actuel du Produit 5 « Les institutions nationales chargées de la prévention et de la gestion des crises et des catastrophes sont fonctionnelles » : Produit faiblement réalisé (10 % des cibles). Les activités n'ont démarré qu'en 2017.

2.3.2. Niveau de la contribution du PNUD dans les progrès vers les effets

L'examen détaillé de la mise en œuvre qui fait l'objet du Chapitre III de l'annexe 7, permet d'apprécier le niveau de la contribution du PNUD dans les progrès vers les effets UNDAF :

Effet UNDAF 1 « D'ici 2018, les institutions nationales et les médias conduisent des processus électoraux crédibles, libres, équitables, transparents » :

Les progrès induits par la contribution du PNUD dans les progrès vers l'atteinte de l'effet UNDAF 1 ont surtout concerné (i) la promotion de la culture démocratique et la participation citoyenne, à travers notamment : le renforcement des capacités des acteurs étatiques et non étatiques (mise en place de la Plateforme associative des réseaux des ONG œuvrant en faveur des élections apaisées et crédibles et de l'Unité de monitoring des médias au niveau du Conseil Supérieur de la Liberté de Communication) ; la sensibilisation des populations organisées conjointement avec l'UNESCO, l'UNOCA et le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme (plus de 300 personnes sur les questions des droits de l'homme). Tous ces efforts ont contribué à l'augmentation du taux de participation des populations à l'élection présidentielle (68,92% contre 40% dans les villes aux municipales et locales de 2014) ; (ii) la relance du processus de réforme de l'Etat (plan stratégique de la réforme de l'Etat élaboré). L'élan pris en 2017 devra conduire à la validation et à la mise en œuvre du plan stratégique de la réforme de l'Etat. L'extension du CPAP en 2019, offre l'opportunité de renforcer le lead rôle du PNUD dans l'appui à la réforme de l'Etat.

Il convient de noter que l'absence de sollicitation du Gouvernement pour un appui au processus électoral (avec un fichier accepté par tous les acteurs) ne permet pas d'atteindre toutes les cibles (45 % des cibles actuellement). Dans cette situation, la validité du maintien intégral de cet effet dans le CPAP se pose.

Effet UNDAF 2 « D'ici 2018, les conseils départementaux et les communautés assument la responsabilité du développement local » :

Peu de progrès ont été enregistrés dans la contribution du PNUD vers l'atteinte de l'Effet UNDAF 2. Pour le présent cycle, l'assistance n'a fait l'objet que du PTA 2017. Compte tenu de l'engagement des autorités nationales à accélérer, avec l'accompagnement du PNUD, la validation de la Politique nationale de développement local et la mise en œuvre du processus de décentralisation, il est nécessaire de poursuivre les cibles (30 % des cibles actuellement) en 2018-2019 et au-delà.

Au regard des niveaux de la contribution du PNUD dans les progrès vers les effets UNDAF 1 et 2, il est plus opportun de concentrer les efforts dans un Programme cadre « Gouvernance » axé sur : le développement de la participation citoyenne, le renforcement de la gestion administrative, et l'appui à la décentralisation / le développement participatif local.

Effet UNDAF 3 « D'ici 2018, les personnes les plus vulnérables de la population utiliseront les services sociaux de base de qualité (éducation, santé, sécurité alimentaire, eau et assainissement) y compris des services financiers adaptés » :

Les progrès enregistrés dans la contribution du PNUD vers l'atteinte de l'Effet UNDAF 3 sont moyens. Le PNUD a maintenu son rôle d'agence leader dans l'appui au pilotage stratégique (feuille de route sur l'appropriation des ODD ; politique nationale de développement du commerce intérieur ; politique nationale foncière ; stratégie nationale du tourisme ; politique nationale de l'emploi ; Nouvelle Politique Nationale Genre ; Programme National de Promotion du Leadership Féminin en Politique et dans la Vie Publique ; Plan d'action 2017-2021 de la politique genre).

L'opérationnalisation des politiques/stratégies a été enclenchée à travers la revitalisation de 8 grands villages, la promotion des activités économiques (artisans miniers, coopératives de 253 femmes pour la production maraichère) et l'amélioration des conditions de vie (forages d'eau et appui aux activités génératrices de revenus dans les départements du Pool et de Pointe Noire) Le défi réside dans la mise en place et le fonctionnement continu d'un mécanisme de financement de proximité.

Le niveau de la contribution du PNUD (50 % des cibles) a été obtenu grâce au partenariat avec le Japon ayant permis d'obtenir rapidement des résultats considérables en matière de promotion de l'emploi notamment pour les jeunes (900 jeunes formés aux métiers porteurs ; 400 micro entreprises créés et opérationnelles). Ceci constitue un cas de succès en matière de promotion de l'emploi au regard de l'approche basée sur la mise place et le fonctionnement simultané de trois Guichets : Guichet Formation ; Guichet Appui/Conseil ; Guichet Financement.

Le défi se situe dans la pérennisation de ces guichets. Il est souhaitable que les subventions déjà en place conduisent à la création d'un Fonds d'insertion dont la localisation dans une institution de financement doit faire l'objet d'un protocole contraignant pour l'institution financière en ce qui concerne l'utilisation des fonds que pour l'insertion.

Compte tenu des efforts à déployer pour la mobilisation des ressources, la poursuite de l'assistance du PNUD vers l'Effet UNDAF 3 devra se concentrer sur (i) l'appui au pilotage stratégique, et (ii) la promotion de l'emploi pour les jeunes et les femmes. Ainsi, l'appui à l'autonomisation des communautés et à l'amélioration des conditions de vie, se situera sous l'Effet UNDAF 5 dans l'optique d'un développement de moyens d'existence durable dont le processus lie la promotion des AGR et l'amélioration des conditions de vie à des obligations de préservation de l'environnement. Le programme micro financement du FEM (PMF/FEM) pourra être le « bras armé » du Programme Pays à cet effet.

Effet UNDAF 5 : « D'ici 2018, les institutions et les populations, notamment les femmes, appliquent les politiques de gestion d'un environnement durable intégrant les mesures d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques »

Des progrès significatifs ont été enregistrés vers l'atteinte de l'effet (55% des cibles). Le PNUD a joué un rôle leader permettant au Congo : (i) de se doter d'un dispositif de pilotage stratégique du développement durable tout en s'alignant aux exigences internationales en matière d'adaptation aux changements climatiques et de protection de l'environnement, et (ii) de développer les capacités des

collectivités à la base dans la voie de la création de richesses durables. L'avantage compétitif du PNUD est établi pour l'Effet 5, et la poursuite des cibles revêt une grande priorité.

2.3.3. Niveau de la contribution du PNUD dans la prise en compte de l'équité et de l'égalité de genre

La contribution du PNUD dans la prise en compte de l'équité et de l'égalité de genre s'est surtout située au niveau du pilotage stratégique. Le plaidoyer réalisé avec le FNUAP a permis d'accélérer l'élaboration d'une nouvelle version de la loi sur la parité. L'appui du PNUD au Ministère en charge de la Promotion de la Femme a également permis de doter le Congo d'une nouvelle Politique Nationale Genre et d'un Programme National de Promotion du Leadership Féminin en Politique et dans la Vie Publique. Un plan d'action 2017-2021 de la politique genre décliné en programme dont celui de l'autonomisation des femmes. Grâce à l'appui technique et financier du BP, un projet de création des maisons de la femme dans différents départements est à l'étude et sera un des mécanismes de promotion de l'autonomisation des femmes. Le pays est doté d'une stratégie et d'un plan de renforcement des droits des femmes vivant avec le VIH visant la réduction des discriminations et stigmatisations qui empêchent ces femmes de jouer pleinement leur rôle dans le processus de développement national. Le plan d'action 2017-2021 de la politique genre est décliné en programme dont celui de l'autonomisation des femmes.

2.3.4. Stratégie de partenariat de mise en œuvre

Dans la conception et la mise en œuvre, l'on note l'absence d'une stratégie ad hoc de partenariat pour chaque effet UNDAF. Pour obtenir les progrès significatifs indiqués plus haut, le Bureau pays a été compétitif auprès du Japon (emplois/jeunes), et des fonds environnementaux.

Les partenariats établis n'ont pas été conçus sur la base de concertations vers la réalisation des effets UNDAF. Dans cette situation, il n'a pas eu un dispositif de dialogue entre les partenaires et de plaidoyer/communication dédié spécifiquement au choix des effets, à la détermination, et au suivi du rôle de chaque partenaire.

Globalement et à mi-parcours (avec l'extension du cycle en 2019), l'efficacité de la mise en œuvre du CPAP est acceptable (45 % des cibles) compte tenu des difficultés de mobilisation des budgets de contrepartie de l'Etat. Les efforts de mobilisation des ressources ont été payants pour rehausser le niveau d'efficacité qui est jugé bon en ce qui concerne la contribution du PNUD aux Effets UNDAF 3 et 5, avec respectivement des cibles réalisées à 50 et 55 %.

Pour plus d'efficacité, et au regard de la situation en ce qui concerne la mobilisation des ressources, et l'état des cibles des produits, il souhaitable de recentrer l'assistance pour 2018-2019 et pour le prochain Programme Pays autour deux axes stratégiques pour lesquels, le PNUD dispose d'un avantage compétitif permettant de contribuer, avec l'intégration des ODD, aux objectifs nationaux de développement humain inclusif et durable axés sur : la diversification de l'économie basée sur les secteurs économiques productifs (agriculture, pêche, et écotourisme, mines, etc.); l'emploi jeunes ; l'autonomisation des femmes ; la bonne gouvernance.

Le recentrage proposé pourra ainsi, faire l'objet de deux programmes cadres reflétant chacun, l'appui au pilotage stratégique au niveau national, et l'opérationnalisation des ODD dans les sites de concentration géographique :

🏠 Programme cadre 1 « Développement Durable » comprenant deux axes :

Axe 1 : Pilotage stratégique du développement durable (Appui à la formulation/révision et au suivi des stratégies/politiques/plans au niveau national et local dans des sites pilotes ; Renforcement de capacités de négociation/suivi des accords internationaux notamment sur la biodiversité, et les changements climatiques) ;

Axe 2 : Dynamiques locales de croissance durable et de résilience aux changements climatiques (développement socio-économique et préservation de l'environnement, tout en assurant une synergie avec les efforts de décentralisation, d'urbanisation résiliente, de consolidation de la paix, et de sécurité humaine ; et avec les efforts humanitaires). Cet axe est porteur d'initiatives conjointes pour le SNU.

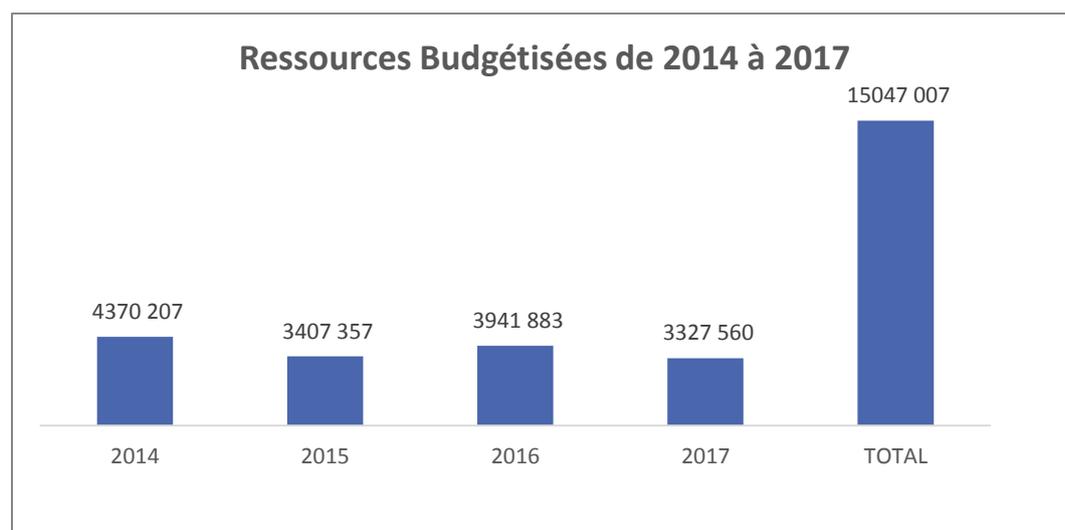
🏠 Programme cadre 2 « Appui à la gouvernance » comprenant deux axes :

Axe 1 : Gouvernance administrative (réforme de l'Administration Publique, la valorisation des ressources humaines, dont les questions afférant à l'équité homme / femme) ;

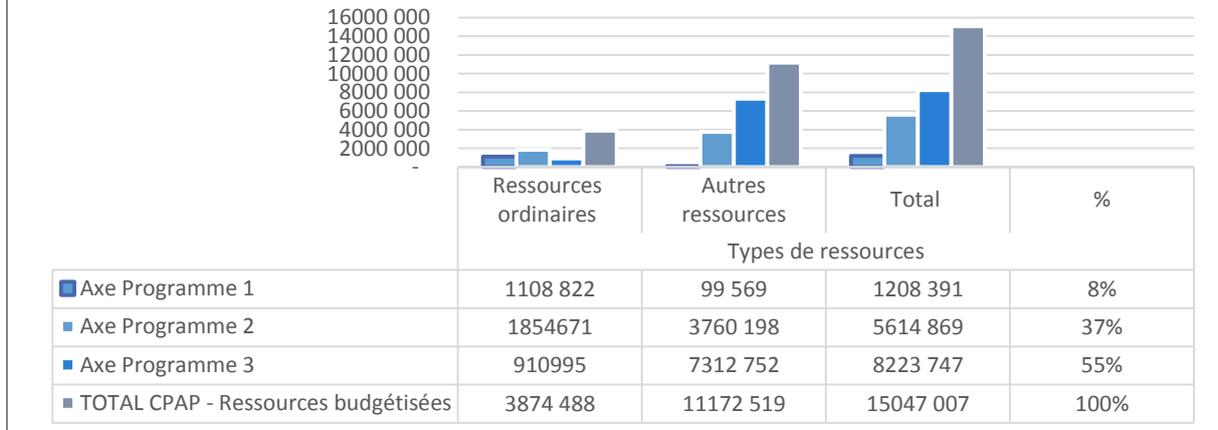
Axe 2 : Gouvernance locale (décentralisation ; participation citoyenne).

2.4. Efficience

L'examen détaillé de l'état des cibles des produits et de la situation de l'exécution financière (annexes 7 et 6) révèle que les retards enregistrés entre l'élaboration des cadres de référence (politiques/stratégies...) ont entraîné une faible efficience de la contribution du PNUD particulièrement pour les effets UNDAF 1 et 2. La rapidité de la mise en œuvre des partenariats PNUD/ Japon (emploi jeunes) et PNUD/Fonds environnementaux (FEM, REDD+...) ont permis de rehausser l'efficience de la mise en œuvre du Programme, jugée globalement moyenne sur la période sous revue.



Ressources Budgétisées par Axe d'intervention de 2014 à 2017



2.5. Impacts

L'examen de la mise en œuvre du portefeuille des projets du CPAP a permis de noter des changements positifs en ce qui concerne :

- (i) L'existence à date, des principaux référentiels de développement durable ; ce qui permet au gouvernement de développer son plaidoyer et sa capacité de dialogue/négociation dans les agendas nationaux, régionaux et mondiaux sur les questions de développement durable ;
- (ii) L'avènement de nouveaux types de comportement au niveau des communautés dans la gestion des ressources pour contribuer au développement durable (réduction de la pression sur la coupe des forêts naturelles à des fins énergétiques grâce à l'utilisation par 150 ménages des foyers améliorés en partenariat avec l'ONG Femme Energie ; réduction de la pression sur la faune à travers la reconversion de 40 braconniers...) ;
- (iii) Une certaine rapidité dans la promotion de l'emploi notamment pour les jeunes par le biais du partenariat PNUD/Japon. L'approche utilisée constitue un cas de succès avec la mise place et le fonctionnement simultané de trois Guichets : Guichet Formation ; Guichet Appui/Conseil ; Guichet Financement (900 jeunes formés aux métiers porteurs, en entrepreneuriat et à la création d'entreprise dans 4 régions du Congo ; 400 micro entreprises créés et opérationnelles).

2.6. Durabilité

L'action du gouvernement en matière de plaidoyer et de dialogue/négociation concernant le développement durable relève d'une fonction de service public qui est continu dans l'agenda de l'Etat.

Cependant, les changements de comportement au niveau des communautés dans la gestion des ressources pour contribuer au développement durable suppose l'existence et le fonctionnement continu d'un mécanisme de financement de proximité pour les moyens d'existence durable. Pour ce faire, le PNUD et le gouvernement devront tout mettre en œuvre en vue de l'établissement de partenariats avec le secteur privé (sociétés pétrolières, minières...), les systèmes de microfinance pour appuyer les communautés. Le programme PMF/FEM pourra être le bras armé pour la mise en œuvre de l'assistance du PNUD.

Quant à la promotion rapide de l'emploi pour les jeunes, le défi réside dans le fonctionnement simultané et continu des trois Guichets : Guichet Formation ; Guichet Appui/Conseil ; Guichet Financement. Au bénéfice des subventions déjà en place, le PNUD devra appuyer avec le Japon, la création d'un Fonds d'insertion.

PARTIE 3. ANALYSE DES ARRANGEMENTS RELATIFS A LA GESTION

3.1 Modalités de mise en œuvre

L'année 2016 a marqué un tournant dans l'application des principes de la réforme des Nations Unies, notamment ceux ayant trait à la simplification et à l'harmonisation, en opérant conformément aux instruments harmonisés et communs de programmation de pays tels que la matrice de résultats de l'UNDAF, l'utilisation des transferts en espèces, les PTA...

L'analyse a permis de relever que les arrangements institutionnels retenus pour la gestion du Programme entre le PNUD et le Ministère en charge du Plan n'ont pas été totalement appliqués. Les revues annuelles de l'UNDAF n'ont pas été suffisamment documentées afin de prendre en charge les besoins de réajustements du CPAP induits par le non versement des contreparties du gouvernement.

Les initiatives de mise en place de projets conjoints tardent à aboutir. Ceci ne favorise pas le DaO dans des délais rapprochés et permettant de disposer d'enseignements pertinents pour le prochain UNDAF.

La mise en œuvre du Programme s'effectue selon la modalité NIM avec l'appui du Bureau PNUD. Le recours aux services de VNU a été noté, et ceci devra être renforcé notamment pour le développement d'un volontariat national.

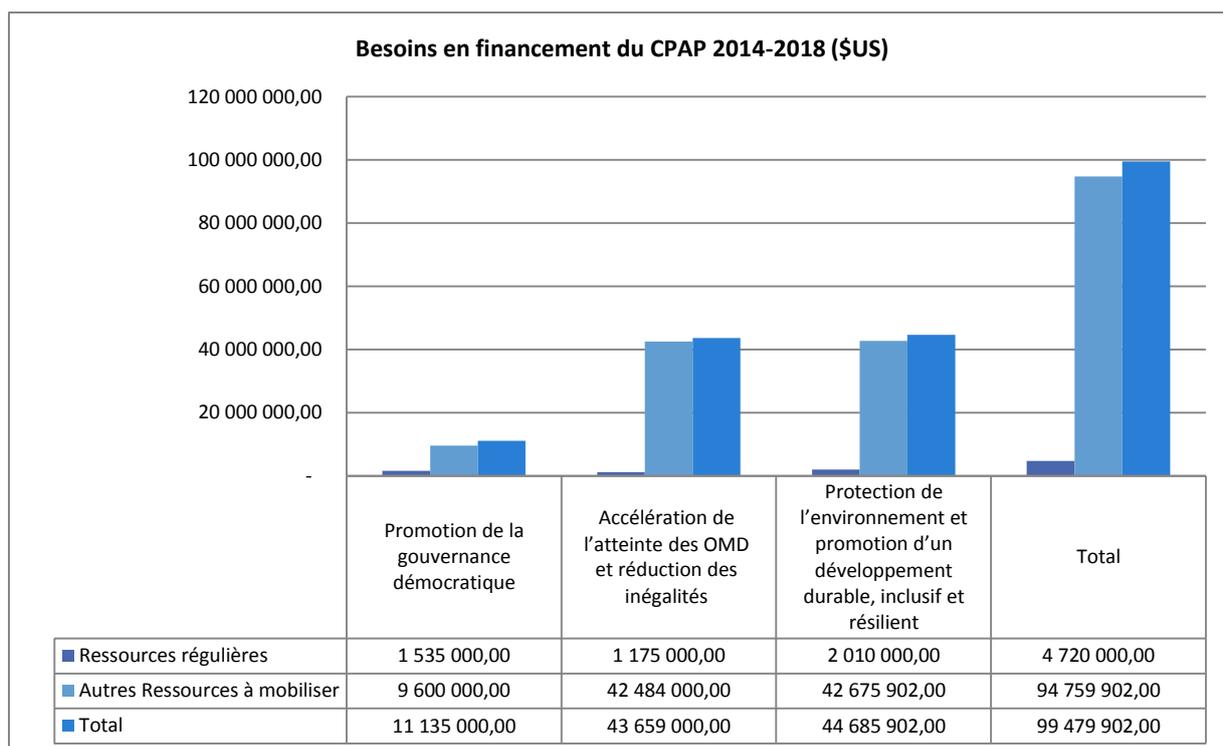
L'appui des Opérations dans la mise en œuvre du CPAP est jugé globalement satisfaisant malgré l'allongement de certains délais de recrutement et de paiement, qui sont intrinsèques aux procédures.

3.2 Mobilisation des ressources/Exécution financière

3.2.1 Mobilisation des ressources

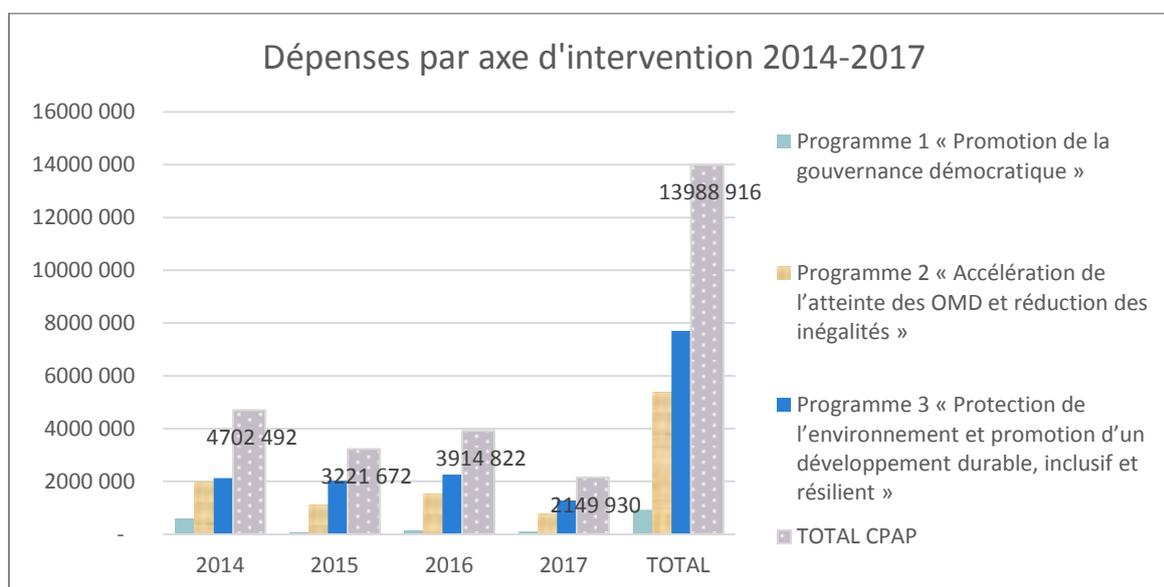
En référence au Cadre des résultats du CPAP, l'objectif de mobilisation des ressources de base portait sur un total de 5, 717,000 dollars U.S. Les ressources de base approuvées ont atteint à 5, 333,507 dollars U.S soit 93% des prévisions.

En ce qui concerne les autres ressources, les approbations ont atteint 13, 384,500 dollars U.S, sur un objectif initial de 99, 479,902 dollars E.U ; soit un taux de 13,45 %. Cette situation qui découle du non versement des budgets de contrepartie de l'Etat constituant plus de 70 % du total des fonds à mobiliser, représente une tendance lourde pour la poursuite des résultats notamment pour les programmes 1 et 2.



3.2.2 Exécution financière

Le total des dépenses porte actuellement sur 13 988,916 dollars U.S, soit un taux d'exécution financière de 81% du budget total approuvé dans ATLAS. Ceci constitue une performance favorisant le développement de partenariat. L'annexe 6 fournit la situation financière détaillée.



3.3 [Suivi/Evaluation du Programme](#)

Le mécanisme global de suivi du CPAP axé sur celui de l'UNDAF n'a pas fonctionné au point d'alimenter la détermination instantanée de l'état des cibles.

La plateforme de gestion et suivi Atlas du PNUD n'est pas encore accessible à la partie nationale, et les résultats tirés par le Bureau ne font pas l'objet de partage avec la contrepartie.

Un plan d'évaluation du CPAP a été établi par le Bureau. Les évaluations prévues ont été conduites avec un certain décalage. L'évaluation à mi-parcours du CPAP aurait dû être menée en 2016.

Toutefois, l'extension du CPAP en 2019 permettra d'exploiter les résultats pour alimenter le processus de préparation du prochain Programme.

Les audits des projets NIM ont été organisés comme il convient. Les rapports ne soulèvent pas d'observations particulières impactant négativement la notation du Bureau.

PARTIE 4. DIFFICULTES MAJEURES RENCONTREES

Les principaux facteurs qui ont influencé les progrès vers les effets sont les suivants :

- 1) Le non versement des budgets de contrepartie nationale qui constituent environ 70 % des ressources complémentaires aux ressources régulières du PNUD. La coordination conjointe et rapprochée PNUD/DGPD qui a été déficitaire aurait conduit à un réajustement des cibles dès 2015, afin de garantir la performance du Programme Pays ;
- 2) La faible capacité de mobilisation de ressources notamment pour le Programme 1 : Promotion de la gouvernance démocratique, et le Programme 2 : Accélération de l'atteinte des OMD et réduction des inégalités. Ceci a induit des retards dans la réalisation complète et à temps des cibles au détriment de l'efficacité de la mise en œuvre ;
- 3) Le non fonctionnement du mécanisme de suivi-évaluation Effets UNDAF/Produits CPAP ;
- 4) Le déficit de communication entre les équipes de mise en œuvre/réalisation dans la recherche de convergence/synergie dans la planification et la mise en œuvre des PTA. L'existence de groupes de convergence fonctionnels pour les composantes CPAP, aurait permis d'éviter cette situation, sur la base de rencontres pour la planification des plans des PTA et leur suivi.

PARTIE 5. CONCLUSIONS, ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS

5.1 Conclusions

L'analyse de la mise œuvre du CPAP conduit aux conclusions suivantes :

- 8) L'examen des cadres de résultats du CPD et du CPAP permet d'indiquer que la totalité des produits du CPD sont intégrés dans le CPAP moyennant un certain recentrage. Globalement, l'on note une bonne déclinaison du CPD en un CPAP qui contribue à quatre effets UNDAF au lieu de trois. Ainsi, l'évaluation du CPAP vaut pour celle du CPD ;
- 9) La conception du cadre des résultats du CPAP a souffert d'une certaine insuffisance dans l'alignement rigoureux et détaillé des produits aux priorités nationales. Les réajustements opérés démontrent l'alignement complet des 12 produits du CPAP par rapport aux priorités nationales indiquées dans le PND 2012-2016, et par rapport à l'UNDAF. **Ceci traduit la pertinence du CPAP** dont les produits sont également en ligne avec les secteurs d'activités du Plan stratégique du PNUD : (a) Renforcement de la résilience, et (b) Instauration et/ou le renforcement de systèmes de gouvernance démocratique inclusifs et efficaces ;
- 10) **La cohérence globale de la chaîne des résultats (produit, indicateurs, ligne de base, cibles) du CPAP est établie à 60 %** (chaîne des résultats complète pour 7 produits sur les 12). Une révision du CPAP devra être opérée pour prendre également en compte le cadrage par rapport aux ODD, et le potentiel de mobilisation des ressources des programmes ;
- 11) Globalement et à mi-parcours (avec l'extension du cycle en 2019), **l'efficacité de la mise en œuvre du CPAP est acceptable (45 % des cibles)** compte tenu des difficultés de mobilisation des budgets de contrepartie de l'Etat. Les efforts de mobilisation des ressources ont été payants pour rehausser le niveau d'efficacité qui est jugé bon en ce qui concerne la contribution du PNUD aux Effets UNDAF 3 et 5, avec respectivement des cibles réalisées à 50 et 55 % ;
- 12) L'examen détaillé de l'état des cibles des produits et de la situation de l'exécution financière révèle que les retards enregistrés entre l'élaboration des cadres de référence (politiques/stratégies...) ont entraîné une faible efficacité de la contribution du PNUD particulièrement pour les effets UNDAF 1 et 2. La rapidité de la mise en œuvre des partenariats PNUD/ Japon (emploi jeunes) et PNUD/Fonds environnementaux (FEM, REDD+...) ont permis de rehausser **l'efficacité de la mise en œuvre du Programme, jugée globalement moyenne sur la période sous revue**;
- 13) L'examen de la mise en œuvre du portefeuille des projets du CPAP a permis de noter des changements positifs en ce qui concerne : (i) l'existence à date, des principaux référentiels de développement durable ; ce qui permet au gouvernement de développer son plaidoyer et sa capacité de dialogue/négociation dans les agendas nationaux, régionaux et mondiaux sur les questions de développement durable ; (ii) l'avènement de nouveaux types de comportement au niveau des communautés dans la gestion des ressources pour contribuer au développement durable; et (iii) Une certaine rapidité dans la promotion de l'emploi notamment pour les jeunes par le biais du partenariat PNUD/Japon. L'approche utilisée constitue un cas de succès avec la mise place et le fonctionnement simultané de trois Guichets : Guichet Formation ; Guichet Appui/Conseil ; Guichet Financement.
- 14) Les principaux facteurs qui ont influencé les progrès vers les effets concernent: (i) le non versement des budgets de contrepartie qui constituent environ 70 % des ressources complémentaires aux ressources régulières du PNUD ; (ii) la faible capacité de mobilisation de ressources pour les Programmes « Promotion de la gouvernance démocratique », et

« Accélération de l'atteinte des OMD et réduction des inégalités » ; (iii) le non fonctionnement du mécanisme de suivi-évaluation Effets UNDAF/Produits CPAP.

5.2 Enseignements tirés

La conduite de l'évaluation permet de tirer les enseignements ci-après :

- 4) Un travail remarquable d'alignement du CPAP sur l'UNDAF a été effectué, en rattachant les produits CPAP directement aux effets UNDAF. Cette démarche devra être renforcée avec, au demeurant, la définition d'une stratégie de partenariat pour chaque effet UNDAF, la généralisation de PTA consolidés par effet, et un contrôle qualité continu et rigoureux permettant de garantir la plénitude de la gestion axée sur les résultats dans l'optique du DaO;
- 5) La promotion rapide de l'emploi pour les jeunes, nécessite le fonctionnement simultané et continu de trois Guichets : Guichet Formation ; Guichet Appui/Conseil ; Guichet Financement ;
- 6) Les changements de comportement au niveau des communautés dans la gestion des ressources pour contribuer au développement durable supposent l'existence et le fonctionnement continu d'un mécanisme de financement de proximité pour les moyens d'existence durable.

5.3 Recommandations

Au regard des priorités nationales actuelles, l'évaluation conduite permet de formuler des recommandations dans la voie d'une concentration plus stratégique de la coopération PNUD/ Gouvernement autour d'objectifs de développement humain inclusif et durable. Ainsi, il est recommandé :

5.3.1 Au Gouvernement et au SNU :

Réajuster le cadre des résultats UNDAF avec, au demeurant, la définition d'une stratégie de partenariat pour chaque effet UNDAF, et Généraliser les PTA consolidés par effet ;

5.3.2 Au Gouvernement et au PNUD :

- 3) Réviser le cadre des résultats CPAP pour prendre en compte le cadrage par rapport aux ODD, et la concentration de l'assistance autour de deux programmes cadres :
 - ✦ Programme cadre 1 « Développement Durable » comprenant deux axes : Axe 1 : Pilotage stratégique du développement durable (Appui à la formulation/révision et au suivi des stratégies/politiques/plans au niveau national et local dans des sites pilotes ; Renforcement de capacités de négociation/suivi des accords internationaux notamment sur la biodiversité, et les changements climatiques) ; Axe 2 : Dynamiques locales de croissance durable et de résilience aux changements climatiques (développement socio-économique et préservation de l'environnement, tout en assurant une synergie avec les efforts de décentralisation, d'urbanisation résiliente, de consolidation de la paix, et de sécurité humaine ; et avec les efforts humanitaires). Cet axe est porteur d'initiatives conjointes pour le SNU ;
 - ✦ Programme cadre 2 « Appui à la gouvernance » comprenant deux axes : Axe 1 : Gouvernance administrative (réforme de l'Administration Publique, la valorisation des ressources humaines, dont les questions afférant à l'équité homme / femme) ; Axe 2 : Gouvernance locale (décentralisation ; participation citoyenne) ;
- 4) Formuler un descriptif pour chacun des Programmes cadres proposés. La promotion de l'emploi pour les jeunes (avec la mise en place d'un fonds d'insertion) sera sous l'axe 2 : Dynamiques locales de croissance durable et de résilience aux changements climatiques. Appuyer la mobilisation des ressources auprès du Japon et des autres PTF ;

5.3.3 Au Gouvernement :

De veiller à l'inscription et à la mobilisation des budgets de contrepartie

5.3.4 Au PNUD :

- 5) Assurer un contrôle qualité rigoureux permettant de garantir la plénitude de la gestion axée sur les résultats ;
- 6) Impulser le développement d'initiatives conjointes SNU au titre de l'axe 2 : Dynamiques locales de croissance durable et de résilience aux changements climatiques ;
- 7) Appuyer l'établissement de partenariats PNUD/secteur privé/ONG/communautés à la base/institutions de micro finance pour le développement de moyens d'existence durable ;
- 8) Renforcer l'Unité en charge du PMSU dans le domaine du suivi-évaluation.

ANNEXES

Annexe 1 : Termes de référence pour l'évaluation



Termes de référence de la mission d'évaluation du cadre de coopération de pays (CPD) du Congo 2014-2018

Intitulé du poste :	Consultants, spécialiste de l'évaluation du CPD Un (1) consultant/e international/le Un (1) Consultant(te) national(e)
Lieu d'exécution :	Brazzaville
Domaine :	Gouvernance démocratique, développement social et inclusion et Protection de l'environnement et promotion d'un développement durable, inclusif et résilient
Durée des services	25 jours
Date de prise de fonction	A la signature du contrat

I. CONTEXTE

Le cadre de coopération de pays 2014-2018, est centré sur trois axes ayant la vocation de

- (1) Promouvoir la gouvernance démocratique ;
- (2) Promouvoir du développement social et inclusion ;
- (3) Protéger l'environnement et promouvoir un développement durable, inclusif et résilient.

I.1 Analyse de la situation

Le Congo est un pays hydro forestier, couvert à 65% de forêts tropicales denses et humides et de

35% de savane et se situe en Afrique centrale qui s'étend sur une superficie de 342 000 kilomètres carrés, avec une fenêtre de 170 kilomètres sur l'océan Atlantique (à l'ouest) et partage ses frontières avec le Centrafrique au Nord, le Cameroun au Nord-Ouest, le Gabon à l'Ouest, le Cabinda (Angola) à l'extrême Sud-Ouest, et la République démocratique du Congo à l'Est et au Sud. Les enquêtes ECOM révèlent que la population congolaise a crû de 3,0% en moyenne annuelle entre 2005 et 2011, passant de 3,551 millions d'habitants en 2005 à 4,085 millions d'habitants en 2011. Sur le plan économique, il sied de noter que le pays a enregistré un taux de croissance moyen de l'ordre de 7,0% au cours de la période 2008-2012, tiré aussi bien par le secteur pétrolier (9,6%) que par le secteur hors pétrole (4,0% en 2009, 6,4% en 2010, 8,0% en 2011 et 10,0% en 2012). Le secteur non pétrolier a évolué grâce aux efforts soutenus dans les télécommunications (10%), l'agriculture (3,9%), les industries manufacturières (5,4%), les transports et le commerce (11,7%), fruit des réformes structurelles engagées durant la période, conjuguées aux efforts de renforcement des

infrastructures, notamment dans les domaines du transport et de l'énergie. Toutefois, depuis 2014, le PIB qui était dominé à plus de 70% par le secteur pétrole a commencé à décroître avec la baisse continue des cours de l'or noir. Depuis lors, le pays s'est retrouvé dans la logique des collectifs budgétaires.

Pour accompagner les Etats dans leur volonté de développement, le PNUD, s'est doté d'un Plan d'Action Stratégique pour la période 2014-2017 qui couvre différents domaines d'intervention centrées sur des axes liés à : la lutte contre la pauvreté ; la gouvernance démocratique ; la gestion de l'environnement et les changements climatiques ; la prévention et la gestion des crises et le relèvement ; la prévention et la gestion des catastrophes naturelles le développement des partenariats; et le renforcement des changements structurels.

Cette Stratégie se traduit au niveau des bureaux pays par l'élaboration des cadres d'appui stratégiques de développement, notamment pour le cas d'espèce pour le cycle de programmation 2014 – 2018 ; du CPD, du Plan Cadre des Nations pour l'Aide au Développement (UNDAF) et le Plan d'Action du programme de Pays (CPAP) dont l'objet est d'opérationnaliser ses engagements.

Lors de l'élaboration du présent CPD, objet d'évaluation à mi-parcours l'évolution du pays les 10 dernières années indiquait des performances macroéconomiques favorables, malgré la mauvaise tenue des cours du pétrole qui continue a perturbé fortement les perspectives budgétaires et de croissance. Le taux de croissance moyen entre 2004 et 2014 a été de 5%. Les autres indicateurs de l'économie nationale étaient également appréciables et respectaient les seuils de convergence de la CEMAC : (i) l'inflation contenue (3% en 2014) (ii) le budget de l'Etat excédentaire pendant plus de 10 ans avant de devenir déficitaire à partir de 2014, (iii) le solde de la balance commerciale positif (iv), l'endettement était contenu et les agences de notation Standard & Poor et Moody's conservait la note B pour la dette congolaise, même si elle a dû être abaissée (B+ en 2014) ; (v) le Congo, avec des améliorations notables dans la gestion et la transparence des ressources extractives, a accédé au statut de pays conforme à l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) et avait réintégré le processus de Kimberley.

Cependant, les perspectives sont devenues moins favorables dans le contexte de la chute drastique des prix des matières premières en particulier du pétrole qui représente 65% du PIB du Congo et 80% des recettes publiques. Les recettes budgétaires ont fortement chuté ainsi que les dépenses d'investissements ont baissé de près de 50% en passant d'une moyenne de 1500 milliards de FCFA ces deux dernières années à une prévision de 700 milliards dans le budget 2016 soumis à l'assemblée. Les prévisions de croissance pour les 5 prochaines années ont dû être revues à la baisse, le taux de croissance moyen projeté sur la période 2015-2020 est seulement de 3% (FMI, 2015). Avec un taux de croissance démographique également de 3% (RGPH 2007), ces prévisions signifieraient une stagnation du revenu par tête et des difficultés à réduire significativement dans le futur le taux de pauvreté élevé de 46,5% si des changements importants n'étaient opérés.

Le Congo a joui pendant quelques années d'un environnement socio-politique et économique favorable.

Le climat sécuritaire et de paix s'était consolidé et le climat politique apaisé, avec la tenue dans le calme de l'élection présidentielle en 2009. La concertation entre acteurs politiques en 2011 a permis la signature d'un code de bonne conduite en prélude aux élections législatives de 2012. Cependant, le faible taux de participation aux dernières élections ainsi que les contestations des résultats par certains partis de l'Opposition ont constitué des signes préoccupants et persistants qui ont trouvé leur expression au cours des dernières élections présidentielles de mars 2016.

Sur le plan économique, le Congo a réalisé une croissance soutenue (6,2 % l'an entre 2009 et 2012) avec une faible inflation (3,7 % l'an sur la période). Mais cette croissance a été peu inclusive et peu pourvoyeuse d'emplois, à cause de la faible diversification de la base de l'économie dominée par le secteur pétrolier, le secteur non pétrolier ne contribuant que pour un tiers en moyenne à la formation du PIB. Par ailleurs, le climat des affaires est très pénalisant pour le secteur privé (181ème sur 183 au classement de Doing Business en 2012). Le pays a de grandes opportunités de développement, mais la croissance hors pétrole, qui doit en être le moteur, est freinée par la capacité et l'efficacité limitées des pouvoirs publics à gérer des programmes d'investissement public et des populations à développer des initiatives dans les secteurs économiques productifs (agriculture, pêche, tourisme etc.).

Sur le plan social, le pays à continuer à présenter des signes de fragilité malgré l'amélioration du contexte économique. Le taux élevé de pauvreté¹ (46,5 % en 2011), le chômage préoccupant (6,9 % en 2011) notamment celui des jeunes (42,2 % des moins de 30 ans), l'IDH bas (0,537) classant le pays au 137ème rang sur 187 pays en 2011 et les inégalités (Indice de Gini de : 0,47, Indice d'inégalité entre les sexes : 0,628), constituent des menaces pour la paix sociale. Les retards et les insuffisances observés dans le processus de décentralisation sont des causes de la lenteur des progrès vers un développement humain inclusif. Quant aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les évaluations récentes indiquent que seul l'OMD 2 relatif à l'accès à l'éducation primaire universel pourrait être atteint à l'horizon 2015. L'atteinte des OMD nécessitera donc la mise en place de leviers d'accélération des programmes pro-pauvres.

Du point de vue environnemental, les changements ont été très visibles sur la période et le pays a fait preuve de beaucoup d'engagement pendant la COP21 et compte parmi les pays signataires de l'Accord de Paris. Il convient de rappeler que le Congo possède 65 % de couverture forestière, des potentialités hydro climatiques, des parcs nationaux (13% du territoire), mais le milieu rural est très vulnérable à cause de fortes pressions sur les ressources ligneuses, du fait de la pauvreté et de la faiblesse de la fourniture énergétique. L'amélioration du cadre de vie, la préparation à une plus grande résilience face aux chocs internes et externes, la gestion des déchets et la prévention des risques et des catastrophes naturelles manquent de structuration, et leur importance a été manifeste, avec des intempéries ayant engendré des ruissèlements avec ravinement et éboulements de terre se traduisant par des inondations.

Conscient de toutes ces faiblesses, le Gouvernement a mis en place un nouveau cadre de planification stratégique (DSCERP 2012-2016). Cette stratégie vise à renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions, diversifier l'économie pour une croissance inclusive en amorçant sa transition vers la mise en œuvre des ODD. Le Congo pourra ainsi faire face aux défis majeurs suivants : i) la faiblesse de la démocratie participative ; ii) la faiblesse des institutions pour conduire efficacement un processus de planification du développement au niveau national et local, centré sur la diversification de l'économie, l'accélération de l'atteinte des OMD et la réduction des inégalités en particulier entre hommes et femmes ; iii) la résilience aux chocs d'origine conjoncturelle, accidentelle et/ou naturelle, la protection de l'environnement, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

Le renforcement des capacités nationales de planification stratégique a abouti à l'élaboration du Plan national de développement (PND 2012-2016) dont le DSCERP constitue un des 4 livres, et à une meilleure prise en compte des OMD à travers la formulation du Plan national pour l'atteinte des OMD et du 2ème Rapport National des Progrès vers l'atteinte des OMD, de l'étude sur la vulnérabilité de l'économie congolaise et ses perspectives de diversification et le Rapport National sur le développement humain ; la mise en place d'une base de données climatiques avec la modélisation des scénarii et extrêmes climatiques ainsi que la définition d'un cadre de politique de l'économie verte ; l'élaboration de l'avant-projet de loi sur la parité et du plan d'action pour la mise en œuvre de la

¹ Source : DSCERP 2012-2016 et Enquête Congolaise auprès des Ménages (ECOM 2011). PPTTE : Pays pauvres Très Endettés PIB : Produit Intérieur Brut ; OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

politique nationale genre et la prise en compte du genre dans les statistiques nationales et l'élaboration de l'IDISA² pour le Congo ; l'adoption et la vulgarisation des lois sur la protection des droits des personnes vivant avec le VIH et des populations autochtones.

I.2 Contenu du programme

Le programme découle de l'UNDAF 2014-2018 et vient en appui aux efforts nationaux pour la réalisation des priorités stratégiques du DSCERP (2012-2016). Il est basé sur 3 des 5 priorités nationales : Renforcement de la Gouvernance (1er axe); Développement social et inclusion (3ème axe), et Promotion d'un développement équilibré et durable (5ème axe). Il vise à renforcer les capacités des institutions au niveau national et local, avec un accent sur la participation communautaire, pour assurer l'amélioration de la cohésion sociale et le développement humain durable. En matière de programmation et de gestion de ressources, le PNUD veillera à l'application des principes énoncés dans la Déclaration de Paris et le Plan d'Action d'Accra, ainsi qu'à l'intégration des thèmes transversaux, notamment le VIH/SIDA, le genre, le développement des capacités, la promotion des droits humains et la Gestion axée sur les résultats (GAR).

Promotion de la gouvernance démocratique, le PNUD poursuivra son partenariat de premier plan avec la partie nationale dans les deux prochaines échéances du cycle électoral (présidentielles de 2016, législatives de 2017) notamment la maîtrise du corps électoral et appuiera la mise en œuvre de la stratégie de décentralisation du gouvernement. L'accent sera mis sur : a) un renforcement ciblé des institutions, acteurs politiques et organisations de la société civile concernée et impliqués dans les processus électoraux ; b) un renforcement des capacités du Parlement afin qu'il puisse assumer son rôle sur le plan législatif et du contrôle de l'action publique ; c) le renforcement des capacités de l'administration publique et des institutions démocratiques notamment la cour constitutionnelle et la cour des comptes. L'appui du PNUD visera aussi à : a) accompagner le Gouvernement à doter les 12 départements de plans de développement opérationnels élaborés avec les communautés locales tout en renforçant la capacité de gestion des finances publiques et ; b) renforcer les capacités des responsables locaux et des communautés à la mise en œuvre de ces plans.

Accélération de l'atteinte des OMD et réduction des inégalités, la principale contribution du PNUD dans ce domaine sera d'appuyer les efforts globaux des autorités et du SNU sur : a) le renforcement des statistiques pour fournir des données désagrégées sur les OMDs (femmes, jeunes, personnes âgées, handicapées et autochtones) ; b) la mise en place des mécanismes de promotion d'une croissance inclusive et un meilleur accès des pauvres aux moyens et techniques de production, surtout pour les jeunes et les femmes ; c) le soutien à l'approche multisectorielle pour réduire le VIH/SIDA. Enfin, le PNUD organisera des discussions avec le gouvernement sur l'équilibre et l'intégration des conclusions de Rio+20 et l'agenda de développement post-2015 dans les stratégies nationales.

Protection de l'environnement et promotion d'un développement durable, inclusif et résilient. Partenaire principal des autorités dans la dynamique post-Rio+20, le PNUD va renforcer ses appuis pour : a) la réforme du cadre politique, juridique et réglementaire à travers la révision du PNAE³, b) la mise en œuvre des mesures d'afforestation et de conservation de la biodiversité ; c) la promotion des énergies renouvelables à l'échelle nationale et locale avec la participation des femmes chefs de ménages ; d) le plaidoyer pour des plans opérationnels de gestion des déchets dans les trois plus grandes villes du Congo; e) le renforcement du système d'alerte précoce et la préparation à la gestion des catastrophes impliquant les groupes vulnérables (femmes, les jeunes, les personnes âgées, handicapées et autochtones).

² Indice de Développement des Inégalités Sexo-spécifiques en Afrique (IDISA). CPAP : Country Programme Action Plan

³ Plan National d'Actions Environnementales (PNAE)

La réalisation du Programme intégrait déjà les risques liés aux conséquences des échéances électorales programmées au cours de son cycle de vie, au manque de données statistiques fiables, à l'allocation tardive des fonds de contrepartie nationale et à la survenue de catastrophes naturelles accidentelles ou conjoncturelles susceptibles d'influencer l'environnement socio politique et économique. Pour les prévenir, le bureau a fortement encouragé la DGAE⁴ et la CONEL à prendre les mesures idoines pour corriger les faiblesses liées à l'organisation des élections et la prise en compte des récriminations enregistrées.

Une stratégie de mobilisation des ressources nationales tenant compte des difficultés en matière de mise à disposition des fonds de contrepartie, a été rendu disponible et un renforcement des capacités nationales pour la prévention des catastrophes est en cours d'exécution la mise en œuvre de la SNDS⁵ a permis la création d'un Institut National de la Statistique.

I.3 JUSTIFICATION

L'évaluation du cadre de coopération de pays 2014-2018 se justifie par le respect de la conformité de la politique d'évaluation et des exigences en matière de planification au PNUD. L'évaluation du cadre de coopération de pays (CPD) 2014– 2018 visera à mesurer le niveau des résultats atteints et des impacts par rapport aux objectifs spécifiques inclus dans ledit Programme. Pour ce faire, elle couvrira essentiellement quatre aspects : la pertinence, l'efficacité et l'efficacé ainsi que la durabilité de ses acquis. En outre, elle doit permettre de tirer des leçons et de formuler des recommandations dans le but de pérenniser les acquis, d'appuyer la conception et de faciliter le développement des projets et programmes d'appui à la planification du Bureau de pays pour les 2 années avenir. Cette évaluation jouera un rôle particulièrement important dans le dispositif de mise en œuvre de l'assistance du PNUD au Congo.

Les conclusions et recommandations de cette évaluation contribueront de manière substantielle à l'analyse diagnostic du Congo lors de l'élaboration du nouveau cadre de programmation du bureau pays 2018-2023.

II. PROTEE DE L'EVALUATION ET SE S PRINCIPAUX OBJECTIFS

L'évaluation se déroulera sur une période de 25 jours suivant un calendrier préalablement discuté par les parties prenantes. L'évaluation devra apporter des appréciations sur l'utilisation rationnelle des ressources mobilisées, l'actualité et la pertinence des risques et des hypothèses, les mécanismes de pilotage et de coordination du CPD.

L'examen entreprendra une analyse approfondie du portefeuille de programmes du PNUD et des activités pendant la période sous revue, en examinant spécialement la contribution du PNUD aux résultats nationaux en matière de développement dans pays. Il évaluera les résultats clés, en particulier les résultats anticipés et imprévus, positifs et négatifs, intentionnels et non intentionnels et couvriront l'aide du PNUD financée à la fois par des ressources propres du PNUD ou pas. L'évaluation comportera deux composantes principales : **l'analyse des résultats du développement et le positionnement stratégique du PNUD**. Pour chaque composante à savoir la Promotion de la gouvernance démocratique ; la Promotion du développement social et de l'inclusion puis la Protection de l'environnement et promotion d'un développement durable, inclusif et résilient, l'évaluation présentera ses résultats et son évaluation selon les critères d'évaluation définis.

Elle vise spécifiquement les objectifs ci-après :

⁴ Direction générale des affaires électorales (DGEA) Commission nationale électorale (CONEL)

⁵ Stratégie nationale de développement des statistiques (SNDS)

- a) **Analyse de la conception des projets du Programme pays et de leur cohérence avec les priorités nationales :**
- La cohérence avec la Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté et avec d'autres cadres stratégiques adoptés par le Gouvernement Congolais durant la période couverte par le programme pays ;
 - La pertinence et la validité des stratégies d'intervention et des actions proposées par rapport aux contextes national et régional ;
 - La pertinence des objectifs, des effets et des produits correspondants au programme ;
 - La conformité des objectifs et des résultats avec les besoins réels exprimés par les bénéficiaires ;
 - Le degré de satisfaction des partenaires par rapport à la cohérence avec les documents d'orientation ;
 - L'adéquation et la cohérence des projets/Programmes du CPD par rapports aux effets attendus de l'UNDAF ;
 - Le degré de contribution des Projets/programmes du CPD à la réalisation des effets de l'UNDAF.
- b) **Evaluation de la performance du Programme par rapport aux points suivants :**
- L'atteinte des objectifs et des résultats par rapport aux prévisions du CPD et aux autres documents nationaux pertinents ;
 - La pertinence et l'efficacité des projets mis en œuvre ;
 - Le choix et la mise en œuvre de l'approche stratégique ;
 - Les autres résultats imprévus qui seraient obtenus ou auxquels ce programme aurait contribué ;
 - Les effets négatifs éventuels que la mise en œuvre des projets du CPD aurait contribué à engendrer ou à renforcer ;
 - Le système de suivi-évaluation ;
 - Les contraintes et les opportunités identifiées.
- c) **Evaluation de la durabilité des acquis :**
- Le degré de participation et d'appropriation des parties prenantes et des bénéficiaires ;
 - Les apports des projets pour le renforcement des capacités de ses bénéficiaires et partenaires locaux (institutions publiques, jeunes, associations de base, etc.) afin de les mettre en mesure d'accompagner efficacement le processus de pérennisation ;
 - Le degré d'appropriation des acquis des projets au niveau local, notamment des outils et référentiels développés dans le cadre des projets ;
 - Le potentiel de réplique des expériences menées.
- d) **Identification des leçons apprises**
- L'identification des leçons apprises et des meilleures pratiques (*points forts et faibles*) et la formulation des propositions et recommandations dans la perspective de la consolidation et de la pérennisation des acquis.
- e) **Evaluation de la prise en compte de l'équité et de l'égalité de genre :**
- Les progrès accomplis dans l'intégration du genre dans la mise en œuvre des projets ;

- La contribution de la mise en œuvre du CPD à la promotion de l'égalité de genre et à l'autonomisation de la femme, notamment la participation de celle-ci à la prise de décision et à l'émergence de mécanismes d'inclusion ;
- Des recommandations sur les meilleures approches à adopter pour améliorer l'égalité des sexes pour les planifications futures.

III. QUESTIONS DE L'ÉVALUATION, NIVEAUX D'ANALYSE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'analyse sera axée sur les cinq critères d'évaluation à savoir : la pertinence- l'efficacité- l'efficience- la durabilité et l'impact seront appliqués pour cette évaluation. Conformément au CPD, les activités et résultats devraient être sensibles aux questions de genre et à la participation. Les évaluateurs devront s'assurer que ces deux aspects ont été pris en compte.

L'évaluation mettra aussi un accent particulier sur l'analyse des partenariats et des synergies avec les structures et acteurs déjà existants. A ce niveau, l'analyse sera centrée sur :

- La pertinence du portefeuille de partenaires des projets concernés (types de partenaires, convergence de leurs missions propres avec les objectifs et approches du CPD) ;
- Le niveau des apports fournis par les différents partenaires locaux (gouvernement, associations de base etc.) et l'efficacité de ces apports dans la réalisation des résultats ;
- Les modes de collaboration et les synergies réalisées avec ces partenaires en vue de l'atteinte des résultats ;
- Les contraintes du partenariat, les solutions apportées et les domaines d'améliorations possibles. Plus spécifiquement, l'évaluation couvrira les aspects définis ci-après et qui ne sont pas du reste exhaustif. Il s'agit de :
 - La conception et la pertinence des projets ;
 - L'exécution des projets ;
 - Le partenariat et les synergies avec les acteurs existants ;
 - Les résultats et leur visibilité ; □ La pérennisation.

L'évaluation devra :

1) S'assurer de la pertinence des orientations stratégiques et programmatiques du CPD 2014-2018 :

- Dans quelle mesure les effets du CPD et leurs stratégies de mise en œuvre sont pertinents par rapport à l'UNDAF 2014-2018 et aux priorités nationales du Plan National de Développement (PND) exprimées pour la même période à travers les principaux documents pays ?
- Comment les arrangements institutionnels utilisés ont-ils été adéquats par rapport aux enjeux ?
- Dans quelle mesure l'engagement du PNUD dans la Promotion de la gouvernance démocratique ; la Promotion du développement social et de l'inclusion puis la Protection de l'environnement et promotion d'un développement durable, inclusif et résilient

reflètent les considérations stratégiques, y compris le rôle du PNUD dans le contexte du développement du Congo et son avantage comparatif vis-à-vis des autres partenaires ;

- Quels sont les facteurs externes qui ont contribué à la réalisation ou non des effets escomptés ?
- Dans quelle mesure les acteurs travaillent-ils à atteindre les mêmes résultats, avec une compréhension commune et dans une démarche de complémentarité ?

2) Mesurer l'efficacité et l'efficience de la contribution du PNUD :

- Quels sont les niveaux de réalisation des effets du CPD 2014-2018 du PNUD Congo: résultats et défis majeurs ?
- Dans quelle mesure les résultats obtenus au niveau des effets du CPD ont-ils contribué aux effets de l'UNDAF et du Plan Stratégique du PNUD ? □ Quel a été le rapport coût/résultats ?
- Dans quelle mesure la stratégie du Bureau Pays PNUD (y compris la stratégie de mobilisation des ressources, de Suivi et Evaluation, de partenariat) et la gestion des opérations d'une manière générale sont focalisées d'une manière cohérente sur les progrès vers les effets escomptés de l'UNDAF y compris les priorités nationales ?
- Quelles sont les pistes et propositions pertinentes concernant les domaines et stratégies qui doivent être modifiés ou qui ont besoin d'améliorations significatives pour la formulation du nouveau programme pays 2019-2023 ?

3) Appropriation Nationale, Renforcement des Capacités et Durabilité :

- Dans quelle mesure les bénéfices ou résultats de développement obtenus vont continuer ou ont des chances de continuer après l'achèvement des interventions du CPD ?
- Quel est le niveau d'appropriation nationale du CPD ?
- Les capacités nationales et locales développées et renforcées par le CPD ont-elles produit des effets durables ?

4) L'impact :

- Quels ont été les résultats obtenus par le CPD et quels en ont été les bénéfices pour les populations ?
- Quels facteurs ont contribué/ou empêché à l'atteinte des résultats ?
- Dans quelle mesure les interventions du PNUD ont-elles contribué à l'atteinte des résultats ?

5) Evaluer les progrès réalisés et les perspectives en matière de l'égalité entre les sexes :

- Evaluer, à travers la transversalité du genre, les résultats transformationnels des interventions y afférents, dégager les facteurs contextuels positifs (socio-économique, normatif et socio anthropologiques) qui ont rendu possibles les résultats et dresser les profils de facteurs de résistance sur lesquels le futur CPD devra actionner sa stratégie de transformation qualitative des rapports sociaux homme-femme en vue de l'équité des sexes.
- Dans quelle mesure le Programme pays du Bureau Pays 2014-2018 a-t-il contribué à la Promotion de l'égalité entre les sexes, à l'autonomisation de la femme ?

IV.2- Définir les axes stratégiques pour la période 2019-2023

L'atteinte (même partielle) des objectifs majeurs du CPD 2014-2018 structurés à travers ses trois effets devraient conduire à une nouvelle dynamique du cadre de coopération entre le PNUD et le Gouvernement du Congo, susceptible d'induire une relance socio-économique tirée par un certain

nombre de secteurs porteurs et d'actualité. Dans ce cadre, cet exercice devra, sur la base de l'analyse approfondie de l'évolution du contexte national et international, ainsi que les priorités nationales, identifier et proposer des recommandations/orientations stratégiques et programmatiques les plus pertinentes pour la formulation du nouveau programme pays (CPD 2019-2023).

IV. METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

Il s'agit d'une évaluation sommative et prospective dont une grande partie des données proviendront des rapports des principales évaluations réalisées dans le cadre de l'exécution du programme pays actuel. En fonction des gaps de données et d'informations les évaluateurs pourront utiliser des moyens et canaux adaptés pour la collecte des données et informations complémentaires en vue d'élaborer les conclusions, leçons tirées /meilleures pratiques et recommandations attendues. La méthodologie comprendra :

- Une revue documentaire : L'exploitation de l'ensemble des documents produits dans le cadre de la conduite de la mise en œuvre du CPAP 2014-2018 (documents de projet, documents/manuels techniques élaborés dans la réalisation des activités des projets, les rapports annuels, les rapports de mission, etc.), du rapport de la revue à mi-parcours du Plan Cadre d'Appui au Développement des Nations Unies (UNDAF), les rapports nationaux sur le développement humains (RNDH), les Rapports Annuels Axés sur les Résultats (ROAR), tous les documents relatifs aux programmes/projets liés à l'effet, les accords de partenariat ;
- Une analyse des tendances, défis et perspectives issues des rencontres (interview, séances de travail) avec les différents acteurs tant au niveau national qu'au niveau des sites (structures gouvernementales, partenaires au Développement, collectivités locales, agents de réalisation, organisations de la société civile, organisations de bénéficiaires...). La mission devra tenir compte, des recommandations générales et des procédures d'évaluation du Gouvernement et du PNUD.
- L'évaluation adoptera une approche inclusive et participative impliquant un large éventail de partenaires et d'intervenants. Une cartographie des parties prenantes sera effectuée afin d'identifier les partenaires directs et indirects du PNUD (représentants du gouvernement, des organisations de la société civile, du secteur privé, des Agences des Nations Unies, d'autres organisations multilatérales et bilatérales, et surtout des bénéficiaires...). Des discussions de groupes ou toute autre méthode participative pourraient être utilisées.
- Des échanges stratégiques avec les principaux partenaires gouvernementaux, les bailleurs et les acteurs clés de la société civile pour identifier les orientations stratégiques et programmatiques pertinentes pour la formulation du nouveau programme pays (CPD 2019-2023).

V. RESULTATS ET LIVRABLES ATTENDUS

Les consultants produiront un rapport en français selon le format standard du PNUD (Annexe) et en feront un résumé de cinq (5) pages au moins en français et en anglais. Le rapport attendu sera de type analytique et fera ressortir les principaux résultats de l'évaluation, les leçons à tirer ainsi que les recommandations. Son contenu correspondra aux prescriptions des termes de référence de la mission. Le rapport final devra intégrer des annexes pertinentes et utiles (termes de référence, liste des

partenaires rencontrés, entretiens réalisés, documents exploités, exemples d'outils mobilisés, etc) pour la compréhension du document et son exploitation future.

V.1 PRINCIPAUX PRODUITS ATTENDUS DE L'EQUIPE D'EVALUATION ET COMPETENCES

Les produits spécifiques attendus de l'équipe d'évaluation sont :

- 1) Rapport initial de l'évaluation : document décrivant la compréhension du mandat, la méthodologie spécifique à suivre pour l'évaluation y compris le cadre analytique qui sera utilisé pour réaliser les méta-analyses. Le rapport initial devra aussi indiquer la méthode retenue par les évaluateurs pour conduire l'analyse prospective indiquée dans les objectifs de l'évaluation. De même, la répartition des tâches entre les membres de l'équipe, le chronogramme de la mission, les outils d'analyse et de collecte des données complémentaires devraient être inclus dans la note qui sera présentée par l'équipe des consultants aux parties prenantes de l'évaluation. Une version finale de la note intégrant les feedbacks et suggestions de ces derniers sera produite et transmise au PNUD (**produit N° 1**) ;
- 2) Draft du rapport d'évaluation rédigé en français et selon le format fourni en Annexe 1 (**produit N° 2**);
- 3) Présentation des principales conclusions et recommandations à la réunion des parties prenantes et la facilitation de l'atelier (par le chef d'équipe senior) en utilisant des méthodes participatives. Il sera associé à cette présentation une annexe portant sur les axes stratégiques d'orientation (en français et anglais), dûment motivés pour la période sous revue (**Produit N°3**) ;
- 4) Rapport final d'évaluation comportant toutes les recommandations pertinentes issues de l'atelier de présentation avec les toutes les parties prenantes en français selon le format fourni en Annexe1 (**Produit N° 4**). L'équipe de l'évaluation est responsable de la traduction du document final en anglais et en français. Un résumé de ce rapport sera aussi produit en français et anglais.

V.2. Rythme de remise des rapports :

Livrables	Délais
Présentation d'une méthodologie d'intervention (Rapport initial de l'évaluation)	Trois jours après la signature du contrat
Rapports provisoires contenant les analyses et les résultats de l'évaluation conformément aux TDR de la mission et selon le format fourni en Annexe.	Quinze jours après la signature du contrat
Rapport final prenant les observations et commentaires des parties prenantes	Sept (7) jours après remise la du rapport provisoire.

VI. COMPOSITION DE L'EQUIPE D'EVALUATION ET COMPETENCES

L'évaluation sera conduite par une équipe d'un (1) expert international et un (1) expert national pour travailler dans chacun des trois principaux domaines déclinés dans le CPD 2014-2018 incluant à l'évaluation des progrès réalisés et les perspectives en matière de l'égalité entre les sexes. Leur connaissance des outils de questionnements de la traçabilité du genre dans les politiques publiques et les programmes de développement devra être évidente pour évaluer la prise en compte de l'égalité du genre et entrevoir des perspectives en faveur l'autonomisation des femmes dans le futur CPD.

Le binôme d'évaluateurs (international et national) devra avoir respectivement et de manière distincte une solide expertise dans l'un des domaines suivants : i) Promotion de la gouvernance démocratique ii) Promotion du développement social et de l'inclusion et iii) Protection de l'environnement et promotion d'un développement durable, inclusif et résilient.

La mission sera coordonnée par le consultant international recruté comme tel. Conformément à ses TDRs, le chef d'équipe aura pour rôle supplémentaire de superviser le travail, d'assurer la qualité des résultats de l'évaluation afin de délivrer tous les produits attendus et en temps utile. Le processus et les critères de sélection sont décrits dans la demande de proposition.

VI.1-Déroulement de l'évaluation

Deux Experts – un international et un national seront chargés(es) de l'évaluation avec séjour au Congo. L'Expert(e) international(e) sera le chef de la mission.

Au cours de la mission, la participation des différents partenaires à tous les niveaux est fortement recommandée et tout spécialement lors de la formulation des recommandations.

L'Expert international préparera la mission par la lecture des documents clés des projets. Le déroulement de la mission est prévu de la manière suivante :

- ✓ Prise de contact des deux consultants et préparation du programme de travail, révision de la documentation du projet, briefings avec l'équipe du Bureau de pays du PNUD du Congo ainsi qu'auprès de la contrepartie gouvernementale ;
- ✓ Avant de quitter le Congo, la mission organisera une réunion de restitution au bureau de pays du PNUD avec les principales parties prenantes et présentera les résultats préliminaires ;
- ✓ Intégration des commentaires et amendements /observations issus de l'atelier de validation dans le rapport final ;
- ✓ Les consultants produiront un rapport définitif en français et en feront un résumé en anglais/français. Une version définitive du rapport intégrant les commentaires/ amendements /observations et les leçons tirées issus de l'atelier de validation en support papier et électronique devra parvenir au bureau de pays du PNUD Congo et aux autres parties prenantes au plus tard 7 jours après l'atelier de validation.

VI.2- Paiement- Approbation de la performance du Consultant :

Les honoraires seront versés suivant le calendrier de paiement ainsi arrêté :

- Vingt pour cent (20 %) du montant seront versés après transmission du rapport initial d'évaluation (rapport de démarrage) validé par les échanges avec les Parties prenantes ;

- Trente pour cent (30%) du montant seront versés après approbation par le PNUD des données issues de la collecte, des enquêtes et autres contacts de terrain ;
- Trente pour cent (40%) du montant seront versés après validation des versions provisoires des rapports spécifiques et d'évaluation par les participants à la réunion interne de restitution ;
- Dix pour cent (10%) du montant seront versés après dépôt de la version finale des documents intégrant les commentaires et amendements de l'atelier de validation accompagnées du rapport de fin de mission.

Pour le processus d'approbation, le superviseur et le groupe de référence du PNUD Congo devront évaluer le travail et la performance du consultant. Une certification (*Certification of Payment Form*) sera délivrée après chaque étape par le superviseur, pour indiquer la qualité des travaux et approuver le versement des tranches.

VII. ÉTHIQUE D'ÉVALUATION

La présente évaluation est conduite conformément aux principes développés dans les « Directives éthiques pour l'évaluation » de l'UNEG (United Nations Evaluation Group). Elle décrit les problèmes essentiels abordés dans l'élaboration et l'exécution de l'évaluation, y compris l'éthique d'évaluation et les procédures permettant de sauvegarder les droits et la confidentialité des personnes fournissant les informations. Ceci inclut notamment : les mesures prises pour garantir la conformité avec les codes juridiques régissant la collecte et l'analyse des données, particulièrement les autorisations nécessaires pour obtenir des informations concernant des enfants et/ou des adolescents ; les dispositions permettant de stocker et de préserver la sécurité des informations collectées et les protocoles garantissant l'anonymat et la confidentialité des sources d'information. Cette évaluation sera conduite en conformité avec les principes énoncés dans [le Guide pour l'éthique de l'évaluation du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation](#)¹ et [le code de conduite d'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies](#)⁶.

VIII. ARRANGEMENT DE GESTION

Les rôles et responsabilités clés dans les processus d'évaluation sont répartis comme suit :

a) **Commanditaires de l'évaluation**: le Senior Management du bureau pays du PNUD et le Ministère en charge du Plan et du développement pour:

- 1) Fournir des conseils aux Évaluateurs ;
- 2) Répondre à l'évaluation en préparant une réponse du Management et en utilisant les constats de manière appropriée ;
- 3) Allouer les fonds et les ressources humaines nécessaires ;
- 4) Être responsable et rendre compte de la qualité du processus et des produits de l'évaluation;

b) **Équipe d'évaluation**: Le consultant international et national pour effectuer l'évaluation réelle, soumettre l'approche méthodologique, collecter et analyser les données, animer les mini-ateliers,

développer le projet de rapport, la présentation Power Point et le rapport final conformément aux termes de référence.

- c) **Co-gestionnaires de l'évaluation** : les chargés de programmes, l'équipe Assurance Qualité pour :
- 1) Gérer les arrangements contractuels, le budget et le personnel impliqué dans l'évaluation ;
 - 2) Fournir un appui en coordination au groupe de référence et à l'équipe d'évaluation ;
 - 3) Fournir à l'équipe d'évaluation l'assistance administrative et les informations et données requises ;
 - 4) Analyser le document d'approche méthodologique et les rapports d'évaluation pour s'assurer que la version finale répond aux standards de qualité.

Ils devront

¹ <http://www.unevaluation.org/ethicalguidelines>.

² <http://www.unevaluation.org/unegcodeofconduct>

- (i) Apporter des commentaires sur les termes de référence ;
- (ii) Assurer un bon déroulement de la mission au Congo ;
- (iii) Fournir des commentaires sur le rapport d'évaluation provisoire et présenter officiellement le rapport final aux départements ministériels ainsi qu'aux autres partenaires concernés.

d) **Groupe de référence** : les représentants des parties prenantes (partenaires nationaux, partenaires de mise en œuvre, donateurs, bénéficiaires locaux) pour appuyer la collecte des données requises, surveiller le progrès de l'évaluation et passer en revue le draft du rapport d'évaluation pour la garantie de la qualité. Un atelier sera organisé avec le groupe de référence pour passer en revue le draft du rapport.

IX. APPORTS DU PNUD :

Le PNUD garantira l'appropriation de l'exercice par la mise en place d'une équipe du projet qui appuiera le consultant dans sa mission. Le PNUD s'engage aussi à fournir aux consultants les données, documents techniques et autres études pertinentes disponibles, ainsi que l'appui administratif nécessaire pour les contacts avec les milieux professionnels et des autorités du pays.

X. CALENDRIER POUR L'EVALUATION

L'évaluation se déroulera au mois de juin et ce pendant 25 jours suivant le rythme des livrables attendus.

XI. COUT ESTIMATIF

Le coût relatif au paiement de cette évaluation sera déduit du projet "réduction de la pauvreté et suivi des ODD".

Modèle de rapport d'évaluation

- 1) Titre et pages de démarrage
 - Nom de l'intervention d'évaluation
 - Calendrier de l'évaluation et date du rapport
 - Pays de l'intervention d'évaluation
 - Noms et organisations des évaluateurs
 - Nom de l'organisation initiant l'évaluation
 - Remerciements
- 2) Table des matières
 - Inclure les encadrés, schémas, tableaux et annexes avec les références des pages.
- 3) Liste des acronymes et abréviations
- 4) Document de synthèse (une section indépendante de 3-4 pages y compris les principales conclusions et recommandations)
- 5) Introduction
- 6) Description de l'intervention
- 7) Etendue de l'évaluation et objectifs
- 8) Approche et méthodes d'évaluation
- 9) Analyse des données
- 10) Déductions et conclusions
 - Résultats et conclusions globaux (y compris des réponses aux questions principales d'évaluation)
 - Résultats et conclusions par effet
 - Effet 1 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
 - Effet 2 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
 - Effet 3 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
 - Conclusions globales
- 11) Recommandations
 - Recommandations globales (y compris les recommandations produites de répondre aux questions principales d'évaluation)
 - Recommandations par effet
 - Effet 1 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
 - Effet 2 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
 - Effet 3 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
 - Les axes stratégiques d'orientation pour la période 2019-2023.
- 12) Enseignements tirés
 - Sous-section spécifique y compris sur le genre
- 13) Annexes du rapport
 - TDR pour l'évaluation
 - Matrice de conception d'évaluation
 - Liste des personnes ou groupes interviewés ou consultés et des sites visités
 - Liste des documents d'aide révisés
 - Cadre des résultats du programme
 - Tableaux de résumé des déductions

Annexe 2 : Calendrier de la mission

Périodes	Axes de travail	Produits visés
Du 11/09 au 13/09	<p>*Echanges au niveau de l'équipe de la mission sur : les exigences du Bureau de l'Évaluation du PNUD, l'approche méthodologique, et réunion de briefing avec le PNUD ;*Revue des documents de référence : Rapports de suivi/évaluation sur le précédent cycle de coopération entre le PNUD et le Gouvernement ; Stratégies/Politiques Nationales de Développement/ Priorités nationales (Plan national de développement -PND 2012-2016- Plan national pour l'atteinte des OMD ...)/ UNDAF; CPD/CPAP ; Plan d'Action Stratégique du PNUD pour la période 2014-2017 ; Programmes Pays des agences SNU, ainsi que les différents rapports de suivi/évaluation y relatifs ; Plan Stratégique du PNUD ; Rapports sur le Développement Humain (mondial) ; Rapports de suivi et d'évaluation du CPD/CPAP et de l'UNDAF ; Rapports de suivi des OMD ; Rapports Nationaux sur le Développement Humain (RNDH) ; Rapports nationaux sur le développement durable, les changements climatiques/ communications nationales sur les conventions post-Rio... ; Rapports ADR ; Rapports Annuels Axés sur les Résultats (ROAR) ; Accords de partenariat/ cost-sharing et Rapports aux donateurs ; Documents sur les ODD ; Rapports de suivi et d'évaluation des projets/ programmes du portefeuille mis en œuvre par le PNUD au titre du cycle actuel (descriptifs de projets /DAP, révisions s'il y'a lieu, plans de travail annuels (PTA) ; rapports d'activités trimestriels et annuels ; rapports des Comités de Pilotage ; rapports de revue/ d'évaluation des projets; rapports d'audits et rapports de suivi des « Management responses » ; rapports des visites de terrain ; rapports des réunions/revue du Programme par le Groupe de référence Gouvernement-PNUD...) ;* Etablissement et soumission du Rapport initial.</p>	Rapport initial de la mission
Du 14/09 au 25/09	<p>*Collecte des données et informations/ Interviews et entretiens au niveau du PNUD, des équipes des projets, des Agences du Système des Nations Unies, des Partenaires Techniques et Financiers ; du Gouvernement, des Bénéficiaires, des Collectivités locales, du Secteur privé, des organisations de la Société civile, des partenaires de réalisation... Cette étape permettra d'examiner et d'analyser : (a) le contexte national (priorités nationales et changements majeurs observés durant le CPD ; le bien-fondé de la concentration de l'assistance du PNUD sur les composantes du CPD; (b) le degré d'application des principes programmatiques du PNUD (prise en compte de la dimension genre et des personnes vulnérables, durabilité environnementale, gestion axée sur les résultats, renforcement des capacités) ; (c) la performance du Programme (état des produits et des effets ; principaux facteurs ayant favorisé ou entravé la mise en œuvre ; stratégie de partenariat ; développement de la communication/plaidoyer) ; (d) les arrangements relatifs à la gestion du CPD/CPAP (degré du respect des engagements politiques, stratégiques, et financiers; modalités d'exécution ; mobilisation des ressources/exécution financière ; pilotage, coordination et suivi/évaluation du CPD) ; (e) les défis et perspectives ;*Rédaction du draft du rapport de l'évaluation.</p>	Draft du rapport l'évaluation

Période	Axes de travail	Produits visés
Du 26/09 au 29/09	<ul style="list-style-type: none"> * Interviews et entretiens complémentaires ; *Réunion avec le Senior Management du PNUD sur le draft du rapport de l'évaluation. *Présentation du draft du rapport de l'évaluation au Gouvernement et au PNUD 	Une présentation du draft du rapport en Powerpoint
Du 02/10 au 06/10	* Recueil des observations	-
Du 09/10 au 13/10	*Rédaction du rapport final de l'évaluation.	Rapport final de l'évaluation.

Annexe 3 : Documents consultés

- Programme National de Développement (PND 2012-2016)
- Document du Programme Pays (CPD 2014 – 2018)
- Plan cadre de Coopération entre le SNU et la République du Congo (UNDAF 2014-2018) -
- Rapport d'évaluation mi-parcours de l'UNDAF 2014-2018
- Plan d'Action du Programme pays (CPAP 2014–2018)
- Plan Stratégique du PNUD 2014-2017
- Statement of challenges and performance 2014-2017 - CONGO
- Rapport de suivi des OMD (2010)
- Rapports Annuels Axés sur les Résultats (ROAR 2014 ; 2015 ; 2016)
- Rapports annuels PTA (Mines et Géologie ; Gouvernance ; OMD en milieu rural ; Projet jeunesse ; Gouvernance foncière ; Appui à la politique nationale de développement du commerce intérieur ; Pauvreté et OMD ; Tourisme et Environnement ; ONU-REDD...)
- Procès-verbal du 5^{ème} Comité Directeur de l'UNDAF
- Rapport du Forum national de réflexion sur le leadership féminin en politique et dans la vie publique en République du Congo
- Compte-rendu du Comités de pilotage conjoint de l'axe programmatique gouvernance et résilience 2015
- Evaluation Plan CPD 2014-2018
- PNUD Accord UNTFHS 2012-2014
- Rapport d'Evaluation du PARSGD
- TDR Groupe des résultats (Eau et Assainissement ; Education de base ; Enseignement supérieur ; Nutrition Sécurité alimentaire ; Protection sociale ; Santé)
- Management response évaluation (projet PARSEGD ; projet Elections)
- UNDP Stratégic Plan 2014-2017
- Rapport National sur le Développement Humain 2015

Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées

Nom Prénoms	Titre et fonction	Institution
M. Anthony Kwaku OHEMENG-BOAMAH	Représentant Résident du PNUD/Coordonnateur Résident du SNU	PNUD/SNU
M. Mohamed ABCHIR	Représentant Résident Adjoint	PNUD
M. Joseph IKOUBOU	Conseiller au principal au programme Gouvernance et Résilience	PNUD
M. Bourges José DJONI- DJIMBI	Conseiller Environnement et Développement Durable	PNUD
Mme Elliot Shada DALMEIDA	Associée au Programme, Point focal S&E	PNUD
Mme Patricia KEKOLO IKIA	Associée au Procurement	PNUD
Mme Sika AHAWO SOMDA	Chargée PVNU	PNUD
M. Philippe TALLA	Chargé de projet jeune	PNUD
Mme Elna YAMA	Economiste Nationale	PNUD
M. Charles NGANFOUOMO	Ministre Délégué en charge de la Décentralisation et du Développement Local, auprès du Ministre de l'Intérieur de la Décentralisation et du Développement Local	Ministère Délégué chargé de la Décentralisation et du Développement Local
M. Luc Daniel Adamo MATETA	Haut-Commissaire à l'Instruction Civique et à l'Education Morale	Haut-Commissariat à l'Instruction Civique et à l'Education Morale
M. Auguste MOUNIAKA	Préfet Directeur général des collectivités locales	Ministère de l'Intérieur et du Développement Local
M. Franck Corneille MAMPOUYA-MBAMA	Directeur Général du Plan et du Développement	Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale
Mme Brigitte EDZIO BEMBA	Directrice Générale de la Réforme de l'Etat	Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat
M. OKO NGATSONGO	Directeur des Etudes et de la planification	Ministère des Mines et de la Géologie
M. Serge Gervais NDOUA	Directeur des études et de la planification	Ministère du Tourisme et des loisirs
M. Jean Pierre Rufin MAKITA	Coordonnateur national des ONG de développement et de l'environnement	Coordination des ONG
M. Didier Jusvi MABIKA NGASSAKI	Conseiller aux projets et de l'entrepreneuriat juvénile	Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique

M. YOMBI	Coordonnateur de la radio citoyenne	Radio citoyenne
M. MOUNIANI NZAMBA	Jeune entrepreneur bénéficiaire projet : prévention de la radicalisation de la jeunesse	Entreprise
M. Simon MALONGA	Eleveur de porcs bénéficiaire projet : prévention de la radicalisation de la jeunesse	Entreprise
M. Théophile MIETTET LIKIBI	Secrétaire Administratif du Conseil Supérieur de la Liberté de Communication	Conseil Supérieur de la Liberté de Communication
M. Roland ODENDE	Assistant Appui Programme	FAO
Mme Christine MOUGNE	Conseillère genre	SNU
Mme Claude-Angella MABASSY	Chargée Suivi et Evaluation	SNU
M. Franck KAYA	Responsable du Programme culture, communication, sciences humaines et sociales	UNESO

Annexe 5 : Matrice d'évaluation

Critères d'évaluation	Questions clés	Sous questions spécifiques	Sources de données	Méthodes/ Outils de collecte des données	Indicateurs / Norme de réussite	Méthodes pour analyser les données
Pertinence	<p>*La Chaîne des résultats du CPD (Effet, Produits...) répond-elle aux priorités nationales, et à celles exprimées également dans l'UNDAF, dans le Plan Stratégique du PNUD ?</p> <p>*La performance du Programme actuel permet-elle de jeter les bases de coopération entre le PNUD et le Gouvernement au-delà du cycle actuel ?</p> <p>*Quelles sont les leçons tirées de la mise en œuvre ?</p>	<p>*Dans quelle mesure les effets sont-ils alignés aux priorités nationales, et aux OMD/ODD ?</p> <p>*La Chaîne des résultats du CPD répond-elle aux : (i) problèmes identifiés dans le Bilan Commun de Pays, et dans l'UNDAF et (ii) aux aspects tels que la prévention des crises et le relèvement ?</p> <p>*Au regard des résultats du précédent cycle, le PNUD avait-il un avantage comparatif permettant de retenir la chaîne des résultats CPD/CPAP ?</p> <p>*Par rapport aux résultats atteints et aux priorités nationales actuelles, quelles sont les orientations stratégiques pour la formulation du futur Programme Pays ?</p>	<p>Rapports de suivi/évaluation sur le précédent cycle ; Stratégies/Politiques Nationales de Développement/ Priorités nationales (Plan National de Développement Economique et Social ...) Plan Stratégique du PNUD ; CCA ; UNDAF; Programmes Pays des agences SNU, ainsi que les différents rapports de suivi/évaluation y relatifs ; Rapports de la revue à mi-parcours de l'UNDAF;CPD/CPAP ; ; Rapports de suivi des OMD ; RNDH ; Rapports de suivi/évaluation des projets</p>	<p>Revue documentaire, Entretiens avec le PNUD, les agences SNU, le Gouvernement, les partenaires Guides d'entretien</p>	<p>-Cadre des résultats complets traduisant une chaîne rigoureuse : OMD/Priorités nationales/UNDAF/ Plan Stratégique du PNUD</p> <p>-Pertinence des orientations stratégiques et programmatiques recommandées pour la formulation du Programme Pays.</p>	<p>Triangulation des données Analyse critique des résultats d'entretien</p>

Critères d'évaluation	Questions clés	Sous questions spécifiques	Sources de données	Méthodes/ Outils de collecte des données	Indicateurs / Norme de réussite	Méthodes pour analyser les données
Cohérence	La chaîne des résultats du CPD est-elle en cohérence avec les priorités nationales, celle de l'UNDAF, et le Plan Stratégique du PNUD ?	<p>*La chaîne des résultats du CPD a-t-elle été définie de façon complète (effet, produits, indicateurs, cibles, ligne de base...) en prenant en compte les OMD, les priorités nationales, l'UNDAF, le Plan Stratégique du PNUD ?</p> <p>*Les cadres de résultats des projets/programmes sont –ils complets (effet, produits, indicateurs, cibles, ligne de base...), et en cohérence avec celui du CPD ?</p>	Matrice des OMD ; Documents nationaux ; Plan Stratégique du PNUD ; Cadre des Résultats UNDAF, CPD/CPAP, et Projets/ Programmes.	Revue documentaire, Entretiens avec le PNUD, les agences SNU, le Gouvernement, les partenaires les partenaires Guides d'entretien	Cadre des résultats des projets/programmes , et du CPD complets et traduisant une chaîne rigoureuse OMD/Priorités nationales/UNDAF/ Plan Stratégique du PNUD	Analyse des cadres de résultats Triangulation des données Analyse critique des résultats d'entretien

Critères d'évaluation	Questions clés	Sous questions spécifiques	Sources de données	Méthodes/ Outils de collecte des données	Indicateurs / Norme de réussite	Méthodes pour analyser les données
Efficacité	Quel est le degré d'atteinte des résultats escomptés (état des produits/cibles atteintes, niveau de réalisation des effets CPD...)?	<p>*Quel est le niveau de réalisation des produits et des effets ?</p> <p>*Quel a été le dispositif de suivi/évaluation ?</p> <p>* Quelle a été la stratégie de partenariat (mobilisation des ressources, synergie entre les agences SNU et les autres PTF, Suivi/évaluation, communication) ?</p> <p>*Quels ont été les facteurs de succès dans la mise en œuvre ?</p> <p>*Quelles ont été les contraintes rencontrées et les solutions apportées ?</p> <p>*Comment les risques identifiés ont-ils été gérés ?</p> <p>* Quel a été le niveau de la contribution du PNUD dans les progrès vers les effets de l'UNDAF et du Plan Stratégique du PNUD ?</p>	<p>Rapports de suivi-Evaluation ;</p> <p>ROAR ;</p> <p>Descriptifs des projets/ Programmes ;</p> <p>Accords de partenariats ;</p> <p>Rapports aux partenaires ;</p> <p>Rapports d'activités ;</p> <p>Rapports d'évaluation ;</p> <p>Rapports des Comités de Pilotage/ Réunions Tripartites.</p>	<p>Revue documentaire- Entretien avec : le PNUD, les agences SNU, les Directions nationales, les PTF, les coordinations des projets, les agents de réalisation, les bénéficiaires, Les collectivités locales... Guides d'entretien</p>	<p>-Degré d'atteinte des cibles/Produits</p> <p>-Etat des indicateurs de réalisation de l'effet</p> <p>-Importance du partenariat établi</p> <p>- Ratios délais de réalisation / délais prévus</p>	<p>Analyse des documents/rapports</p> <p>Triangulation des données</p> <p>Analyse critique des résultats d'entretien</p>

Critères d'évaluation	Questions clés	Sous questions spécifiques	Sources de données	Méthodes/ Outils de collecte des données	Indicateurs / Norme de réussite	Méthodes pour analyser les données
Efficience	Dans quelle mesure les résultats actuels ont-ils été réalisés de façon efficiente ?	<p>*Quel a été le volume des contributions mobilisées ?</p> <p>*Les arrangements de gestion étaient-ils convenables, et quel a été le niveau ainsi que la qualité de l'appui des Opérations /PNUD?</p> <p>*Les ressources allouées étaient-elles disponibles à temps et quels ont été les délais de réalisation des produits et les dépenses effectives ?</p> <p>*Les résultats obtenus sont-ils à la mesure des ressources utilisées ?</p>	Cadre des résultats et des ressources CPD/CPAP ; ROAR ; Documents des projets/programmes (PTA, Rapports d'activités, rapports financiers, Rapports d'évaluation, Rapports annuels, Rapports des audits, Rapports des Comités de Pilotage/ Réunions Tripartites, Données extraites dans Atlas...); Compte rendus des réunions des sections Programme/Opérations du PNUD.	Revue documentaire- Entretien avec : le PNUD, les agences SNU, les Directions nationales, les PTF, les coordinations des projets, les agents de réalisation, les bénéficiaires, Les collectivités locales... Guides d'entretien	<p>-Taux de mobilisation des ressources</p> <p>-Taux d'exécution financière des budgets par produit</p> <p>-Niveau de corrélation réalisations physiques/dépenses effectives</p> <p>-Ratios délais de réalisation / délais prévus</p>	Analyse critique des documents et des résultats d'entretien

Critères d'évaluation	Questions clés	Sous questions spécifiques	Sources de données	Méthodes/ Outils de collecte des données	Indicateurs / Norme de réussite	Méthodes pour analyser les données
Impact	Quels changements (ou signes précoces de changements) attendus ou non attendus les projets mis en œuvre ont apporté ?	<p>*Quels sont les changements notoires observés dans le cadre de vie et les conditions d'existence des populations, et la gestion des ressources naturelles entre la situation de départ et la période sous revue ?</p> <p>*Y-a-t-il une amélioration dans l'appui/conseil fourni par les institutions gouvernementales pour, notamment, améliorer la préservation des ressources naturelles ?</p>	<p>Rapports de suivi des OMD ; RNDH ; Rapports Coordination SNU ; Communications nationales sur les conventions post-RIO ; Documents des projets/ Programmes (PTA, Rapports d'activités, Rapports financiers, Rapports d'évaluation, Rapports annuels, Rapports des audits, Rapports des Comités de Pilotage/ Réunions Tripartites ...) Rapports d'entretien avec les bénéficiaires.</p>	<p>Revue documentaire- Entretien avec : le PNUD, les agences SNU, les Directions nationales, les PTF, les coordinations des projets, les agents de réalisation, les bénéficiaires, les collectivités locales... Guides d'entretien</p>	<p>Évolution de l'IDH ; Indice de pauvreté ; Taux de dégradation nette des forêts ; Part des fonds verts dans le budget de l'État Taux de réduction des inégalités ; Délais de réaction des institutions gouvernementales dans l'appui/conseil</p>	<p>Analyse critique des documents et des résultats d'entretien</p>

Critères d'évaluation	Questions clés	Sous questions spécifiques	Sources de données	Méthodes/ Outils de collecte des données	Indicateurs / Norme de réussite	Méthodes pour analyser les données
Durabilité	Les acquis permettent-ils d'améliorer de façon durable le cadre de vie et les conditions d'existence des populations, ainsi que la préservation des ressources naturelles?	<p>*Est-il prévu dans les descriptifs des projets/programmes une stratégie de pérennisation des acquis et quels sont les résultats ?</p> <p>*Y-a-t-il une amélioration dans l'existence et le fonctionnement effectif des organes de gouvernance des ressources naturelles, au niveau national et local ?</p> <p>*Quelles sont les perspectives de répliation des actions menées sans l'assistance extérieure ?</p> <p>*Quels sont les résultats obtenus grâce aux capacités nationales et locales développées/renforcées par le Programme Pays ?</p>	<p>CPD/CPAP ; Rapports suivi des OMD ; RNDH ; Rapports Coordination SNU ; Communications nationales sur les conventions post-RIO ; Documents des projets/ Programmes (DAP-PTA, Rapports d'activités, Rapports financiers, Rapports d'évaluation, Rapports annuels, Rapports des audits, Rapports des Comités de Pilotage/Réunions Tripartites ...), Rapports d'entretien avec les bénéficiaires.</p>	<p>Revue documentaire- Entretien avec : le PNUD, les agences SNU, les Directions nationales, les PTF, les coordinations des projets, les agents de réalisation, les bénéficiaires, les collectivités locales... Guides d'entretien</p>	<p>Évolution du budget national d'investissement public pour la reproduction des acquis ; Taux de dégradation nette des forêts ; Part des fonds verts dans le budget de l'État ; Texte/cadres institutionnels de gouvernance des ressources naturelles, au niveau national et local ; Délais et qualité de l'appui/conseil fourni par les capacités nationales et locales.</p>	Analyse critique des documents et des résultats d'entretien

Critères d'évaluation	Questions clés	Sous questions spécifiques	Sources de données	Méthodes / Outils de collecte des données	Indicateurs / Norme de réussite	Méthodes pour analyser les données
<p>Degré d'application des principes programmatiques du PNUD (égalité des genres, durabilité environnementale, gestion axée sur les résultats, renforcement des capacités)</p>	<p>*Quelle est la réalité de la prise en compte du genre dans la programmation et la mise en œuvre ?</p> <p>* La question du développement des capacités nationales et locales a-t-elle été prise en compte ?</p> <p>*La question de la durabilité environnementale (lien pauvreté/ Environnement) a-t-elle été prise en compte ?</p>	<p>- Dans quelle mesure les cadres de résultats des projets/programmes ont-ils été définis selon les principes programmatiques du PNUD (égalité des genres, durabilité environnementale, gestion axée sur les résultats, renforcement des capacités) ?</p> <p>-Quels sont les facteurs positifs et les facteurs de résistance sur lesquels le futur CPD devra actionner sa stratégie de transformation qualitative des rapports sociaux homme/femme en vue de l'équité des sexes ?</p>	<p>CPD/CPAP ; Rapports suivis des OMD ; RNDH ; Rapports de Coordination SNU ; Rapports/compte rendus des réunions du Comité Programme SNU ; Communications nationales sur les conventions post-RIO ; Documents des projets/ Programmes (DAP-PTA, Rapports d'activités, Rapports financiers, Rapports d'évaluation, Rapports annuels, Rapports des audits, Rapports des Comités de Pilotage/Réunions</p>	<p>Revue documentaire- Entretien avec : le PNUD, les agences SNU, les Directions nationales, les PTF, les coordinations des projets, les agents de réalisation, les bénéficiaires, les collectivités locales...</p>	<p>Cadres des résultats et des ressources et PTA définis de façon complète et facilement évaluable</p> <p>Nombre de bénéficiaires femmes et ratio H/F dans les projets/programmes</p> <p>Taux de dégradation nette des forêts ; Texte/cadres institutionnels de gouvernance des ressources naturelles, au niveau national et local.</p>	<p>Analyse critique des documents et des résultats d'entretien</p>

			Tripartites ...), Rapports d'entretien avec les bénéficiaires.			
--	--	--	---	--	--	--

Critères d'évaluation	Questions clés	Sous questions spécifiques	Sources de données	Méthodes / Outils de collecte des données	Indicateurs / Norme de réussite	Méthodes pour analyser les données
Degré de prise en compte du principe « Unis dans l'action ».	Dans quelle mesure la formulation et la mise en œuvre du CPD ont traduit le respect du principe « Unis dans l'action » ?	-Quelle est la réalité de la programmation conjointe ? -Le Comité Programme SNU a-t-il fonctionné dans la voie du principe « Unis dans l'action » ?	Note de Guidance de l'UNDG UNDAF Rapports/Compte rendus du Comité Programme SNU ; Documents sur les initiatives conjointes (Descriptifs des projets/programmes, Rapports des Comités d'examen des projets, PTA, Rapports d'activités, Rapports annuels, Rapports d'évaluation...); Rapports Coordination du SNU	Revue documentaire- Guide d'entretien	Cadre des résultats et des ressources et PTA définis de façon complète et facilement évaluable ; Nombre de projets/programmes conjoints	Analyse critique des documents et des résultats d'entretien

Annexe 6 : SITUATION FINANCIERE DES PROJETS PAR PROGRAMME ET PAR PRODUIT CPAP

A) Niveau des budgets approuvés au 13 Septembre 2017

Produit 1 : Les organes de gestion des élections, les acteurs politiques, les médias et la société civile sont mieux outillés pour faciliter le dialogue et conduire les processus électoraux

Liste des projets	Date effective de démarrage	2014			2015			2016			2017			Total 2014-2017			%	
		Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds
Appui à la promotion de la culture	janv-11	372 437	1 180	373 617	141 541	65 551	207 092	18 515	-	18 515	-	-	-	532 493	439 168	971 661	55%	45%

Produit 2 : Les administrations publiques et les institutions de la République ont la capacité de délivrer les services et de jouer leur rôle de promoteur et de régulateur de la démocratie

Liste des projets	Date effective de démarrage	2014			2015			2016			2017			Total 2014-2017			2014	
		Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds
Appui à la Réforme de l'Etat	janv-10	52 966	17 026	69 992	40 000	-	40 000	101 800	-	101 800	3 100	-	3 100	197 866	69 992	267 858	74%	26%
Appui à l'Assemblée Nationale	mars-15	-	-	-	3 812	-	3 812	-	-	-	-	-	-	3 812	-	3 812	100%	0%
Justice- Etat de Droit-DH-Dém	mars-16	-	-	-	-	-	-	31 722	-	31 722	-	-	-	31 722	-	31 722	100%	0%

Produit 3 : La mise en œuvre du processus de décentralisation est effective

Liste des projets	Date effective de démarrage	2014			2015			2016			2017			Total 2014-2017			2014	
		Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds
Décentralisation	mars-10	125 503	-	125 503	59 456	-	59 456	-	-	-	92 800	9 314	102 114	277 759	134 817	412 576	67%	33%
Planification locale	mars-10	55 474	2 791	58 265	9 696	2 857	12 553	-	2 030	2 030	-	-	-	65 170	63 152	128 322	51%	49%
Institutionnalisation CGDC	juil-09	-	2 396	2 396	-	586	586	-	-	-	-	-	-	-	2 982	2 982	0%	100%

Programme 2 « Accélération de l'atteinte des OMD et réduction des inégalités »

Produit 1 : Les outils de planification, de programmation, de suivi-évaluation des politiques et programmes nationaux de développement et des OMD sont élaborés, actualisés et vulgarisés

Liste des projets	Date effective de démarrage	2014			2015			2016			2017			Total 2014-2017			2014	
		Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds									
Appui à la réduction de la pauvreté	juin-09	190 000	566	190 566	230 000	31 875	261 875	157 300	8 443	165 743	227 400	-	227 400	804 700	230 884	1 035 584	78%	22%
Appui à l'appui de la gouvernance foncière	mars-15	-	-	-	45 500	-	45 500	21 900	-	21 900	-	-	-	67 400	-	67 400	100%	0%
NEX 2	janv-10	-	16814	16 814	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16 814	16 814	0%	100%

Produit 2 : Les populations des villages cibles ont accès aux services de la microfinance, aux services sociaux de base de qualité et les utilisent

Liste des projets	Date effective de démarrage	2014			2015			2016			2017			Total 2014-2017			2014	
		Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds
Aménagement du territ & développement local	mars-10	355 393	673 885	1 029 278	500 000	589 161	1 089 161	-	33 760	33 760	18 500	-	18 500	873 893	1 652 199	2 526 092	35%	65%
Autonomisation et emploi Jeunes	03/	-	-	-	-	-	-	345 817	610 255	956 072	91 900	445 808	537 708	437 717	1 056 063	1 493 780	29%	71%
Réponse situation Humanitaire Pool	nov-16	-	-	-	-	-	-	-	31 000	31 000	-	19 735	19 735	-	50 735	50 735	0%	100%
PRAEBASE	janv-05	-	-	-	-	3 433	3 433	-	14 235	14 235	-	-	-	-	17 668	17 668	0%	100%

Produit 3 : Les Opportunités d'emploi en faveur des femmes et des jeunes sont promues dans les zones cibles notamment par le développement des micro entreprises et des capacités techniques et organisationnelles

Liste des projets	Date effective de démarrage	2014			2015			2016			2017			Total 2014-2017			2014	
		Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds
Joint UN Programme	janv-12	62 722	661 539	724 261	78 332	51 981	130 313	-	-	-	-	-	-	141 054	776 242	917 296	15%	85%
PRESJAR II, projet transitoire		-	65 243	65 243	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	65 243	65 243	0%	100%
Projet d'Appui Réinsertion Soc	sept-06	-	184 835	184 835	-	10 801	10 801	-	-	-	-	-	-	-	195 636	195 636	0%	100%
Appui au Commerce Intérieur	mars-15	-	-	-	90 000	-	90 000	114 000	-	114 000	-	1 000	1 000	204 000	1 000	205 000	100%	0%

Produit 4 : Les lois et règlements protégeant les personnes vivant avec le VIH/SIDA et les activités de prévention sont actualisées et mis en œuvre dans les zones cibles

Liste des projets	Date effective de démarrage	2014			2015			2016			2017		Total 2014-2017						2014	
		Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds		
Prévention VIH-SIDA 2	juin-13	87 500	73 929	161 429	22 700	2 091	24 791	-	-	-	-	-	-	110 200	163 520	273 720	40%	60%		
Genre-Leadership féminin & VIH/SIDA	janv-16	-	-	-	-	-	-	164 239	-	164 239	18 000	17 350	35 350	182 239	17 350	199 589	91%	9%		

Programme 3 « Protection de l'environnement et promotion d'un développement durable, inclusif et résilient »

Produit 1 : Des études et des initiatives pilotes pour la satisfaction des besoins des ménages grâce aux énergies renouvelables (solaire et hydroélectricité notamment) sont élaborées et mises en œuvre

Liste des projets	Date effective de démarrage	2014			2015			2016			2017		Total 2014-2017						2014	
		Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds		
Renforcement des capacités nationales pour le développement de la micro hydroélectricité et l'approvisionnement en eau potable en milieu rural		12 439	73 210	85 649	-	99 000	99 000	-	29 000	29 000	-	190 000	190 000	12 439	403 649	416 088	3%	97%		
Implantation micro hydroélectricité		5 000	46 474	51 474	-	22 594	22 594	-	-	-	-	-	-	5 000	74 068	79 068	6%	94%		

Produit 2 : Le sous-secteur de l'artisanat minier est réglementé, les artisans sont structurés en filières et prennent en compte la durabilité environnementale

Liste des projets	Date effective de démarrage	2014			2015			2016			2017		Total 2014-2017						2014	
		Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds		
Mines	mars-10	40 000	66 741	106 741	36 991	364 891	401 882	218 512	35 867	254 379	-	275 537	275 537	295 503	783 036	1 078 539	27%	73%		

Produit 3 : Les principes du développement durable et de la résilience aux changements climatiques sont pris en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes

Liste des projets	Date effective de démarrage	2014			2015			2016			2017			Total 2014-2017			2014	
		Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds
Développement durable	mars-10	123 561		123 561	191 000	202	191 202	75 527		75 527	45 700		45 700	435 788	123 763	559 551	78%	22%
PIMS 5612-Integrated and Trans	sept-15	-		-	-		-	-		-	-	150 000	150 000	-	150 000	150 000	0%	100%
PIMS 5986-Fonds vert climat cg	oct-16	-		-	-		-	-		-	-	150 000	150 000	-	150 000	150 000	0%	100%
Tourisme et Environnement	juin-13	87 165	670 559	757 724	39 100	739 583	778 683	6 000	570 823	576 823		265 793	265 793	132 265	2 333 923	2 466 188	5%	95%
Développement durable Nzambi	janv-14		54 097	54 097			-		276 000	276 000		126 818	126 818	-	456 915	456 915	0%	100%
PIMS5612-5431 Integrated and T2	avr-17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	320 600	320 600	-	320 600	320 600	0%	100%

Produit 4 : Les écosystèmes forestiers des zones cibles sont gérés conformément aux principes du développement durable afin de garantir leur soutenabilité et leur fonction de puits de carbone

Liste des projets	Date effective de démarrage	2014			2015			2016			2017			Total 2014-2017			2014	
		Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds
Lac télé - Lac Tumba	janv-11	0	25417	25 417			-		891 344	891 344		849 340	849 340	-	1 766 101	1 766 101	0%	100%
Program. Nat. ONU-REDD Congo	oct-12		885 159	885 159	-	621 118	621 118	1 400	182 394	183 794	-	-	-	1 400	1 688 671	1 690 071	0%	100%

Produit 5 : Les institutions nationales en matière de prévention et de gestion des catastrophes et des risques sont fonctionnelles.

Liste des projets	Date effective de démarrage	2014			2015			2016			2017			Total 2014-2017			2014	
		Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds
Gestion des catastrophes											28 600		28 600	28 600	-	28 600	100%	0%

B) - Niveau des dépenses 13 Septembre 2017

Programme 1 « Promotion de la gouvernance démocratique »

Produit 1 : Les organes de gestion des élections, les acteurs politiques, les médias et la société civile sont mieux outillés pour faciliter le dialogue et conduire les processus électoraux

Liste des projets	Date effective de démarrage	2014			2015			2016			2017			Total 2014-2017			2014	
		Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds
Appui à la promotion de la culture	janv-11	367 577		367 577	139 358	65 551	204 909	18 140	-	18 140	-		-	525 075	433 128	958 203	55%	45%

Produit 2 : Les administrations publiques et les institutions de la République ont la capacité de délivrer les services et de jouer leur rôle de promoteur et de régulateur de la démocratie

Liste des projets	effective	2014			2015			2016			2017			Total 2014-2017			2014	
		Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds
Appui à la Réforme de l'Etat	janv-10	41 922	9 212	51 134	39 927		39 927	101 467		101 467	3 079		3 079	186 395	51 134	237 529	78%	22%
Appui à l'Assemblée Nationale	mars-15	-	-	-	3 721		3 721	-		-	-		-	3 721	-	3 721	100%	0%
Justice- Etat de Droit-DH-Dém	mars-16							31 628						31 628	-	31 628	100%	0%

Produit 3 : La mise en œuvre du processus de décentralisation est effective

Liste des projets	Date effective de démarrage	2014			2015			2016			2017			Total 2014-2017			2014	
		Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds
Décentralisation	mars-10	124 540		124 540	61 743	-	61 743	-		-	91 557	8 624	100 181	277 840	133 164	411 004	68%	32%
Planification locale	mars-10	55 280	(2 253)	53 027	9 612	827	10 439	63		63	-		-	64 955	53 854	118 809	55%	45%
Institutionnalisation CGDC	juil-09		1 608	1 608	-	586	586							-	2 194	2 194	0%	100%

Programme 2 « Accélération de l'atteinte des OMD et réduction des inégalités »

Produit 1 : Les outils de planification, de programmation, de suivi-évaluation des politiques et programmes nationaux de développement et des OMD sont élaborés, actualisés et vulgarisés

Liste des projets	Date effective de démarrage	2014			2015			2016			2017			Total 2014-2017			2014	
		Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds									
Appui à la réduction de la pauvreté	juin-09	187 591	592	188 183	229 679	22 508	252 187	153 561	8 328	161 889	226 475	-	226 475	797 306	219 019	1 016 325	78%	22%
Appui à l'appui de la gouvernance foncière	mars-15	-		-	45 034		45 034	20 840		20 840	-		-	65 874	-	65 874	100%	0%
NEX 2	janv-10		17161	17 161										-	17 161	17 161	0%	100%

Produit 2 : Les populations des villages cibles ont accès aux services de la microfinance, aux services sociaux de base de qualité et les utilisent

Liste des projets	Date effective de démarrage	2014			2015			2016			2017		Total 2014-2017						2014	
		Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds		
Aménagement du territoire & développement local	mars-10	336 342	531 952	868 294	407 399	161 131	568 530	-	72 223	72 223	21 565		21 565	765 306	1 101 648	1 866 954	41%	59%		
Autonomisation et emploi Jeunes	mars-16	-	-	-	-	-	-	345 332	578 728	924 060	91 673	399 947	491 620	437 005	978 675	1 415 680	31%	69%		
Réponse situation Humanitaire Pool	nov-16								30 264	30 264		19 562	19 562	-	49 826	49 826	0%	100%		
PRAEBASE	janv-05					3 433	3 433		14 235	14 235				-	17 668	17 668	0%	100%		

Produit 3 : Les Opportunités d'emploi en faveur des femmes et des jeunes sont promues dans les zones cibles notamment par le développement des micro entreprises et des capacités techniques et organisationnelles

Liste des projets	Date effective de démarrage	2014			2015			2016			2017		Total 2014-2017						2014	
		Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds		
Joint UN Programme	janv-12	59 326	599 205	658 531	77 112	51 700	128 812			-			-	136 438	710 231	846 669	16%	84%		
PRESJAR II, projet transitoire			60 222	60 222										-	60 222	60 222	0%	100%		
Projet d'Appui Réinsertion Soc	sept-06		174 034	174 034		6 956	6 956			-			-	-	180 990	180 990	0%	100%		
Appui au Commerce Intérieur	mars-15			-	87 826		87 826	120 563		120 563	-	966	966	208 389	966	209 355	100%	0%		

Produit 4 : Les lois et règlements protégeant les personnes vivant avec le VIH/SIDA et les activités de prévention sont actualisées et mis en œuvre dans les zones cibles

Liste des projets	Date effective de démarrage	2014			2015			2016			2017		Total 2014-2017						2014	
		Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds		
Prévention VIH/SIDA femmes et fi	sept-08		1 028	1 028									-	-	1 028	1 028	0%	100%		
Prévention VIH-SIDA 2	juin-13	85 927		85 927	21 954	1 813	23 767			-			-	107 881	87 740	195 621	55%	45%		
Genre-Leadership féminin & VIH/SIDA	janv-16			-			-	163 157		163 157	17 123	8 258	25 381	180 280	8 258	188 538	96%	4%		

Programme 3 « Protection de l'environnement et promotion d'un développement durable, inclusif et résilient »

Produit 1 : Des études et des initiatives pilotes pour la satisfaction des besoins des ménages grâce aux énergies renouvelables (solaire et hydroélectricité notamment) sont élaborées et mises en œuvre

Liste des projets	Date effective de démarrage	2014			2015			2016			2017			Total 2014-2017			2014	
		Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds
Renforcement des capacités nationales pour le développement de la micro hydroélectricité et l'approvisionnement en eau potable en milieu rural	sept-06	11 883	75 653	87 536		99 542	99 542		28 965	28 965		182 886	182 886	11 883	398 929	410 812	3%	97%
Implantation micro-hydroélectricité	janv-14	4 812	39 489	44 301	8 571		8 571				-		-	13 383	44 301	57 684	23%	77%

Produit 2 : Le sous-secteur de l'artisanat minier est réglementé, les artisans sont structurés en filières et prennent en compte la durabilité environnementale

Liste des projets	Date effective de démarrage	2014			2015			2016			2017			Total 2014-2017			2014	
		Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds
Mines	mars-10	39 841	66 993	106 834	29 053	312 559	341 612	218 512	28 358	246 870		9 131	9 131	287 406	456 882	744 288	39%	61%

Produit 3 : Les principes du développement durable et de la résilience aux changements climatiques sont pris en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes

Liste des projets	Date effective de démarrage	2014			2015			2016			2017			Total 2014-2017			2014	
		Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds
Développement durable	mars-10	122 006	1 002	123 008	179 928		179 928			-	46 151		46 151	348 085	123 008	471 093	74%	26%
PIMS 5612-Integrated and Trans	sept-15	-	-	-	-	-	-	75 782	-	75 782	-	150 000	150 000	75 782	150 000	225 782	34%	66%
PIMS 5986-Fonds vert climat cg	oct-16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20	20	-	20	20	20	0%	100%
Tourisme et Environnement	juin-13	82 726	673 727	756 453	38 815	736 472	775 287	5 975	556 154	562 129	-	262 014	262 014	127 516	2 311 093	2 438 609	5%	95%
Développement durable Nzambi	janv-14		51 920	51 920					275 078	275 078		156 293	156 293		483 291	483 291	0%	100%
PIMS5612-5431 Integrated andT2	avr-17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	#DIV/0!	#DIV/0!

Produit 4 : Les écosystèmes forestiers des zones cibles sont gérés conformément aux principes du développement durable afin de garantir leur soutenabilité et leur fonction de puits de carbone

Liste des projets	Date effective de démarrage	2014			2015			2016			2017		Total 2014-2017						2014	
		Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds		
Lac télé - Lac Tumba	janv-11		77 330	77 330			-		886 357	886 357	0	445 581	445 581	-	1 409 268	1 409 268	0%	100%		
Program. Nat. ONU-REDD Congo	oct-12		883 863	883 863		627 444	627 444	1 368	179 005	180 373	-	-	-	1 368	1 690 312	1 691 680	0%	100%		

Produit 5 : Les institutions nationales en matière de prévention et de gestion des catastrophes et des risques sont fonctionnelles.

Liste des projets	Date effective de démarrage	2014			2015			2016			2017		Total 2014-2017						2014	
		Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds	Total	Trac	Autres fonds		
Gestion des catastrophes	mars-16										28 587	-	28 587	28 587	-	28 587	100%	0%		

Annexe 7 : Synoptique des résultats des travaux de revue documentaire et de collecte d'informations

I. ADEQUATION DES CADRES DES RESULTATS CPD/ CPAP :

Eléments du Cadre des Résultats	CPD	CPAP	Observations
Priorité nationale :	Document de stratégie de croissance pour l'emploi et la réduction de la pauvreté (DSCERP), axe 1 : Renforcement de la gouvernance	Document de stratégie de croissance pour l'emploi et la réduction de la pauvreté (DSCERP), axe 1 : Renforcement de la gouvernance	Cohérence CPD/CPAP
Effet UNDAF :	Effet 1 : D'ici 2018, les processus électoraux se dérouleront de manière libre, équitable, crédible et transparente Indicateurs de résultats : 1) Pourcentage des Congolais (désagrégé – femmes, jeunes, personnes âgées, handicapés, populations autochtones) qui perçoivent les élections comme libres, justes, crédibles et transparentes ; 2) Augmentation du taux de participation électorale ; 3) Nombre de recours examinés par les institutions chargées du contentieux électoral	Effet 1 : D'ici 2018, les processus électoraux se dérouleront de manière libre, équitable, crédible et transparente Indicateurs d'effet : 1) Pourcentage des Congolais (désagrégé femmes, jeunes, personnes âgées, handicapés, populations autochtones) qui perçoivent les élections comme libres, justes, crédibles et transparentes ; 2) Taux de participation aux votes augmenté ; 3) Nombre de recours jugés recevables et examinés par les institutions chargées du contentieux électoral	Cohérence CPD/CPAP
Produit 1 :	Acteurs étatiques, ONG, partis politiques et médias formés à l'organisation des élections et populations sensibilisées au processus électoral Cible : La liste électorale est acceptée par la majorité et l'opposition	Les organes de gestion des élections, les acteurs politiques, les médias et la société civile sont mieux outillés pour faciliter le dialogue et conduire les processus électoraux Cibles : 2014 : -Un réseau d'observateurs citoyens des élections est mis en place ; - Une unité de monitoring des médias est mise en place ; 2014-2018 : Chaque année, le cadre juridique d'organisation des élections est vulgarisé à l'intention des acteurs politiques, de la société civile et des médias ; Au moins 300 représentants des organes de gestion des élections, des acteurs politiques, des femmes candidates, des journalistes, membres du CSLC et des acteurs de la société civile sont formés à chaque échéance électorale en fonction de leur rôle ; Les conditions d'un cadre de concertation d'un dialogue politique sont créées ; 2014-2017 : Une campagne d'éducation civique est mise en œuvre à chaque échéance électorale-Un dispositif innovant pour l'observation des élections est mis en place en 2016 et 2017 Gender marker : 2/ La représentativité des femmes dans les instances de prise de décision et leur participation aux processus électoraux seront accrues.	La cible CPD est hors de portée, le gouvernement ne sollicitant pas une assistance relative système électoral.

Eléments du Cadre des Résultats	CPD	CPAP	Observations
Priorité nationale :	Document de stratégie de croissance pour l'emploi et la réduction de la pauvreté (DSCERP), axe 1 : Renforcement de la gouvernance	Document de stratégie de croissance pour l'emploi et la réduction de la pauvreté (DSCERP), axe 1 : Renforcement de la gouvernance	Cohérence CPD/CPAP
Effet UNDAF :	Effet 1 : D'ici 2018, les processus électoraux se dérouleront de manière libre, équitable, crédible et transparente Indicateurs de résultats : 1) Pourcentage des Congolais (désagrégé – femmes, jeunes, personnes âgées, handicapés, populations autochtones) qui perçoivent les élections comme libres, justes, crédibles et transparentes ; 2) Augmentation du taux de participation électorale ; 3) Nombre de recours examinés par les institutions chargées du contentieux électoral	Effet 1 : D'ici 2018, les processus électoraux se dérouleront de manière libre, équitable, crédible et transparente Indicateurs d'effet : 1) Pourcentage des Congolais (désagrégé femmes, jeunes, personnes âgées, handicapés, populations autochtones) qui perçoivent les élections comme libres, justes, crédibles et transparentes ; 2) Taux de participation aux votes augmenté ; 3) Nombre de recours jugés recevables et examinés par les institutions chargées du contentieux électoral	Cohérence CPD/CPAP
Produit 2 :	Capacités du Parlement renforcées Cible : Loi budgétaire 2011 promulguée	Les administrations publiques et les institutions de la République ont la capacité de délivrer les services et de jouer leur rôle de promoteur et de régulateur de la démocratie Cibles : 2014-2018 : Le plan national de la réforme de l'Etat est validé et mis en œuvre. Chaque année : Les règles et les procédures administratives sont révisées et vulgarisées ; L'audit organisationnel d'au moins 2 institutions est organisé. 2016 : Au moins 20% des administrations et les institutions sont en mesure d'appliquer les mécanismes de suivi et évaluation	Un recentrage a été opéré dans le CPAP dont le produit 2 intègre les produits 2 et 3 du CPD
Produit 3 :	Audits organisationnels des institutions démocratiques réalisés Cible : Audits organisationnels de la Cour des comptes et du CES réalisés	La mise en œuvre du processus de décentralisation est effective Cibles : 2014 : les assises nationales de la décentralisation sont organisées et les textes vulgarisés 2014-2018 : L'interconnexion des mairies, morgues et maternités est réalisé et le fichier d'état civil de la ville de Pointe-Noire est disponible et mis à jour régulièrement ; Les textes transférant les compétences aux collectivités locales et consacrant la décentralisation sont élaborés et mis en œuvre. 2015-2018 : Les plans annuels d'investissement des départements sont élaborés et mis en œuvre. 2014-2015 : Au moins 200 acteurs locaux sont formés sur les outils de planification, de mise en œuvre et suivi évaluation de la décentralisation 2015 : 04 PDL révisés et 8 PDL élaborés de manière participative ; 04 Plans triennaux d'investissement révisés et 8 PTI élaborés 2014-2018 : Appui à la mise en œuvre des PDL révisés	

Eléments du Cadre des Résultats	CPD	CPAP	Observations
Priorité nationale :	Document de stratégie de croissance pour l'emploi et la réduction de la pauvreté (DSCERP), axe 1 : Renforcement de la gouvernance	Document de stratégie de croissance pour l'emploi et la réduction de la pauvreté (DSCERP), axe 1 : Renforcement de la gouvernance	Cohérence CPD/CPAP
Effet UNDAF :	Effet 1 : D'ici 2018, les processus électoraux se dérouleront de manière libre, équitable, crédible et transparente Indicateurs de résultats : 1) Pourcentage des Congolais (désagrégé – femmes, jeunes, personnes âgées, handicapés, populations autochtones) qui perçoivent les élections comme libres, justes, crédibles et transparentes ; 2) Augmentation du taux de participation électorale ; 3) Nombre de recours examinés par les institutions chargées du contentieux électoral	Effet 1 : D'ici 2018, les processus électoraux se dérouleront de manière libre, équitable, crédible et transparente Indicateurs d'effet : 1) Pourcentage des Congolais (désagrégé femmes, jeunes, personnes âgées, handicapés, populations autochtones) qui perçoivent les élections comme libres, justes, crédibles et transparentes ; 2) Taux de participation aux votes augmenté ; 3) Nombre de recours jugés recevables et examinés par les institutions chargées du contentieux électoral	Cohérence CPD/CPAP
Produit 4 :	Les départements disposent d'un PDD opérationnel Cible : 12 départements disposent d'un PDD élaboré avec la participation des communautés et intégrant les considérations de genre	-	Les produits 4 et 5 du CPD contribuent plutôt à l'Effet UNDAF 2.
Produit 5 :	Les communautés locales sont formées et s'investissent dans le PDD	-	Un recentrage a été opéré dans le CPAP dont le produit 3 prend en compte les produits 4 et 5 du CPD.

Eléments du Cadre des Résultats	CPD	CPAP	Observations
Priorité nationale :	Document de stratégie pour la croissance, l'emploi et la réduction de la pauvreté (DSCERP), axe 3 : Développement social et inclusion	Document de stratégie pour la croissance, l'emploi et la réduction de la pauvreté (DSCERP), axe 3 : Développement social et inclusion	Cohérence CPD/CPAP
Effet UNDAF :	Effet UNDAF 3 : « D'ici 2018, les personnes les plus vulnérables de la population utiliseront les services sociaux de base de qualité (éducation, santé, sécurité alimentaire, eau et assainissement) y compris des services financiers adaptés » Indicateurs de résultats : 1) Mortalité maternelle, 2) Taux de mortalité infantile, 3) Taux de malnutrition infantile, 4) Taux d'achèvement des études secondaires des filles et des garçons	Effet UNDAF 3 : « D'ici 2018, les personnes les plus vulnérables de la population utiliseront les services sociaux de base de qualité (éducation, santé, sécurité alimentaire, eau et assainissement) y compris des services financiers adaptés » Indicateurs : 1) Taux d'accès à des services financiers adaptés dans les zones cibles ; 2) Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) dans les zones cibles ; 3) Nombre d'outils de planification, programmation, suivi-évaluation validé avec l'appui du PNUD	Au regard des produits CPD et CPAP, les indicateurs de résultats CPAP sont plus pertinents
Produit 1 :	Système de suivi des OMD opérationnel TR tenue	Les outils de planification, de programmation, de suivi-évaluation des politiques et programmes nationaux de développement et des OMD sont élaborés, et/ou actualisés et vulgarisés Cibles : 2014 : Au moins un outil de planification/programmation/S&E validé avec l'appui du PNUD disponible 2015-2018 : Au moins deux outils de planification/ programmation/S&E validés chaque année avec l'appui du PNUD disponibles Gender marker : 1/ La prise en compte des OMD dans la planification, la programmation et le suivi-évaluation des politiques et programmes nationaux constitue en soi une contribution à l'égalité des genres	Cible TR non prise en compte dans le CPAP
Produit 2 :	15 villages valorisant une croissance locale inclusive grâce à des moyens et techniques de production pérennes sont créés Cible : Taux de pauvreté réduit de 25 % dans les 15 villages promus	Les populations des villages cibles ont accès aux services de la microfinance, aux services sociaux de base de qualité et les utilisent Cibles : 2014 : Etude diagnostique 2015-2018 : Chaque année, l'IPM s'améliore d'au moins 5% dans chaque village cible 2015-2018 : Au moins 20% des pauvres ont accès chaque année aux services de la microfinance dans les villages cibles	Les produits 2 et 3 du CPAP intègrent le produit 2 du CPD.

Eléments du Cadre des Résultats	CPD	CPAP	Observations
Priorité nationale :	Document de stratégie pour la croissance, l'emploi et la réduction de la pauvreté (DSCERP), axe 3 : Développement social et inclusion	Document de stratégie pour la croissance, l'emploi et la réduction de la pauvreté (DSCERP), axe 3 : Développement social et inclusion	Cohérence CPD/CPAP
Effet UNDAF :	Effet UNDAF 3 : « D'ici 2018, les personnes les plus vulnérables de la population utiliseront les services sociaux de base de qualité (éducation, santé, sécurité alimentaire, eau et assainissement) y compris des services financiers adaptés » Indicateurs de résultats : 1) Mortalité maternelle, 2) Taux de mortalité infantile, 3) Taux de malnutrition infantile, 4) Taux d'achèvement des études secondaires des filles et des garçons	Effet UNDAF 3 : « D'ici 2018, les personnes les plus vulnérables de la population utiliseront les services sociaux de base de qualité (éducation, santé, sécurité alimentaire, eau et assainissement) y compris des services financiers adaptés » Indicateurs : 1) Taux d'accès à des services financiers adaptés dans les zones cibles ; 2) Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) dans les zones cibles ; 3) Nombre d'outils de planification, programmation, suivi-évaluation validé avec l'appui du PNUD	Au regard des produits CPD et CPAP, les indicateurs de résultats CPAP sont plus pertinents
Produit 3 :	Les droits protégeant les personnes vivant avec le VIH/sida, les femmes et les personnes vulnérables sont renforcés Cible : 50 % des femmes assistées	Les Opportunités d'emploi en faveur des femmes et des jeunes sont promues dans les zones cibles notamment par le développement des micro entreprises et des capacités techniques et organisationnelles Cibles : 2014-2018 : au moins 100 emplois sont générés chaque année à travers la création et l'encadrement technique des microentreprises dans les zones cibles 2015-2018 : Au moins 5% des pauvres ont accès chaque année aux services de la microfinance dans les zones cibles	Cohérence Produit 3 CPD, et Produit 4 du CPAP dans le sens du soutien à l'approche multisectorielle pour réduire le VIH/sida.
Produit 4 :	-	Les textes législatifs (loi et texte d'application) et réglementaires protégeant les personnes vivant avec le VIH/SIDA et les activités de prévention sont mis en œuvre dans les zones cibles Cibles : 2014-2018 : Chaque année, au moins 5% des victimes de la stigmatisation et de la discrimination ont accès aux services juridiques ; Au moins 50% des populations vulnérables ont accès aux services de prévention de VIH/Sida dans les zones cibles	

Eléments du Cadre des Résultats	CPD	CPAP	Observations
Priorité nationale :	Promotion d'un développement équilibré et durable	Promotion d'un développement équilibré et durable	Cohérence CPD/CPAP
Effet UNDAF :	Effet UNDAF 5 : « D'ici 2018, les institutions et les populations, notamment les femmes, appliquent les politiques de gestion d'un environnement durable intégrant les mesures d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques »	Effet UNDAF 5 : « D'ici 2018, les institutions et les populations, notamment les femmes, appliquent les politiques de gestion d'un environnement durable intégrant les mesures d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques ».	Cohérence CPD/CPAP
Produit 1 :	Le PNAE révisé est disponible	Trois études et des initiatives pilotes pour la satisfaction des besoins des ménages grâce aux énergies renouvelables (solaire et hydroélectricité notamment) sont élaborées et mises en œuvre	Même si le phasage des produits n'est pas établi, les produits CPAP intègrent ceux du CPD.
Produit 2 :	Les mesures de conservation de la biodiversité sont mises en œuvre	Le sous-secteur de l'artisanat minier est réglementé, cinq coopératives d'artisans sont structurées en filières et prennent en compte la durabilité environnementale	
Produit 3 :	Les énergies renouvelables sont promues avec la participation des femmes	Trois politiques sectorielles/stratégies et programmes ont pris en compte les principes du développement durable au cours de leur élaboration et mise en œuvre	
Produit 4 :	3 plans de gestion des déchets sont opérationnels	Les capacités des organismes publics et des OSC sont renforcées pour gérer les écosystèmes forestiers conformément aux principes du développement durable afin de garantir leur soutenabilité et leur fonction de puits de carbone	
Produit 5 :	Le système d'alerte rapide et le plan de gestion des situations de catastrophe sont opérationnels	Produit 5 : Les institutions nationales chargées de la prévention et de la gestion des crises et des catastrophes sont fonctionnelles.	

Globalement, l'on note une bonne déclinaison du CPD en un CPAP qui contribue à quatre effets UNDAF au lieu de trois, comme mentionné dans le CPAP. Ainsi, l'évaluation du CPAP vaut pour celle du CPD.

II. QUALITE CONCEPTUELLE DU CPAP

2.1 Structuration du CPAP

2.1.1 Le descriptif du CPAP est convenablement structuré ; le format exigé a été respecté. Toutefois, il y'avait lieu d'indiquer avant les priorités nationales, les OMD (maintenant les ODD) servis par les produits. Ceci présente l'avantage de suivre et d'évaluer la contribution du PNUD à l'atteinte des OMD/ ODD. Le cadrage ci-dessous pourra être exploité.

ODD/ Cibles concernées :										
Priorité nationale : (Pilier/Programme/Sous-programme)										
Résultat stratégique PNUD :										
Effet UNDAF :		Indicateurs :								
		Stratégie de partenariat :								
Produit 1 :				Ressources indicatives par année						
				Source Fonds	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
				Trac						
				Autres						
				Total						
Indicateurs de Produit :		Cibles annuelles			Partenaires de réalisation					

2.1.2 La description des axes programmatiques n'explicite pas assez l'avantage de l'appui du PNUD en ce qui concerne notamment le pilotage stratégique, et l'opérationnalisation des OMD ; soit deux volets intégrant les produits visés pour chacun des trois programmes.

Le dispositif CPAP/PTA ne facilite pas l'approche des partenaires financiers pour la mobilisation des ressources. Il est souhaitable qu'un descriptif soit formulé pour chaque Programme.

2.2 Conception du cadre des résultats du CPAP

Programme 1 « Promotion de la gouvernance démocratique »			
Produits	Indicateurs	Cibles	Observations
Produit 1 : Les organes de gestion des élections, les acteurs politiques, les media et la société civile sont mieux outillés pour faciliter le dialogue politique et conduire les processus électoraux	1) Pourcentage des Congolais (désagrégé femmes, jeunes, personnes âgées, handicapés, populations autochtones) qui perçoivent les élections comme libres, justes, crédibles et transparentes ; 2) Taux de participation aux votes augmenté ; 3) Nombre de recours jugés recevables et examinés par les institutions chargées du contentieux électoral.	2014 : Un réseau d'observateurs citoyens des élections est mis en place	La chaîne de résultat (produit, indicateurs, ligne de base, cibles) est incomplète. Les indicateurs sont en fait ceux de l'effet UNDAF. Ils doivent être définis pour le produit visé. La cible « Les conditions d'un cadre de concertation d'un dialogue politique sont créées » n'est, ni explicite, ni planifié dans le temps.
		2014 : Une unité de monitoring des médias est mise en place	
		2014-2018 : Chaque année, le cadre juridique d'organisation des élections est vulgarisé à l'intention des acteurs politiques, de la société civile et des médias	
		Au moins 300 représentants des organes de gestion des élections, des acteurs politiques, des femmes candidates, des journalistes, membres du CSLC et des acteurs de la société civile sont formés à chaque échéance électorale en fonction de leur rôle	
		Les conditions d'un cadre de concertation d'un dialogue politique sont créées	
		2014-2017 : Une campagne d'éducation civique est mise en œuvre à chaque échéance électorale	
		Un dispositif innovant pour l'observation des élections est mis en place en 2016 et 2017	
Produit 2 : Les administrations publiques et des institutions de la République ont la capacité de jouer leur rôle de promoteur et de régulateur de la démocratie	1) Nombre de mesures prises pour le renforcement du fonctionnement des institutions ; 2) le plan national de réforme de l'Etat est validé et sa mise en œuvre commencée ; 3) nombre de ministères qui appliquent les procédures administratives	2014-2018 : Le plan national de la réforme de l'Etat est validé et mis en œuvre	La chaîne de résultat (produit, indicateurs, ligne de base, cibles) est complète, mais le second indicateur se confond avec la première cible. Il doit être redéfini
		Chaque année : Les règles et les procédures administratives sont révisées et vulgarisées	
		Chaque année : L'audit organisationnel d'au moins 2 institutions est organisé.	
		2016 : Au moins 20% des administrations et les institutions sont en mesure d'appliquer les mécanismes de suivi et évaluation	

Produits	Indicateurs	Cibles	Observations
Produit 3 : La mise en œuvre du processus de décentralisation est effective	1) Pourcentage des activités des plans de développement local mises en œuvre ; 2) Nombre de textes élaborés et mis en œuvre ; 3) nombre de départements ayant un PDL intégrant le genre et opérationnel	2014 : les assises nationales de la décentralisation sont organisées et les textes vulgarisés	Pour rendre la chaîne de résultat (produit, indicateurs, ligne de base, cibles) complète et cohérente, deux réajustements sont à opérer : *la troisième cible (Les textes transférant les compétences aux collectivités locales et consacrant la décentralisation sont élaborés et mis en œuvre) est hors de portée en ce qui concerne la mise en œuvre pour la période indiquée ; *la dernière cible n'est pas pertinente
		2014-2018 : L'interconnexion des mairies, morgues et maternités est réalisé et le fichier d'état civil de la ville de Pointe-Noire est disponible et mis à jour régulièrement	
		2014-2018 : Les textes transférant les compétences aux collectivités locales et consacrant la décentralisation sont élaborés et mis en œuvre	
		2015-2018 : Les plans annuels d'investissement des départements sont élaborés et mis en œuvre	
		2014-2015 : Au moins 200 acteurs locaux sont formés sur les outils de planification, de mise en œuvre et suivi évaluation de la décentralisation	
		2015 : 04 PDL révisés et 8 PDL élaborés de manière participative	
		2015 : 04 Plans triennaux d'investissement révisés et 8 PTI élaborés	
		2014-2018 : Appui à la mise en œuvre des PDL révisés	
Programme 2 « Accélération de l'atteinte des OMD et réduction des inégalités »			
Produits	Indicateurs	Cibles	Observations
Produit 1 : Les outils de planification, de programmation, de suivi-évaluation des politiques et programmes nationaux de développement et des OMD sont élaborés, et/ou actualisés et vulgarisés	1) Taux d'accès à des services financiers adaptés dans les zones cibles ; 2) Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) dans les zones cibles ; 3) Nombre d'outils de planification, programmation, suivi-évaluation validé avec l'appui du PNUD	2014 : Au moins un outil de planification/programmation/S&E validé avec l'appui du PNUD disponible	Chaîne de résultat (produit, indicateurs, ligne de base, cibles) pas cohérente : indicateurs 1 et 2 non pertinents
		2015-2018 : Au moins deux outils de planification/programmation/S&E validés chaque année avec l'appui du PNUD disponibles	

Produits	Indicateurs	Cibles	Observations
Produit 2 : Les populations des villages cibles ont accès aux services de la microfinance, aux services sociaux de base de qualité et les utilisent	-	<p>2014 : Etude diagnostique</p> <p>2015-2018 : Chaque année, l'IPM s'améliore d'au moins 5% dans chaque village cible</p> <p>La création ou le renforcement des structures communautaires facilite la participation des femmes et leur autonomisation</p> <p>2015-2018 : Au moins 20% des pauvres ont accès chaque année aux services de la microfinance dans les villages cibles</p>	Chaîne de résultat incomplète : indicateurs non définis (exemple : Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) dans les zones cibles ; Taux d'accès à des services financiers adaptés ; Nombre de personnes – H, F ayant bénéficié de financement ...)
Produit 3 : Les Opportunités d'emploi en faveur des femmes et des jeunes sont promues dans les zones cibles notamment par le développement des micro entreprises et des capacités techniques et organisationnelles	-	<p>2014-2018 : au moins 100 emplois sont générés chaque année à travers la création et l'encadrement technique des microentreprises dans les zones cibles</p> <p>2015-2018 : Au moins 5% des pauvres ont accès chaque année aux services de la microfinance dans les zones cibles</p>	Chaîne de résultat incomplète : indicateurs non définis (exemple : Nombre d'entrepreneurs formés ; Nombre de plans d'affaires financés ; Taux d'accès à des services financiers adaptés ; Nombre de personnes – H, F ayant bénéficié de financement ...)
Produit 4 : Les textes législatifs (loi et texte d'application) et réglementaires protégeant les personnes vivant avec le VIH/SIDA et les activités de prévention sont mis en œuvre dans les zones cibles	-	<p>2014-2018 : Chaque année, au moins 5% des victimes de la stigmatisation et de la discrimination ont accès aux services juridiques</p> <p>Au moins 50% des populations vulnérables ont accès aux services de prévention de VIH/Sida dans les zones cibles</p>	Chaîne de résultat non cohérente. A redéfinir au regard des stratégies définies pour l'appui du PNUD (Stratégie 1 : i) vulgariser la loi sur le VIH et le SIDA grâce à la publication des guides d'information et de la formation des corps de métier ; ii) prendre des textes d'application de la loi sur le VIH et le SIDA ; Stratégie 2 : i) réduire la vulnérabilité des femmes et des filles face au VIH/SIDA à travers les centres de prévention placés dans les départements, par la formation, la sensibilisation et la prise en charge juridique et économique.

Programme 3 « Protection de l'environnement et promotion d'un développement durable, inclusif et résilient ».

Produits	Indicateurs	Cibles	Observations
Produit 1 : Trois études et des initiatives pilotes pour la satisfaction des besoins des ménages grâce aux énergies renouvelables (solaire et hydroélectricité notamment) sont élaborées et mises en œuvre	Pourcentage de ménages ayant accès à au moins une source d'énergie renouvelable dans les zones cibles	2014 – 2018 : Au moins 10% des ménages ont accès chaque année à une source d'énergie renouvelable dans les zones cibles	Chaine de résultat cohérente, à compléter avec deux cibles relatives aux études.
Produit 2 : Le sous-secteur de l'artisanat minier est réglementé, cinq coopératives d'artisans sont structurées en filières et prennent en compte la durabilité environnementale	1) Nombre de coopératives artisanales opérationnelles dans les zones cibles ; 2) Pourcentage d'artisans équipés, formés et membres d'une coopérative artisanale dans les zones cibles	2014-2015 : les cadres réglementaires et structurels de la gestion des coopératives sont disponibles	Chaine de résultat cohérente et complète
		2015 – 2018 : 2 coopératives sont créées et équipées chaque année, les exploitants sont formés afin de couvrir l'ensemble des localités ciblées	
		Un système de traçabilité du secteur en conformité avec les exigences de Kimberley mis en place	
Produits	Indicateurs	Cibles	Observations
Produit 3 : Trois politiques sectorielles/stratégies et programmes ont pris en compte les principes du	1) Nombre de politiques sectorielles, stratégies ou programmes élaborés ou révisés qui prennent en compte les principes du développement durable et sont assorties d'un plan d'action et d'un budget pour leur	2014-2018 : la stratégie nationale de développement durable est disponible et au moins 2 politiques sectorielles élaborées ou révisées chaque année ont pris en compte les principes de développement durable	Chaine de résultat cohérente et complète
		2014-2016 : les schémas directeurs de développement du tourisme et des loisirs sont disponibles et mis en œuvre y compris la nomenclature des établissements touristiques pour une éco labélisation	

développement durable au cours de leur élaboration et mise en œuvre	mise en œuvre ; 2) Nombre de projets financés par le fonds d'appui à la jeunesse.	2014-2018 : au 10% d'augmentation de la part de l'écotourisme dans l'économie nationale et 35% de personnes mobilisées au cours des évènements dans les localités ciblées	
		2014-2018 : au moins 4 documents cadres de gestion de déchets sont élaborés au bénéfice des villes ciblées	
		2016-2018 : les mécanismes de gestion de déchets à titre pilote sont opérationnels dans au moins 2 villes ciblées	
		2014-2015 : le corps des jeunes volontaires congolais est créé et fonctionnel 2015-2018 : au moins 25% de projets financés chaque année par le fonds d'appui à la jeunesse	

Programme 3 « Protection de l'environnement et promotion d'un développement durable, inclusif et résilient ».

Produits	Indicateurs	Cibles	Observations
<p>Produit 4 : Les capacités des organismes publics et des OSC sont renforcées pour gérer les écosystèmes forestiers conformément aux principes du développement durable afin de garantir leur soutenabilité et leur fonction de puits de carbone</p>	<p>1) Nombre d'organismes publics et OSC concernés ayant bénéficié d'un renforcement des capacités (ressources, compétences et outils pour la gestion durable des aires protégées) ; 2) Pourcentage de la population des zones cibles sensibilisée et contribuant à la réduction des menaces sur la biodiversité et au maintien de la fonction de puits de carbone</p>	<p>2014-2016 : le plan de gestion du paysage est disponible : phase préparatoire – évaluation des besoins et capacités</p> <p>2014-2018 : le personnel de gestion du paysage sera doté de compétences nécessaires à la fonction de protection</p> <p>2014-2018 : un mécanisme de subsistance et de facilités pour l'exploitation durable des ressources naturelles de l'espace sera mis en œuvre</p> <p>2016-2018 : un mécanisme transfrontalier pour le suivi de l'application de la réglementation commerciale, la surveillance de biodiversité est fonctionnel</p> <p>2014-2017 : les structures de gestion nationales et décentralisées sont fonctionnelles et les réformes et mécanismes nécessaires à la mise en œuvre de la REDD+ sont adoptés et mis en œuvre</p> <p>2015-2017 : 12 consultations nationales ont eu lieu au niveau du territoire national et les institutions impliquées dans la REDD+ participent pleinement à la mise en œuvre du projet</p> <p>2016-2018 : la stratégie nationale UN- REDD est adoptée</p> <p>2015-2018 : au moins un projet pilote est mis en œuvre chaque année</p> <p>2014-2016 : Etude diagnostique de la zone du projet réalisée et plan d'aménagement durable disponible</p> <p>2015-2018 : au moins un projet sur le développement durable de la zone du projet est mis en œuvre</p> <p>2017-2018 : Le nombre de conflits entre occupants de la zone a baissé</p>	<p>Chaîne de résultat cohérente et complète</p>
<p>Produit 5 : Les institutions nationales chargées de la prévention et de la gestion des crises et des catastrophes sont fonctionnelles.</p>	<p>1) Nombre de politiques sectorielles intégrant la prévention et la gestion des crises et catastrophes élaborées ou révisées et mises en œuvre avec l'appui du PNUD ; 2) Nombre de notes prises et de cellules de prévention et gestion des catastrophes opérationnelles</p>	<p>2014 : La stratégie nationale assortie d'un plan ORSEC pour la prévention et la gestion des conflits disponible</p> <p>2015-2016 : Mise en place des mécanismes d'opérationnalisation</p> <p>2015- 2018 : Au moins une politique sectorielle en révision ou élaboration intègre la gestion des catastrophes</p>	<p>Chaîne de résultat cohérente et complète, si l'avant dernière cible (2015-2016 : Mise en place des mécanismes d'opérationnalisation) est supprimée.</p>

2.3 Conception des descriptifs de projets et des PTA

L'examen des descriptifs de projets disponibles et des PTA reflète que la conception des cadres des résultats est dictée par l'application de la gestion axée sur les résultats dans la voie d'une cohérence CPAP/ Document de projet et CPAP/ PTA. Souvent, il est fait mention d'Effet CPAP en lieu et place de Produit CPAP.

L'analyse reflète que :

- (i) le cadre des résultats du CPAP est convenablement structuré. Toutefois, il y'avait lieu d'indiquer avant les priorités nationales les OMD servis par les produits ;
- (ii) la cohérence globale de la chaine des résultats (produit, indicateurs, ligne de base, cibles) du CPAP est établie à 60 % (la chaine des résultats est cohérente et complète pour 7 produits sur les 12). Une révision du CPAP devra être opérée pour prendre également en compte le cadrage par rapport aux ODD.

III. ETAT DES PRODUITS ET DES EFFETS

Programme 1 « Promotion de la gouvernance démocratique »			
Produits	Cibles	Réalisations	Probabilité d'atteinte de la cible
Produit 1 : Les organes de gestion des élections, les acteurs politiques, les media et la société civile sont mieux outillés pour faciliter le dialogue politique et conduire les processus électoraux	2014 : Un réseau d'observateurs citoyens des élections est mis en place	Plateforme associative des réseaux des ONGs œuvrant en faveur des élections apaisées et crédibles (PROSCEAC)	Oui
	2014 : Une unité de monitoring des médias est mise en place	Unité de monitoring des médias au niveau du Conseil Supérieur de la Liberté de Communication,	Oui
	2014-2018 : Chaque année, le cadre juridique d'organisation des élections est vulgarisé à l'intention des acteurs politiques, de la société civile et des médias	Initiatives de sensibilisation organisées conjointement avec l'UNESCO, l'UNOCA et le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme	Oui
	Au moins 300 représentants des organes de gestion des élections, des acteurs politiques, des femmes candidates, des journalistes, membres du CSLC et des acteurs de la société civile sont formés à chaque échéance électorale en fonction de leur rôle	Plus de 300 personnes ont été formées	Oui
	Les conditions d'un cadre de concertation d'un dialogue politique sont créées	Processus lancé en 2014 avec la mise en place de la PROSEAC qui est une instance qui a également le mandat de promouvoir le dialogue.	Peu probable
	2014-2017 : Une campagne d'éducation civique est mise en œuvre à chaque échéance électorale	Campagne assez large en 2015, et faible en 2016- Un guide du citoyen a été élaboré portant sur l'éducation à la démocratie, aux élections et aux droits et devoirs du citoyen, notamment le droit au vote	Peu probable
	Un dispositif innovant pour l'observation des élections est mis en place en 2016 et 2017	Dispositif classique avec : les observateurs membres de la société civile formés aux techniques d'observation des scrutins ; la PROSCEAC ; les analystes électoraux, membres de la société civile formés aux techniques de traitement des données électorales et à l'élaboration des rapports d'observation des élections	Oui
	Etat actuel du Produit 1 : Produit partiellement réalisé (60% des cibles) à travers le renforcement des capacités des acteurs étatiques et non étatiques, les initiatives de sensibilisation des populations sur les questions des droits de l'homme et la formation des journalistes, des analystes électoraux, et des femmes candidates aux élections législatives, sénatoriales, locales et municipales. Ainsi, l'assistance a permis d'améliorer : la connaissance des congolais sur leurs droits électoraux ; la qualité de la couverture médiatique des élections ; les capacités techniques des observateurs membres de la société civile en ce qui concerne le traitement des données électorales, et l'élaboration des rapports d'observation des élections. Tous ces efforts ont contribué à l'augmentation du taux de participation des populations à l'élection présidentielle (68,92% contre 40% dans les villes aux municipales et locales de 2014). Le défi réside dans le fonctionnement durable de la Plateforme et de l'Unité de monitoring des médias.		

			appui au processus électoral.
Produits	Cibles	Réalisations	Probabilité d'atteinte de la cible
Produit 2 : Les administrations publiques et des institutions de la République ont la capacité de jouer leur rôle de promoteur et de régulateur de la démocratie	2014-2018 : Le plan national de la réforme de l'Etat est validé et mis en œuvre	Plan stratégique de la réforme de l'Etat élaboré, processus de validation en cours	Oui
	Chaque année : Les règles et les procédures administratives sont révisées et vulgarisées	-	Peu probable
	Chaque année : L'audit organisationnel d'au moins 2 institutions est organisé.	Diagnostic organisationnel et technique du Ministère de la fonction publique	Moyenne
	2016 : Au moins 20% des administrations et les institutions sont en mesure d'appliquer les mécanismes de suivi et évaluation	-	Non
	Etat actuel du Produit 2 : Produit partiellement réalisé (30% des cibles). Un retard important a été enregistré dans la dynamique enclenchée en 2010 pour outiller l'administration publique. L'élan pris en 2017 devra conduire à la validation et à la mise en œuvre du Plan stratégique de la réforme de l'Etat.		
Niveau de la contribution du PNUD pour l'atteinte de l'effet UNDAF 1 : Les progrès vers l'atteinte de l'Effet UNDAF 1 ont surtout concerné la promotion de la culture démocratique et la participation citoyenne (45 % des cibles). Ceci a contribué à l'augmentation du taux de participation des populations à l'élection présidentielle (68,92% contre 40% dans les villes aux municipales et locales de 2014). Toutefois, il convient de noter que l'absence de sollicitation du Gouvernement pour un appui au processus électoral (avec un fichier accepté par tous les acteurs), ne permet pas l'atteinte de l'effet. Dans cette situation, la validité du maintien de cet effet dans le CPAP se pose. Le partenariat actuel est plus sollicité pour la réforme de l'Etat et la décentralisation/le développement local.			Non
Produits	Cibles	Réalisations	Probabilité d'atteinte de la cible
Produit 3 : La mise en œuvre du processus de décentralisation est effective	2014 : les assises nationales de la décentralisation sont organisées et les textes vulgarisés	Politique nationale de développement local élaborée, processus de validation en cours.	Probable en 2018
	2014-2018 : L'interconnexion des mairies, morgues et maternités est réalisé et le fichier d'état civil de la ville de Pointe-Noire est disponible et mis à jour régulièrement	Etudes conduites définissant le schéma informatique pour les villes de Pointe-Noire et Brazzaville. Il reste la mise en place des équipements.	Probable

	2014-2018 : Les textes transférant les compétences aux collectivités locales et consacrant la décentralisation sont élaborés et mis en œuvre	Textes définis, transfert des compétences non encore effectif.	Probable en 2019
	Cibles	Réalisations	Probabilité d'atteinte de la cible
	2015-2018 : Les plans annuels d'investissement des départements sont élaborés et mis en œuvre	-	Probable
	2014-2015 : Au moins 200 acteurs locaux sont formés sur les outils de planification, de mise en œuvre et suivi évaluation de la décentralisation	-	Probable
	2015 : 04 PDL révisés et 8 PDL élaborés de manière participative	4 schémas départementaux d'aménagement du territoire (Kouilou, Niari, Bouenza, Plateaux) ont été élaborés ; 4 programmes de développement villageois élaborés (Tongo, Ngoua 2, Kinkouala, Loémé)	Oui
	2015 : 04 Plans triennaux d'investissement révisés et 8 PTI élaborés	-	Probable
	2014-2018 : Appui à la mise en œuvre des PDL révisés	Dans le domaine de l'autonomisation des communautés, 3 forages d'eau ont été construits à Tongo, à Kinkouala et à Tandou bizenzé	Probable
	Etat actuel du Produit 3 : Produit partiellement réalisé (30% des cibles). Au-delà de la validation de la Politique nationale de développement local, la mise en œuvre du processus de décentralisation nécessite la définition et l'application d'arrangements institutionnels entre les différents ministères concernés par l'approche décentralisation/développement local.		Oui
Niveau de la contribution du PNUD pour l'atteinte de l'effet UNDAF 2 : Peu de progrès enregistrés vers l'atteinte de l'Effet UNDAF 2 (30 % des cibles).			Probable

Programme 2 « Accélération de l'atteinte des OMD et réduction des inégalités »

Produits	Cibles	Réalizations	Probabilité d'atteinte de la cible
Produit 1 : Les outils de planification, de programmation, de suivi-évaluation des politiques et programmes nationaux de développement et des OMD sont élaborés, et/ou actualisés et vulgarisés	2014 : Au moins un outil de planification/programmation/S&E validé avec l'appui du PNUD disponible	Dispositif de suivi-évaluation du PND Feuille de route sur l'appropriation des ODD a élaborée et validée en 2016	Oui
	2015-2018 : Au moins deux outils de planification/ programmation/S&E validés chaque année avec l'appui du PNUD disponibles	Document de politique Nationale de Développement du Commerce Intérieur, Document de Politique Nationale Foncière, Stratégie Nationale du Tourisme, Politique Nationale de l'Emploi.	Oui
	Etat actuel du Produit 1 : Produit partiellement réalisé (50% des cibles). Le suivi-évaluation est le maillon faible de l'appui (rapport final des OMD non réalisé) qui a permis d'aboutir à : la revue à mi-parcours du PND ; la feuille de route sur l'appropriation des ODD, permettant à chaque secteur de les intégrer dans les différentes politiques et programmes sectoriels ; 4 instruments majeurs en faveur de la diversification économique (document de politique nationale de développement du commerce intérieur, document de politique nationale foncière, stratégie nationale du tourisme, politique nationale de l'emploi). Par manque de ressources le PNUD n'a pu appuyer le pays dans la conduite de trois enquêtes comme prévu (Enquête Congolaise auprès des Ménages -ECOM III ; Enquête Démographique et de Santé du Congo -EDSC-III ; Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples -MICS). Cette situation favorise un retard dans la collecte des données fiables pour mesurer les changements au niveau de l'effet.		
Produit 2 : Les populations des villages cibles ont accès aux services de la microfinance, aux services sociaux de base de qualité et les utilisent	2014 : Etude diagnostique	Diagnostic mettant en relief les problèmes transposés en réponses hiérarchisées pour un développement endogène, résilient, dynamique et durable.	Oui
	2015-2018 : Chaque année, l'IPM s'améliore d'au moins 5% dans chaque village cible	Amélioration des conditions de vie (construction de forages d'eau et appui aux activités génératrices de revenus- départements du Pool et de Pointe Noire)	Probable
	2015-2018 : Au moins 20% des pauvres ont accès chaque année aux services de la microfinance dans les villages cibles	Formation et appui : aux coopératives des 253 femmes de la localité de Madingou pour la production maraichère ; aux artisans miniers et aux pêcheurs de la zone de Nzambi	Probable
	Etat actuel du Produit 2 : Produit partiellement réalisé (50% des cibles). Les activités ont permis d'enclencher la revitalisation de 8 grands villages et la promotion des activités économiques, notamment dans le sous-secteur de l'artisanat minier (mise en place d'un cadre réglementaire et structuration de 7 groupements pilotes), et le secteur de la pêche.		

Produits	Cibles	Réalisations	Probabilité d'atteinte de la cible
Produit 3 : Les Opportunités d'emploi en faveur des femmes et des jeunes sont promues dans les zones cibles	2014-2018 : au moins 100 emplois sont générés chaque année à travers la création et l'encadrement technique des microentreprises dans les zones cibles	900 jeunes formés aux métiers porteurs, en entrepreneuriat et à la création d'entreprise dans 4 régions du Congo ; 400 micro entreprises créés et opérationnelles ; lancement au Congo de l'initiative Youth Connekt Congo qui vise à créer de multiples opportunités pour les jeunes	Oui
	2015-2018 : Au moins 5% des pauvres ont accès chaque année aux services de la microfinance dans les zones cibles	Formation et appui : aux coopératives des 253 femmes de la localité de Madingou pour la production maraichère ; aux artisans miniers et aux pêcheurs de la zone de Nzambi	Oui
	Etat actuel du Produit 3 : Produit partiellement réalisé (70% des cibles). Les activités ont permis, avec la coopération japonaise d'atteindre la cible relative à la promotion de l'emploi notamment pour les jeunes ; ceci constitue un cas de succès au regard de l'approche basée sur la mise place et le fonctionnement simultané de trois Guichets : Guichet Formation ; Guichet Appui/Conseil ; Guichet Financement. Le défi se trouve dans la pérennisation de ces guichets.		Oui
Produit 4 : Les textes législatifs (loi et texte d'application) et réglementaires protégeant les personnes vivant avec le VIH/SIDA et les activités de prévention sont mis en œuvre dans les zones cibles	2014-2018 : Chaque année, au moins 5% des victimes de la stigmatisation et de la discrimination ont accès aux services juridiques	Nouvelle Politique Nationale Genre et un Programme National de Promotion du Leadership Féminin en Politique et dans la Vie Publique. Un plan d'action 2017-2021 de la politique genre décliné en programme dont celui de l'autonomisation des femmes. Grâce à l'appui technique et financier du BP, un projet de création des maisons de la femme dans différents départements est à l'étude et sera un des mécanismes de promotion de l'autonomisation des femmes. Le pays est doté d'une stratégie et d'un plan de renforcement des droits des femmes vivant avec le VIH visant la réduction des discriminations et stigmatisations qui empêchent ces femmes de jouer pleinement leur rôle dans le processus de développement national	Oui
	Au moins 50% des populations vulnérables ont accès aux services de prévention de VIH/Sida dans les zones cibles	Activités de sensibilisation surtout en 2014	Peu probable
	Etat actuel du Produit 4 : Produit partiellement réalisé (30% des cibles). Les activités de prévention n'ont pas été développées en 2016 et 2017. Les résultats sont plus probants pour l'appui concernant le volet Genre-Leadership féminin et VIH/SIDA.		Probable
Niveau de la contribution du PNUD pour l'atteinte de l'effet UNDAF 3 : Les progrès enregistrés vers l'atteinte de l'Effet UNDAF qui sont moyens (50 % des cibles), ont eu pour levier la promotion de l'emploi notamment pour les jeunes.			

Programme 3 « Protection de l'environnement et promotion d'un développement durable, inclusif et résilient ».

Produits	Cibles	Réalizations	Probabilité d'atteinte de la cible
Produit 1 : Trois études et des initiatives pilotes pour la satisfaction des besoins des ménages grâce aux ER sont élaborées et mises en œuvre	2014 – 2018 : Au moins 10% des ménages ont accès chaque année à une source d'énergie renouvelable dans les zones	250 ménages, par le biais de l'association Femme & Energie, utilisent les foyers améliorés couplés aux produits de recyclage des déchets de l'industrie de bois.	Oui
	Etat actuel du Produit 1 : Produit partiellement réalisé (50% des cibles). L'adoption de foyers améliorés couplés aux produits de recyclage des déchets de l'industrie de bois permet de réduire la pression anthropique sur les forêts naturelles, et les émissions de gaz carbonique.		Probable
Produit 2 : Le sous-secteur de l'artisanat minier est réglementé, cinq coopératives d'artisans sont structurées en filières et prennent en compte la durabilité environnementale	2014-2015 : les cadres réglementaires et structurels de la gestion des coopératives sont disponibles	Documents : contexte géologique et cadre institutionnel du secteur minier artisanal ; fichier des orpailleurs et dia minage ; stratégie et plan d'action ; cadre institutionnel et schéma organisationnel de mise en œuvre du plan d'action.	Oui
	2015 – 2018 : 2 coopératives sont créées et équipées chaque année, les exploitants sont formés afin de couvrir l'ensemble des localités ciblées	7 groupements mis en place ; équipements en cours en 2017	Oui
	Un système de traçabilité du secteur en conformité avec les exigences de Kimberley mis en place	-	Probable
	Etat actuel du Produit 2 : Produit partiellement réalisé (40% des cibles). Les activités déjà menées et celles en cours vont aboutir à l'organisation des filières de l'artisanat minier (orpaillage et diaminage) en permettant la création de richesses durables		Oui
Produit 3 : Trois politiques sectorielles/stratégies et programmes ont pris en compte les principes du développement durable au cours de leur élaboration et mise en œuvre	2014-2018 : la stratégie nationale de développement durable est disponible et au moins 2 politiques sectorielles élaborées ou révisées chaque année ont pris en compte les principes de développement durable	Stratégie nationale de développement durable, avec un appui majeur du PNUD ; Plan National d'Action pour l'Environnement révisé (PNAE) ; Stratégie nationale et plan directeur du tourisme ; Stratégie nationale de distribution du bois transformé élaborée et validée ; Cadre réglementaire et institutionnel national pour la mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'Accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitables des Avantages (APA)	Oui

	Cibles	Réalisations	Probabilité d'atteinte de la cible
	2014-2016 : les schémas directeurs de développement du tourisme et des loisirs sont disponibles et mis en œuvre y compris la nomenclature des établissements touristiques pour une éco labélisation	Schémas directeurs de développement du tourisme et des loisirs élaborés, processus de validation en cours	Oui
	2014-2018 : au moins 10% d'augmentation de la part de l'écotourisme dans l'économie nationale et 35% de personnes mobilisées au cours des évènements dans les localités ciblées	-	Peu probable
	2014-2018 : au moins 4 documents cadres de gestion de déchets sont élaborés au bénéfice des villes ciblées	-	Probable
	2016-2018 : les mécanismes de gestion de déchets à titre pilote sont opérationnels dans au moins 2 villes ciblées	-	Peu probable
	2014-2015 : le corps des jeunes volontaires congolais est créé et fonctionnel 2015-2018 : au moins 25% de projets financés chaque année par le fonds d'appui à la jeunesse	Corps des Jeunes Volontaires du Congo mis en place	Oui
	Etat actuel du Produit 3 : Produit partiellement réalisé (55%) des cibles. Les résultats déjà obtenus permettent au Congo de se doter d'un dispositif de pilotage stratégique du développement durable et de s'aligner aux exigences internationales en matière d'adaptation aux changements climatiques et de protection de l'environnement (Stratégie nationale de développement durable ; Plan National d'Action pour l'Environnement révisé (PNAE) ; Stratégie nationale et plan directeur du tourisme ; Stratégie nationale de distribution du bois transformé élaborée et validée ; Cadre réglementaire et institutionnel national pour la mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'Accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitables des Avantages). Les cadres de référence établis et leurs plans constituent une base de négociation pour la mobilisation des ressources. Au niveau opérationnel, les initiatives lancées sont porteuses d'espoir pour la prise en compte la durabilité environnementale par les acteurs (250 ménages, par le biais de l'association Femme & Energie, utilisent les foyers améliorés couplés aux produits de recyclage des déchets de l'industrie de bois ; 7 groupements d'artisans miniers mis en place et en cours d'équipement ; Corps des Jeunes Volontaires du Congo mis en place).		Oui

Programme 3 « Protection de l'environnement et promotion d'un développement durable, inclusif et résilient ».

Produits	Cibles	Réalizations	Probabilité d'atteinte de la cible
Produit 4 : Les capacités des organismes publics et des OSC sont renforcées pour gérer les écosystèmes forestiers conformément aux principes du développement durable afin de garantir leur soutenabilité et leur fonction de puits de carbone	2014-2016 : le plan de gestion du paysage est disponible : phase préparatoire – évaluation des besoins et capacités	Stratégie de gestion du paysage élaborée ;	Oui
	2014-2018 : le personnel de gestion du paysage sera doté de compétences nécessaires à la fonction de protection	Personnel de gestion du paysage	Oui
	2014-2018 : un mécanisme de subsistance et de facilités pour l'exploitation durable des ressources naturelles de l'espace sera mis en œuvre	Mécanisme d'appui à la mise en œuvre des AGR au profit des communautés riveraines (lacs Télé et Lac Tumba) ; Association de reconversion d'ex-braconniers créée (40 ex-braconniers sont reconvertis par un système de micro-crédits)	Oui
	2016-2018 : un mécanisme transfrontalier pour le suivi de l'application de la réglementation commerciale, la surveillance de la biodiversité est fonctionnel	Centre de contrôle anti-braconnage inter-pays (Congo-Gabon-Cameroun) construit ; Maison d'arrêt de Ouesso réhabilitée	Oui
	2014-2017 : les structures de gestion nationales et décentralisées sont fonctionnelles et les réformes et mécanismes nécessaires à la mise en œuvre de la REDD+ sont adoptés et mis en œuvre	Les organes centraux du processus REDD+ sont mis en place : CN-REDD, CONA-REDD+, structures d'intégration de la société civile, du secteur privé et des peuples autochtones	Oui
	2015-2017 : 12 consultations nationales ont eu lieu au niveau du territoire national et les institutions impliquées dans la REDD+ participent pleinement à la mise en œuvre du projet	Les axes principaux de la stratégie REDD+ ont été identifiés grâce à l'organisation de 12 ateliers de consultations et 13 campagnes de sensibilisation	Oui
	2016-2018 : la stratégie nationale UN- REDD est adoptée	Stratégie nationale de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+)	Oui
	2015-2018 : au moins un projet pilote est mis en œuvre chaque année	10ha de forêt plantée avec la participation des communautés	Probable
	2014-2016 : Etude diagnostique de la zone du projet réalisée et plan d'aménagement durable disponible	Etude diagnostique et plan d'aménagement durable	Oui
	2015-2018 : au moins un projet sur le développement durable de la zone du projet est mis en œuvre	Un projet sur les foyers améliorés	Probable
2017-2018 : le nombre de conflits entre occupants de la zone a baissé	-	Probable	
Etat actuel du Produit 4 : Produit partiellement réalisé (65% des cibles). Les actions menées favorisent le développement de l'économie verte et permettent d'impulser les échanges entre les partenaires techniques et financiers et les porteurs de projets verts.			Oui

Produits	Cibles	Réalisations	Probabilité d'atteinte de la cible
Produit 5 : Les institutions nationales chargées de la prévention et de la gestion des crises et des catastrophes sont fonctionnelles.	2014 : La stratégie nationale assortie d'un plan ORSEC pour la prévention et la gestion des conflits disponible	Processus enclenché en 2017 pour le réajustement du draft	Probable en 2018
	2015-2016 : mises en place des mécanismes d'opérationnalisation	-	Probable en 2018
	2015- 2018 : au moins une politique sectorielle en révision ou élaboration intègre la gestion des catastrophes	-	Probable en 2019
	Etat actuel du Produit 5 : Les activités n'ont démarré qu'en 2017 (10 % des cibles). L'extension du CPAP en 2019 devra permettre de poursuivre les cibles qui revêtent une importance particulière dans le contexte des changements climatiques.		
Niveau de la contribution du PNUD pour l'atteinte de l'effet UNDAF 5 : Des progrès assez significatifs ont été enregistrés vers l'atteinte de l'effet (55% des cibles). Le PNUD a joué un rôle leader permettant au Congo : (i) de se doter d'un dispositif de pilotage stratégique du développement durable tout en s'alignant aux exigences internationales en matière d'adaptation aux changements climatiques et de protection de l'environnement, et (ii) de développer les capacités des collectivités à la base dans la voie de la création de richesses durables. L'avantage compétitif du PNUD est établi pour l'Effet 5, et la poursuite des cibles revêt une grande priorité.			Oui
Niveau global d'atteinte des cibles CPAP : Globalement et à mi-parcours (extension du cycle en 2019), l'efficacité de la mise en œuvre du CPAP est acceptable (45 % des cibles) compte tenu des difficultés de mobilisation des budgets de contrepartie de l'Etat. Les efforts de mobilisation des ressources ont été payants pour rehausser le niveau d'efficacité qui est jugé bon en ce qui concerne la contribution du PNUD aux Effets UNDAF 3 et 5, avec respectivement des cibles réalisées à 50 et 55 %.			

CONCLUSIONS : Cinq conclusions se dégagent du synoptique : Globalement, l'on note une bonne déclinaison du CPD en un CPAP qui contribue à quatre effets UNDAF au lieu de trois, comme mentionné dans le CPAP. Ainsi, l'évaluation du CPAP vaut pour celle du CPD ;

- La description des axes programmatiques n'explicite pas assez l'avantage de l'appui du PNUD en ce qui concerne notamment le pilotage stratégique, et l'opérationnalisation des OMD ; soit deux volets intégrant les produits visés pour chacun des trois programmes ;
- Le cadre des résultats du CPAP est convenablement structuré ;
- La cohérence globale de la chaîne des résultats (produit, indicateurs, ligne de base, cibles) du CPAP est établie à 60 % (la chaîne des résultats est cohérente et complète pour 7 produits sur les 12) ;
- Le niveau physique des réalisations est en dessous de la moyenne (45 % des cibles).

Annexe 8 : Matrice des conclusions et recommandations

Conclusions	Mémorandum des actions recommandées		
	Actions recommandées	Partie responsable/ Soutien	Délai
L'examen des cadres de résultats du CPD et du CPAP permet d'indiquer que la totalité des produits du CPD sont intégrés dans le CPAP moyennant un certain recentrage. Globalement, l'on note une bonne déclinaison du CPD en un CPAP qui contribue à quatre effets UNDAF au lieu de trois. Ainsi, l'évaluation du CPAP vaut pour celle du CPD	Assurer un contrôle qualité rigoureux permettant de garantir la plénitude de la gestion axée sur les résultats	PNUD	Continu
Un travail remarquable d'alignement du CPAP sur l'UNDAF a été effectué, en rattachant les produits CPAP directement aux effets UNDAF.	Réajuster le cadre des résultats UNDAF avec, au demeurant, la définition d'une stratégie de partenariat pour chaque effet UNDAF, et Généraliser les PTA consolidés par effet	Gouvernement/SNU	4 ^{eme} trimestre 2017
La conception du cadre des résultats du CPAP a souffert d'une certaine insuffisance dans l'alignement rigoureux et détaillé des produits aux priorités nationales. Les réajustements opérés démontrent l'alignement complet des 12 produits du CPAP par rapport aux priorités nationales indiquées dans le PND 2012-2016, et par rapport à l'UNDAF. Ceci traduit la pertinence du CPAP.	Réviser le cadre des résultats CPAP pour prendre en compte le cadrage par rapport aux ODD, et la concentration de l'assistance autour de deux programmes cadres : Programme cadre 1 « Développement Durable » comprenant deux axes : Axe 1 : Pilotage stratégique du développement durable (Appui à la formulation/révision et au suivi des stratégies/politiques/plans au niveau national et local dans des sites pilotes ; Renforcement de capacités de négociation/suivi des accords internationaux notamment sur la biodiversité, et les changements climatiques) ; Axe 2 : Dynamiques locales de croissance durable et de résilience aux changements climatiques (développement socio-économique et préservation de l'environnement, tout en assurant une synergie avec les efforts de décentralisation, d'urbanisation résiliente, de consolidation de la paix, et de sécurité humaine ; et avec les efforts humanitaires). Cet axe est porteur d'initiatives conjointes pour le SNU. Programme cadre 2 « Appui à la gouvernance » comprenant deux axes : Axe 1 : Gouvernance administrative (réforme de l'Administration Publique, la valorisation des ressources humaines, dont les questions afférant à l'équité homme / femme) ; Axe 2 : Gouvernance locale (décentralisation ; participation citoyenne).	PNUD	1 ^{er} trimestre 2018
La cohérence globale de la chaîne des résultats (produit, indicateurs, ligne de base, cibles) du CPAP est établie à 60 %			
Globalement l'efficacité de la mise en œuvre du CPAP est acceptable (45 % des cibles) compte tenu des difficultés de mobilisation des budgets de contrepartie de l'Etat, et l'efficience est jugée moyenne			

Conclusions	Mémorandum des actions recommandées		
	Actions recommandées	Partie responsable/ Soutien	Délai
L'examen de la mise en œuvre du portefeuille des projets du CPAP a permis de noter des changements positifs en ce qui concerne : (i) l'existence à date, des principaux référentiels de développement durable ; ce qui permet au gouvernement de développer son plaidoyer et sa capacité de dialogue/négociation dans les agendas nationaux, régionaux et mondiaux sur les questions de développement durable ; (ii) l'avènement de nouveaux types de comportement au niveau des communautés dans la gestion des ressources pour contribuer au développement durable; et (iii) Une certaine rapidité dans la promotion de l'emploi notamment pour les jeunes par le biais du partenariat PNUD/Japon. L'approche utilisée constitue un cas de succès avec la mise place et le fonctionnement simultané de trois Guichets : Guichet Formation ; Guichet Appui/Conseil ; Guichet Financement.	Formuler un descriptif pour chacun des Programmes cadres proposés. La promotion de l'emploi pour les jeunes (avec la mise en place d'un fonds d'insertion) sera sous l'axe 2 : Dynamiques locales de croissance durable et de résilience aux changements climatiques. Multiplier les partenariats avec d'autres bailleurs autre que le Gouvernement Congolais et appuyer la mobilisation des ressources auprès du Japon et des autres PTF traditionnels	PNUD/Gouvernement	2017
	Impulser le développement d'initiatives conjointes SNU au titre de l'axe 2 : Dynamiques locales de croissance durable et de résilience aux changements climatiques.	PNUD/Groupes Effets UNDAF	2018
	Appuyer l'établissement de partenariats PNUD/secteur privé/ONG/communautés à la base/institutions de micro finance pour le développement de moyens d'existence durable	PNUD/PMF-FEM	2018
Les principaux facteurs qui ont influencé les progrès vers les effets concernent: (i) le non versement des budgets de contrepartie qui constituent environ 70 % des ressources complémentaires aux ressources régulières du PNUD ; (ii) la faible capacité de mobilisation de ressources pour les Programmes « Promotion de la gouvernance démocratique », et « Accélération de l'atteinte des OMD et réduction des inégalités » ; (iii) le non fonctionnement du mécanisme de suivi-évaluation Effets UNDAF/Produits CPAP.	Renforcer l'Unité en charge du PMSU dans le domaine du suivi-évaluation	PNUD	Immédiat